LA VIE INTELLECTUELLE

V. I. : Leçon aux bavards impénitents.

M.-J. CONGAR : « Dieu a besoin des hommes », réflexions d'un théologien.

A.-Z. SERRAND : Les Journées universitaires de Rome.

R. PARES : La politique du logement.

A. VIATTE : Mac Arthur disgracié.

J. DE LIGNIERES : Maxence van der Meersch, romancier de l'inquiétude.

LES SIGNES DU TEMPS

Assemblée plénière de l'épiscopat français.
Le mouvement des grèves.
La grève pilote des Transports parisiens.
Barcelone 1951.
La bombe Peron.
Henri Laurens.
Azimuts.

ARTS. LIVRES. THEATRE. CINEMA

DOCUMENT : Comte Bégouën : Testament d'un anthropologue.

MENSUELLE
MAI 1951

LES ÉDITIONS DU CERF - PARIS

SOMMAIRE

V. I. : **Leçon aux bavards impénitents**.... 1

M.-J. CONGAR : **« Dieu a besoin des hommes », réflexions d'un théologien**..... 4

R. PARÉS : **La politique du logement**..... 23

J. DE LIGNIÈRES : **Maxence Van der Meersch, romancier de l'inquiétude**..... 41

NOTES ET CHRONIQUES

A.-Z. SERRAND : **Les Journées universitaires de Rome** 53

A. VIATTE : **Mac Arthur disgrâcié**..... 59

P.-A. MARTEL : **L'Anglais et le Noir**..... 65

LES SIGNES DU TEMPS

Assemblée plénière de l'épiscopat français (A. LATREILLE)... 71
La grève pilote des transports parisiens (ORION) 75
Barcelone 1951 (H. FRONSAC) 79
Cogestion en France (A. FRISCH) 82
Il y a insolence et insolence (G. VENAISSIN) 84
La bombe Peron (A. LICHNEROWICZ) 86
Propos sur une nomination (C. BETHUNE) 89
... cet inconnu (P. ANTIN) 91
Azimuts (A.-Z. SERRAND) 92

PORTRAIT

R. VRINAT : Henri Laurens 99

ARTS ET LIVRES

Un livre d'Étienne Gilson (A-J. MAYDIEU) 102
Pharmacopée romanesque (M. CHAVARDÈS) 107
Jean Dubuffet ou le mur ironique (P. SECRETAN) 111

THÉATRE

Chronique (H. GOUHIER) 113

CINÉMA

Cinéma (J.-P. CHARTIER) : Le IVe Festival international du cinéma. Cannes 1951 117

DOCUMENT

Comte BÉGOUËN : Testament d'un anthropologue 121

Leçon aux bavards impénitents

Ce billet n'a d'autre ambition que de dégager la leçon nnée par l'article de René Parès sur la politique du gement. L'auteur, qui a construit, depuis 1945, un cer- in nombre de maisons, se garde bien d'en appeler à de utes considérations métaphysiques ou morales. Avec ne sécheresse voulue il fait un tour d'horizon européen donne quelques chiffres. La leçon se dégage, implaca- e : la France est honteusement en retard sur ses voi- ns pour l'effort nécessaire de reconstruction. La Vie tellectuelle *y trouve l'occasion de revenir sur la mé- ode qu'elle s'applique à mettre au point, méthode récla- ée par les catholiques agissants en maintes parties de France.*

Les Français manquent de maisons; ils sont menacés 'en manquer de plus en plus. Le chrétien, témoin de la 'ésurrection, se porte garant que l'homme peut réaliser a destinée. Mais ce témoignage n'est-il pas vain s'il ccepte les conditions de vie que dénonce Parès? Le eurt entre les faits bruteux et l'affirmation nette de la oi suffit. Pourquoi y ajouter un bavardage moralisa- eur? Pour plaire à un trop grand nombre de catholi- ues, qui croient avoir assez fait quand ils ont lu, écrit u prononcé quelques généralités généreuses? Le rappel

précis de la foi suffit à rappeler aux chrétiens l'impossibilité d'accepter que des milliers de familles vivent sans foyer.

En conclura-t-on que la revue bannira de ses pages toute réflexion? Le propos serait plaisant : s'il est quelque plainte du lecteur le plus fidèle, c'est que celle-ci demande peut-être à sa réflexion un trop grand effort.

Des études théologiques sont fréquemment publiées; si, au plan philosophique, la revue n'a pas assez tenu au courant des évolutions de la pensée contemporaine, cette lacune sera bientôt comblée. Mais publier des articles sur les matières théologiques et philosophiques n'est pas la seule activité de la réflexion. Ce n'est même pas pour une revue comme La Vie Intellectuelle, *sa première fonction.*

La réflexion a pour première tâche de trouver pour chaque chose la place grâce à laquelle la foi projettera sur elle l'éclairage irremplaçable. Ainsi sera provoqué dans l'esprit du lecteur le heurt salutaire qui l'obligera à reconnaître ce qu'il ne peut accepter ou ce qu'il devra faire s'il entend être véritablement chrétien. Ne pas s'y appliquer, renoncer à découvrir et à réaliser pour le temps actuel le monde où l'homme pourra s'épanouir, choisir librement sa destinée, c'est renoncer à être chrétien. Cela demande à chacun l'effort de fixer ses objectifs dans le domaine où il a compétence et responsabilité. Les réflexions des rédacteurs font appel à la réflexion de ses lecteurs.

Pareille méthode est autrement féconde et sûre que celle qui demande aux théologiens et aux philosophes de déborder les domaines où ils n'ont pas compétence et de présenter de prétendus principes qu'il n'y aurait qu'à appliquer pour trouver partout sans effort la solution

aie. Au danger, si allègrement accepté pendant des nées, d'en rester ainsi aux intentions louables et inefaces, s'ajoute de plus en plus celui de voir les affirmans d'un pauvre entendement utilisées par ceux qui vent mieux user de la raison, et pour des fins conires à la foi chrétienne.

L'article de Parès donne l'exemple d'un objectif que utorité et la compétence permettent de fixer. Ainsi se mplète la méthode que La Vie Intellectuelle *propose. ffirmation de la foi en sa nette intransigeance; reconuissance exacte des faits et des signes du temps, a-t-elle pété souvent. Aujourd'hui s'ajoute en troisième lieu la couverte des objectifs à se donner pour construire un onde et une humanité ouverts au christianisme. Prelier objectif : construire des maisons.*

L'inventaire devra être continué en tous domaines. On uit quel double devoir s'impose à cette génération. Sur plan international, travailler à sauver la paix pas à as; sur le plan du travail répondre aux aspirations qui nt suscité le succès du communisme en refusant l'efroyable système où chacun est assuré de perdre sa berté. Pareil but ne sera atteint que si, pour leur action, n noyau important de chrétiens préfère enfin aux bavarages intempérants la visée d'objectifs concrets et imédiats que la confrontation des faits brutaux et de la oi rend à même de dégager.

V. I.

« DIEU A BESOIN DES HOMMES »

Propos d'un théologien

Ces gens qui, n'ayant plus de curé, viennent à l'église le dimanche comme automatiquement, qui touchent des doigts un bénitier vide avant de faire leur signe de croix, qui veulent un recteur et une célébration extérieure, n'ont-ils pas une religion faite surtout d'habitudes, de confiance dans les choses pour elles-mêmes, plus proche de l'instinct magique des primitifs que d'un sens spirituel de Dieu? Cette femme qui, appréhendant de mourir dans un accouchement douloureux, réclame une absolution avec des cris de bête blessée; ce rude gars qui lâche prise, interdit, quand une fille lui dit avoir communié le matin; n'ont-ils pas surtout le respect de certains tabous, la peur du péché comme attirant le malheur, une appréhension devant la mort et l'inconnu? Qu'ils aient la foi, c'est bien évident, mais laquelle? En quelques images, c'est tout le problème de la foi, du culte en esprit et en vérité, du rôle des choses extérieures dans notre quête de Dieu, qui est posé.

Un autre problème aussi monumental y est mêlé, celui du sacerdoce. Faut-il des hommes, en plus des choses, pour nous relier à Dieu? Y a-t-il des gestes, d'une importance décisive pour notre destinée religieuse, que seuls certains hommes peuvent accomplir; et si ces hommes ne se trouvent pas, un autre, pris de la masse pro

ne, peut-il faire les gestes sacrés ? En quelques images ncore, c'est tout le problème du sacerdoce et du laïcat ui est posé. Qu'est-ce qu'un laïc peut faire en christia- sme ? L'Église n'existe-t-elle que là où se trouvent et pèrent des prêtres consacrés ? Que serait une Église de ïcs ? Problème lié au précédent et composant avec lui our poser la question complexe de la foi, de la religion t de l'Église : comment se distribuent, dans celles-ci, e qui vient d'en bas et ce qui vient d'en haut, l'acte du ujet et l'apport de choses objectives, l'intérieur et l'ex- érieur ?

« Dieu a besoin des hommes », dit le titre. Le film, ui, montre que les hommes ont besoin de Dieu et, pour ller à Dieu, ont besoin des hommes et des choses.

Bien sûr, le chemin des hommes vers Dieu est la foi t, en toute vérité, on peut dire qu'il n'y en a pas d'au- re. Mais ne soyons pas dupes d'une notion toute indivi- dualiste, intellectuelle et intérioriste de la foi, telle que nous pourrions la recevoir d'une culture surtout scolaire et universitaire, au sein d'un monde spirituellement divisé, où la foi prend surtout figure de conviction per- sonnelle de l'esprit. Le *fidelis*, le « fidèle » de la liturgie, des Pères et de la tradition, est essentiellement un bap- tisé, engagé dans l'initiation sacramentaire de l'Église, dans la tradition de pensée et de prière d'une commu- nauté, dans la pratique de son culte et de son éthique; bref, c'est un membre de l'Église, lié, pour l'accomplis- sement de la destinée la plus personnelle, à un ordre de moyens de grâce qu'il n'a pas à inventer et qui, par des étapes dont le détail appartient à l'histoire, dérive du premier — et pour l'essentiel, unique moyen de grâce : Jésus, Fils de Dieu fait chair. *Homo factus est.* Ce

n'est pas arbitrairement, mais en obéissant à une logique instinctive très profonde que Thomas le sacristain fait de ces mots l'affirmation essentielle de son sermon. Dieu, qui traite les hommes selon ce qu'il les a faits, s'offre à leur rencontre, puis à leur saisie, pour ainsi dire, sur leur terrain à eux, celui des hommes et des choses. De rencontre ou de saisie, il n'y en a bien que par la foi; mais la foi va jusque-là et englobe cela. *Fides et fidei sacramenta,* dit la tradition patristique et théologique. La foi n'est pas sans les sacrements de la foi.

Le problème est plus général, plus radical et, en ce sens, plus profond encore. Et c'est normal, car la foi elle-même, tout don surnaturel qu'elle soit, est l'acte d'un homme fait de chair en même temps que d'esprit : elle reflète une structure psychologique et morale. Or cette structure est telle que l'homme a besoin d'achever son mouvement intérieur le plus spirituel dans un geste extérieur et même dans une chose.

Il en a besoin, évidemment, s'il n'est pas solitaire dans ses démarches spirituelles; si celles-ci s'insèrent dans un ordre d'Église. Il faut des gestes extérieurs et un minimum de « choses » pour communier avec d'autres. Il n'existe pas de « secte » chrétienne, parmi celles qui ont poussé au maximum la volonté d'intériorité et de spiritualité, qu'on ne puisse appeler, sinon « Église », du moins communauté, communion ou société, et qui ne comporte des réunions, des paroles, des publications, quelque organisation, un usage de symboles et d'images. Mais ce n'est pas sur cet aspect que nous insisterons ici.

Nous considérerons plutôt comment l'homme, et donc le fidèle, a besoin de gestes extérieurs et de choses pour être lui-même complet dans son mouvement spirituel et

ns son engagement personnel. Comment donc tout ce i relève de sa foi s'achève dans des sacrements de foi, au sens le plus large du mot.

Nous trouvons cela dans tous les livres de la Bible. it, par exemple, la réalité absolument fondamentale centrale de l'alliance. Nous voyons, dans l'Écriture, s hommes faire alliance les uns avec les autres : raham et Abimelech, Jacob et Laban, David et Jonaan — et une alliance se contracter entre Dieu et raham, entre Dieu et son peuple (au Sinaï), entre ieu et David... Une alliance est une union de deux lontés. C'est un acte spirituel; mais elle s'accomplit r un certain rite et se consomme dans un signe qui, ans l'Écriture, est appelé *témoin*. Laban, par exemple, t à Jacob : « Viens, faisons alliance, moi et toi, et u'il y ait un témoin entre moi et toi. » Jacob prit une erre et la dressa pour monument... (Gen., XXI, 44 s.). serait bien facile de multiplier les exemples (cf. Gen., XI, 30; Jos., XX, 26-28, 34; XXIV, 22, 27, etc.). On sait u'aujourd'hui encore, beaucoup d'alliances, entre jeues gens par exemple, se nouent dans un geste extérieur ui a valeur de rite, tel que se faire, l'un et l'autre, une égère incision à l'avant-bras et boire quelques gouttes lu sang l'un de l'autre[1]. Le mariage est une alliance; nais où le mariage s'est-il jamais accompli sans quelque ite et sans quelque signe extérieur : anneaux, etc. ?

Il s'agit là de cas présentant un aspect social. Mais

1. Pour ce rite ou des rites analogues (communion au sang) hez les Sémites, cf. W. R. Smith, *Lectures on the Religion of the Semites*. Londres, 1901, pp. 313 ss.

Comp., dans Panaït Istrati, *Codine*, p. 122, le rite par lequel Codine et Adrien Zograffi deviennent « frères de croix »; R. Peyrefitte, *Les amitiés particulières*, pp. 38, 209. On pourrait citer d'autres exemples.

on trouve un mouvement analogue dans les démarches strictement personnelles. Au fond, on ne s'exprime soi-même, on ne se tire au clair soi-même qu'en portant sa pensée jusqu'à une expression, en s'engageant dans des actes qui, choisis spirituellement par nous, déterminent et font de nous vraiment ce que nous sommes, non seulement pour autrui et socialement, mais en notre propre conscience. Une femme ne devient pleinement femme qu'en mettant un enfant au monde, l'esprit ne conçoit complètement qu'en s'exprimant. Les scolastiques disent que l'intelligence forme un verbe mental, c'est-à-dire une expression au moins intérieure de ce par quoi elle a été fécondée, pour deux raisons : soit par surabondance, comme en Dieu, soit par pauvreté, comme chez nous. L'acte spirituel se complète en se donnant un terme objectif.

Les scolastiques ont montré aussi, dans leur analyse de l'action voulue, que l'acte extérieur ajoute à la pure intention, et même à la bonté (ou à la malice) de l'acte de volonté purement intérieur[2]. Ils ont de même montré que la réception réelle d'un sacrement ajoute à sa réception seulement par le désir[3]. Par la foi et le désir, nous nous ajustons à la Passion du Christ, nous finalisons notre vie morale et religieuse, notre prière et notre culte, dans le Christ de l'Incarnation et de la Rédemption; nous ne bénéficions pas, comme dans la célébration réelle du sacrement, de l'action efficace de l'organisme de grâce qui dérive de l'Incarnation rédemptrice — sauf si

2. Pour saint Thomas, voir *Sum. Theol.*, Ia-IIae, q. 20, surtout a. 4; A.-D. Sertillanges, *La morale de saint Thomas d'Aquin*. Nouv. éd., 1942, pp. 37 ss.

3. Toujours chez saint Thomas, voir *Sum. theol.*, IIIa, q. 67, a. 3; q. 69, a. 4, ad 2; q. 80, a. 1, ad 3, etc.

le Christ, qui domine cet organisme, opère lui-même directement en nous, ce que, ayant engagé librement sa promesse, il opère ordinairement par les sacrements de l'Église.

Ce dernier exemple nous rapproche de notre sujet. Dans le film, le double problème de la foi et du sacerdoce se noue précisément dans les épisodes pathétiques de l'absolution à la femme en travail ou au pendu meurtrier de sa mère, et surtout dans l'épisode de Thomas s'apprêtant à célébrer la messe. Il existe, sur ces points ou des points analogues, des données d'histoire dont il faut dire ici quelques mots.

Des environs de 800 aux environs de 1300 en Orient, de l'an 1000 environ au début du XVI[e] siècle en Occident, on a admis et pratiqué la confession aux laïcs[4]. En Orient, il s'agissait essentiellement de moines non prêtres, qui ont été jusqu'à avoir un véritable monopole du ministère de la confession. En Occident, il s'est agi d'abord (VIII[e]-X[e] siècle) de la confession des péchés véniels, soit aux prêtres, soit aux laïcs; puis, à partir du début du XI[e] siècle, de la confession des péchés, même graves, aux laïcs *en l'absence du prêtre*. On a même, au XII[e] siècle, admis l'obligation d'une telle confession en cas de nécessité. La scène de la barque, dans le film, aurait, à cette époque, été considérée comme tout à fait normale. Les conciles provinciaux, jusqu'en plein XIV[e] siècle, admettaient cette pratique. La littérature et l'histoire nous en offrent de nombreux

4. Cette histoire a été écrite, du point de vue des théories plutôt que des faits, par le P. Teetaert, *La confession aux laïcs dans l'Église latine du VIII[e] au XIV[e] siècle*. Bruges et Paris, 1926. On trouvera d'autres indications, en particulier pour l'Orient, dans le ch. IV de nos *Jalons pour une théologie du laïcat* (en préparation).

exemples, en particulier à l'époque de la chevalerie et dans le cadre des guerres, où se multiplient les situations d'exception. Joinville, à la croisade, entend la confession d'un autre chevalier; en 1524 encore, Bayard, sur le point de mourir, se confesse à son maître d'hôtel, « par faute de prestre[5] ». Les traits similaires abondent; le P. Teetaert en a fait tout un florilège (pp. 486-496).

Il en est d'autres encore. Nous voyons parfois les chevaliers porter dans leur escarcelle le pain eucharistique consacré et, en cas de nécessité, donner la communion aux mourants : ainsi le comte Guillaume à son jeune neveu Vivien (*Chanson d'Aliscans*). Tant de nos contemporains ont fait ou font encore cela, à la guerre ou dans les camps... Mais voici plus inattendu, quelque chose de beau et de profond, si on s'applique à le bien entendre. En l'absence de tout pain consacré par le prêtre, les chevaliers cueillaient une feuille ou ramassaient trois brins d'herbe sur le sol où ils allaient mourir et les prenaient ou les recevaient de leur compagnon « pour *Corpus Dei*[6] ». Cette formule n'est pas seulement belle, elle est précise et irréprochable. Jamais les chevaliers n'ont pensé pouvoir consacrer l'eucharistie, jamais ils ne l'ont tenté. Mais ils ne se sont pas contentés d'une simple communion spirituelle; ils ont donné, à leur désir de l'eucharistie, une expression sensible. De même qu'en l'absence d'un prêtre, ils recouraient, pour restaurer leur communion avec Dieu et avec le Corps des saints, à la médiation du prochain, de même, en l'absence de pain consacré, recouraient-ils, pour sceller

5. *Le loyal Serviteur*, éd. de la « Soc. de l'Hist. de Fr. », p. 418.
6. Teetaert, *op. cit.*, pp. 487, 489; A.-J. Dickmann, *Le rôle du surnaturel dans les Chansons de Geste*, Paris, 1926, pp. 149, 188 ss.

eur communion de désir, à la médiation de la création ui nous donne le pain et le vin. Dans les deux cas, ien que dans des conditions différentes[7], un mouvement ntérieur de foi cherche à rejoindre une réalité sensible, oire une chose dans laquelle, en s'exprimant, il prend orme, consistance et se consomme.

Nous formulions tout à l'heure des questions sur la eligion des habitants de l'île, qui nous semblaient verser uelque peu dans la superstition en attachant une sorte le valeur magique aux choses elles-mêmes. Un affadisement de la foi en « religion » et de la « religion » en ormalisme est toujours possible. Mais ce que le film lame bien plutôt, c'est que l'acte spirituel de la foi est a condition de tout, au point que, là où les choses extéieures dans lesquelles la foi veut se consommer lui nanquent, elle les recrée par sa seule poussée, car elle n a besoin; elle se rend des objets et des choses, elle se

7. La théologie catholique a, selon les époques et selon les écoles, apprécié diversement la valeur de la confession faite à un laïc. Les théologiens franciscains l'ont plutôt dépréciée en faveur de l'absolution sacerdotale, et Scot l'a critiquée, voire condamnée, expressément. Par contre, les deux grands docteurs dominicains, saint Albert le Grand et saint Thomas d'Aquin, l'ont assez positivement valorisée. Pour nous en tenir à saint Thomas, voici comment il voit les choses. L'eucharistie est faite entièrement avec une matière extérieure, pain et vin, déterminée par le Seigneur lui-même qui en a, le premier, fait usage. Mais, dans la confession, les actes du sujet rentrent dans la constitution du sacrement lui-même : en sorte que, quand le fidèle a fait ce qu'il pouvait, s'il est privé de la réalité extérieure et objective du sacrement sans qu'il y ait faute de sa part, il peut (et même, dit saint Thomas, il doit) y suppléer en se confessant à son frère. Une confession faite dans ces conditions a d'une certaine façon et jusqu'à un certain point valeur sacramentelle, à savoir par l'accomplissement des actes subjectifs, qui sont constitutifs du sacrement et qui, de toute bonne foi, cherchent leur répondant objectif normal, dont ils sont, *de facto*, privés (cf. *IV Sent.*, d. 17, q. 3, a. 3, q. 2, sol., et ad 1; *de Ver.*, q. 27, a. 4, ad 18).

donne à elle-même, comme une attestation ou une expression nécessaires à sa plénitude, les sacrements qui lui manquent : *protestationes fidei.*

Ces remarques engagent notre second problème, et de façon très pressante. Car si nous voyons bien que le mouvement de la foi demande à se consommer dans des gestes extérieurs et même dans des choses, et que son dynamisme est capable de recréer des sacrements s'ils lui manquent, nous ne pouvons éviter de nous demander ce que valent ceux-ci et s'ils recouvrent vraiment la réalité des sacrements de l'Église. L'Église renflouée par Thomas le sacristain est-elle bien l'Église? Dans quelle mesure le corps des fidèles serait-il capable de se rendre, par le dynamisme de sa foi, un organisme sacramentel qui, dans l'Église catholique, vient d'en haut? Nous voyons bien des vivants se recompléter en vivants autonomes quand ils ont été sectionnés, mais ce sont des vivants relativement simples et situés au bas de l'échelle : un saule, un ver... L'homme à qui on a coupé une jambe peut bien, par le dynamisme des nerfs et de la représentation sensible, se donner une jambe en sentiment, en intention; il peut croire qu'il a une jambe, mais il ne l'a pas... Les îliens font-ils autre chose, quand ils demandent à Thomas l'absolution ou la consécration sacramentelles? Au delà des îliens, d'ailleurs, ce sont des chrétientés entières, coupées de la succession apostolique, dont nous pouvons nous demander, au moins en théologiens, c'est-à-dire en théoriciens du christianisme, jusqu'où peut aller le dynamisme de leur foi.

Celui-ci, à coup sûr, va jusqu'à se donner des signes extérieurs qui ont valeur d'*expression* de la foi : des « sacrements » en tant que *protestationes fidei;* cela per-

ıet d'avoir un culte extérieur qui a vraiment valeur de ulte montant des hommes vers Dieu. Mais les sacre- ıents ne sont pas que cela. Leur situation de signe xtérieur à l'égard de la religion intime ne se définit pas eulement par un rapport d'expression à intention, mais galement par un rapport de cause à effet, de moyen à éalité. C'est très précisément ici que se noue et s'af- ırme, ou que se dénoue et se perd le caractère catholique l'une position religieuse et d'une ecclésiologie.

C'est qu'il n'y a pas lieu d'envisager seulement, dans elles-ci, le mouvement des hommes vers Dieu, mais ussi, et même d'abord, le mouvement de Dieu vers les ommes. Le nœud de notre second problème est le nême, au fond, que celui du premier : *Et homo factus st*, l'Incarnation rédemptrice, c'est-à-dire l'Incarnation comme moyen de restaurer la communion avec Dieu. L'Incarnation prise plutôt comme exprimant la structure et la loi du rapport religieux nous est apparue justifier suprêmement l'extériorité sacramentelle dans l'ordre de l'expression; l'Incarnation prise comme fait positif, central et décisif, nous apparaît être la raison de l'extériorité sacramentelle dans l'ordre de la causalité et du moyen. C'est pourquoi le refus de l'extériorité dénonce toujours une certaine méconnaissance de l'Incarnation, comme cela se voit de façon si remarquable dans l'œuvre d'une Simone Weil, qui appelle « pesanteur » ou « gros animal », ou d'autres noms encore, ce que nous appelons extériorité. Aussi bien l'intérêt que les catholiques ont pris, ces dernières années, à lire et à discuter son œuvre s'apparente-t-il, par le fond des problèmes engagés, à celui qu'ils trouvent aujourd'hui à voir et à discuter *Dieu a besoin des hommes*. Dans les deux cas, au moins par tout un côté des choses, c'est le problème de l'Église

et du rôle des réalités extérieures à l'égard de la vie de foi et de grâce qui est posé. Mais ce problème est inséparable de celui de l'Incarnation, comme déterminant le régime authentique de nos rapports avec Dieu. Il ne s'agit pas d'être chrétiens à partir de nous-mêmes, il s'agit de l'être à partir du Christ de l'Incarnation, seul point de jonction valable entre Dieu et nous. Et ceci, pas seulement en nous référant nous-mêmes, par la foi, à ce seul médiateur, mais en recevant de lui communication de la vie par les moyens et les canaux que, depuis son Incarnation, il a lancés jusqu'à nous pour nous apporter et nous approprier le trésor de grâce et de vérité constitué en lui. C'est pourquoi Jésus a disposé un ministère apostolique par lequel les hommes entendraient la parole et pourraient lui donner leur foi[8], — un baptême, une eucharistie, un ministère des clefs, une imposition des mains en vue du Saint-Esprit, que célébrerait ce ministère apostolique[9] —, une ordination par laquelle celui-ci se prolongerait lui-même, toujours chargé des mêmes fonctions et assisté pour les remplir avec assurance[10]...

On n'attend pas de nous ici que nous présentions un exposé complet et une justification de toute l'institution ecclésiastique; il suffit d'en marquer la raison d'être ainsi que le caractère positif, impératif et objectif. Ce carac-

8. Cf. Mat., XXVIII, 19; Marc, XVI, 15-16; Act. I, 8; Rom., X, 14-18.

9. Baptême : Mat. XXVIII, 19; Marc. XVI, 16. Eucharistie : Luc, XXII, 19; I, Cor., XI, 24; Act. XX, 7. Imposition des mains pour le Saint-Esprit : Act., VIII, 17, 19; XIX, 6. Ministère des clefs : Mat., XVI. 19; XVIII, 18; Jean, XX, 23.

10. Ordination : Act., VI, 6; I Tim., IV, 14; II Tim., I, 6. Charge des mêmes fonctions : Act., XX, 28; Pastorales, *passim* Assisté pour cela : Mat., XXVIII, 20; Act., I, 8, etc.

ère est net, et tout catholique est habitué à le reconnaître. C'est celui d'une institution de salut qui n'est pas à *faire*, mais qui est faite, qui est ce qu'elle est par elle-même et s'impose objectivement à nous comme le moyen de notre communion avec Dieu. Quant à sa raison d'être, elle tient au fait que la lumière et le salut nous ont été apportés une fois pour toutes en Jésus-Christ, Fils de Dieu fait chair, et donc doivent nous venir du dehors et d'en haut. Nous ressemblons à un lac qui reçoit son contenu, non d'une source qui jaillirait en lui, mais d'une source, dans des hauteurs lointaines, dont les eaux doivent être amenées par un appareil de conduits. Seulement, ici, la source est une personne dont la volonté toute-puissante a créé, depuis soi, ses conduits : l'apostolicité de l'Église, sa réalité d'institution de salut.

Ces considérations un peu abstraites nous ont mis en mesure de mieux comprendre quelle est la part des laïcs, quelle est celle du sacerdoce de ministère ou sacerdoce hiérarchique, et ce que peut être une Église de laïcs. C'est ce qu'il nous reste à expliquer.

La part du sacerdoce hiérarchique ou de l'apostolicité est d'être ce conduit sans brisure qui doit porter la vérité (prédication) et la grâce (sacrements) du Christ de l'Incarnation jusqu'aux extrémités de la terre (Act., I, 8) et jusqu'à la fin du monde (Matt., XXVIII, 20). C'est d'être le moyen grâce auquel notre religion ne sera pas seulement *notre* religion, émanant de nous, exprimant le mouvement de *notre* âme, mais la religion même du Fils de Dieu fait homme; donc la seule parfaite adoration du Père : car « un seul monte au ciel, celui qui est descendu du ciel, le Fils de l'Homme qui est dans le ciel » (Jean, III, 13). La part de la hiérarchie apostolique est de réaliser l'Église comme grand « sacrement » ou

moyen de communion avec Dieu dans le Christ; d'être ainsi la partie décisive de l'Église en tant qu'institution de salut. Historiquement, elle a été cela. Il est extrêmement remarquable que la théorie de l'apostolicité a été faite pour la première fois aux environs de l'an 180, par saint Irénée, très précisément dans cette ligne. Irénée se trouvait en face de la Gnose, qui imaginait une participation des hommes à la divinité par toute une série d'intermédiaires. La doctrine qu'il formula du rôle de l'épiscopat et de la succession apostolique avait pour sens profond de rattacher toute communion avec Dieu au Christ de l'Incarnation historique comme seul médiateur, révélateur unique et parfait [11]. La part de la hiérarchie, c'est la part du donné objectif de vérité et de grâce dont l'Incarnation, avec l'économie positive de salut qui découle d'elle, est pour nous le point de source unique.

Mais le *donné* de Dieu appelle une réponse de l'homme ou, comme nous aimons à dire, un *agi*. Il y a la réponse à l'annonce de la parole par l'adhésion de la foi; il y a tout l'*agi*, tant de vie morale que de culte, que la foi inspire et alimente; il y a l'usage que nous faisons de la grâce. Tout est donné par Dieu en Jésus-Christ, mais tout est agi par l'homme, lequel est une personne à qui le salut ne peut être donné par grâce, qu'elle ne l'accepte librement et n'y coopère. La réponse de l'homme, son

11 Pour le dire en passant, la formule célèbre (qui ne laisse pas d'être ambiguë, car elle n'énonce pas des précisions qui seules la rendent pleinement valable), « Hors de l'Église, pas de salut », se rattache au même ordre d'idées. Elle signifie que, pour aller au Père, tout doit passer, au moins en désir, par le moyen qu'il a disposé, Jésus-Christ et l'économie de grâce qui dérive de son Incarnation. Il ne serait pas difficile de trouver, dans les Évangiles, des énoncés équivalents : cf., par ex., Marc, XVI, 16; Luc, X, 16; Jean, VI, 53, etc.

gi, c'est la part des fidèles, des laïcs, sans oublier que
: prêtre hiérarchique, et le pape lui-même, est d'abord
n fidèle, un croyant qui doit faire son salut personnel
n usant bien de ce donné de lumière et de grâce dont,
omme ministre hiérarchique, il est le canal. Réponse et
gi de l'homme, c'est aussi le domaine de l'apostolat et
e l'édification, au beau sens étymologique et biblique
e ce mot. Car l'apostolat n'est, en son acception géné-
ale, que la communication d'une conviction personnelle :
n'est pas, comme en son sens hiérarchique, un cha-
isme structurant l'Église, il est une œuvre de vie. Le
omaine des fidèles, c'est bien cela : le domaine même
le la vie qui, existant dans une âme, y a ses activités et
a fécondité. Croire, aimer, prier, parler de Dieu, aider
autrui, l'influencer dans le sens du Christ par la com-
nunication de sa propre conviction, faire pénitence,
ivre uni à Dieu sur la base des dons reçus : voilà ce que
:omprend ce domaine de la vie et de l'édification qui est
:elui des fidèles.

Dès lors, quelle Église pourront-ils construire ?

Qu'ils en construisent une, les spectateurs du film ne
sauraient en douter. Nous le leur concédons volontiers.
Mieux encore, nous voulons l'affirmer très haut, car peu
d'erreurs ont des conséquences pratiques aussi néfastes
que celle, qui ne s'exprime guère mais n'en est pas moins
vivace, consistant à ne voir l'Église exister que là où se
trouve des soutanes. En des paroles plus nobles mais non
moins formelles, Pie XII disait naguère : « Les laïcs se
trouvent aux premières lignes de la vie de l'Église... Ils
doivent avoir une conscience toujours plus nette, non seu-
lement d'appartenir à l'Église, mais d'être l'Église... [12] »

12. Discours au Consistoire du 20 février 1946 : *Docum Cathol.*, 17 mars 1946, col. 176 (= *Acta Ap. Sedis*, p. 149).

En quel sens, comment, jusqu'à quel point sont-ils et font-ils l'Église ?

En ce sens que, par la communication de la vie qui est en eux, ils peuvent commencer à la fonder et, au cas où l'apostolat hiérarchique viendrait à s'éteindre, la faire continuer, au moins vaille que vaille, *en tant que communauté de fidèles*. C'est ce que l'histoire du passé et l'expérience du présent nous apprennent. Elles nous montrent d'abord que l'Église, bien souvent, a été plantée par l'apostolat de laïcs qui ont jeté en terre le germe de l'Évangile. C'est l'impression qu'on retire des documents de l'époque apostolique; c'est, en tout cas, ce que nous disent les historiens de tant de chrétiens emmenés captifs et qui, là où l'exil les avait jetés, ont suscité une chrétienté : ces fidèles emmenés par les Goths vers 250, cette sainte Nina, apôtre de la Géorgie au IV^e^ siècle, ce jeune Frumence, qui introduisit la foi en Éthiopie à la même époque... Mais ne sont-ce pas de simples livres amenés de Chine en Corée qui, sans missionnaire et bien avant l'introduction clandestine et romanesque d'un prêtre, y suscitèrent une communauté de croyants et, pour autant, une Église[13] ? Ce qui s'est passé là ne se passe-t-il pas tous les jours, même au milieu de nous, et n'a-t-on pas vu plus d'une fois un travailleur croyant emmenant sa Bible avec lui en des lieux de travail échappant à toute pastoration régulière, Kommando ou construction de barrages, y susciter et réunir dans la foi au Seigneur une petite congrégation de fidèles ?

13. Pour Frumence d'Edesse, cf. Socrate, *Hist. Eccl.*, I, 19; Rufin, *Hist. Eccl.*, I, q. — Pour sainte Nina, cf. Socrate, I, 20; Rufin, I, 10; Theodoret de Cyr, *Hist. Eccl.*, I, 23. — Pour la Corée, cf. J. François, *L'Église de Corée*, dans *Église vivante*, 2 (1950), pp. 313-318. — Cf. aussi G. Bardy, *La conversion au christianisme durant les premiers siècles* (*Théologie*, 15). Paris, 1949, p. 265.

L'histoire et l'expérience présente nous montrent aussi
s chrétientés subsistant sans prêtres, parfois un fort
ıg temps. Ce fut, dans le passé, le cas des Acadiens
Amérique du Nord[14], celui des trois cents familles
aranies qui, après l'expulsion des Jésuites et l'instau-
ion de la domination espagnole ou portugaise, avaient
ligré au delà de l'Iguazu, et que des chercheurs de
rbales découvrirent en 1851, quatre-vingt-trois ans
rès les événements, « continuant avec beaucoup
exactitude les pratiques religieuses qu'ils avaient ap-
ises dans les Missions, telles que le baptême, le ma-
ıge, les prières du matin et du soir, la célébration du
manche[15] ». Histoire, encore, de bien des familles
ançaises à l'époque de la Terreur[16]. Histoire, enfin et
rtout, des chrétiens japonais qui subsistèrent à travers
s persécutions sanglantes et maintinrent des commu-
ıutés de fidèles entre 1660 environ, moment où le sacer-
oce chrétien fut totalement détruit au Japon, et ce ven-
edi 17 mars 1865, jour où le P. Petitjean fit, le cœur
ıuleversé, la découverte de leurs descendants, à Naga-
ki[17].

Ces cas ne sont pas seulement émouvants, ils sont
éologiquement très intéressants. Ils montrent, dans la
mière d'une pleine fidélité catholique, jusqu'où va et
ı s'arrête la capacité qu'ont les laïcs de faire l'Église.
s peuvent, encore une fois, faire l'œuvre de la vie,

14. Cf. Th. Maynard, *Histoire du catholicisme américain*. Trad.
., Paris, 1948, p. 34.
15. M. de Moussy, *Description géogr. et statist. de la Confédér.
gentine*, t. III, p. 691; cité par C. Lugon, *La République com-
uniste chrétienne des Guaranis*, Paris, 1949, p. 263.
16. Cf. A. Latreille, *L'Église catholique et la Révolution fran-
ise*, t. I, Paris, 1947, p. 179.
17. Cf. Mgr Marnas, *La religion de Jésus ressuscitée au Japon*,
aris, 1897, t. I, p. 487.

laquelle a sa racine dans la foi personnelle. Ils peuvent donc susciter et grouper autour d'eux d'autres fidèles dans la foi au Christ; prier, organiser, présider la prière de cette communauté; transmettre de leur mieux la doctrine qu'ils ont eux-mêmes reçue, enseigner par la parole et par l'exemple; rayonner, pratiquer la charité par laquelle se noue une communauté vivante; agréger au Christ par le baptême, être témoin de la communauté chrétienne lors du mariage des fidèles; transmettre aux enfants la tradition de la foi, de la prière, de la vie consacrée; entourer les malades et prier publiquement aux funérailles des morts... Une tradition théologique et une pratique de plusieurs siècles qu'aucune autorité n'a jamais condamnées ajouteraient, nous l'avons vu : ils peuvent, faute de prêtre qualifié, représenter l'Église pour recevoir la confession de leurs frères intérieurement animés par le désir du vrai sacrement de l'Église et jouer un rôle de médiation pour leur déclarer le pardon de la miséricorde de Dieu... La théologie communément admise aujourd'hui serait plus stricte pour souligner le caractère non sacramentel et purement dévotionnel d'une telle pratique qu'elle ne penserait même pas à encourager.

Tout cela, c'est beaucoup. Pourtant, tout cela n'existe qu'appuyé et référé à une Église qui reçoit sa structure et sa consistance de l'apostolat hiérarchique. Capables d'entretenir la vie à la mesure d'une ferveur et d'une fidélité personnelle forcément précaires, les laïcs peuvent fonder ou continuer une communauté de fidèles : ils ne peuvent en faire pleinement une Église parce qu'ils n'ont ni la charge ni donc les pouvoirs et les charismes de l'institution comme telle. Vivants de la réalité de grâce, ils n'ont pas reçu en part la compétence des moyens

clésiaux de grâce, du grand sacrement ecclésial mme conduit de ce qui, à la source, a été remis aux ôtres pour structurer et constituer pleinement l'Église. ans l'ordre de la transmission authentique des moyens e grâce selon la tradition et la règle de foi apostolique, s ne sont pas inactifs, mais ils sont limités à leurs délité personnelle et manquent des charismes remis au rps apostolique pour assurer à l'édifice sa structure. le plus, si fidèles et zélés soient-ils, ils ne pourront mais réaliser la présence sacramentelle du Seigneur ui-même.

Tout, dans l'œuvre de l'Église — et le service de la arole, et la charge de paître les âmes, et l'apostolat, t la célébration du culte —, est ordonné à ramener les ommes à Dieu, c'est-à-dire à faire d'eux un sacrifice ffert à Dieu. Mais cela ne se consomme que dans la élébration de l'eucharistie, dans laquelle toute l'œuvre le l'apostolat trouve ainsi son sceau. C'est pourquoi la plénitude de ce que l'apostolat lui-même engage n'est lonné qu'au sacerdoce qui, depuis les origines, a la compétence exclusive de la célébration eucharistique. Par là, cela même que le prêtre a de relativement commun avec le laïc n'est pas exactement pareil. Sa parole n'est pas un pur témoignage personnel, mais une parole sacerdotale qui, à quelque degré, participe à l'autorité et aux charismes de l'apostolat hiérarchique. Son apostolat se nuance de la même manière, et l'offrande de soi à Dieu à laquelle il amène les fidèles[18] peut se consommer dans la célébration des sacrements, singulièrement de l'eucharistie. Quand il préside la prière, il ne le fait pas simplement comme un chef scout peut, en l'absence d'au-

18. Cf. Rom., xv, 16; Phil., II, 17.

mônier, diriger les complies[19] : il le fait avec la plus-value de compétence et de dons du prêtre qui célèbre les mystères... Ainsi rien n'est tout à fait pareil, même de ce qui semblerait être commun, parce que le sacerdoce hiérarchique a seul reçu le dépôt de ce qui, finalement, structure, centre, construit et nourrit l'Église, la célébration du sacrement de la pâque du Seigneur, source de tout notre salut. Si, comme il est commun de le dire aujourd'hui, la mission proprement dite se définit par le fait, non pas seulement de réunir une congrégation de convertis, mais de planter l'Église, de constituer, en un lieu et pour un peuple donnés, le sacrement ecclésial, l'institution des moyens de salut en leur plénitude, on conviendra que la mission est une chose hiérarchique. Les laïcs y participent, ils en font des actes importants, ceux que nous avons énumérés plus haut : ils ne peuvent en remplir le programme en sa plénitude.

Celui-ci, finalement, est une chose du sacerdoce, ou même plus précisément de l'épiscopat, qui seul a le pouvoir apostolique de consacrer des prêtres, et donc de faire que la célébration de la mort du Seigneur soit accomplie « jusqu'à ce qu'il revienne ». *Ecclesia est in episcopo* : l'Église existe par l'évêque, elle est contenue dans l'évêque, dit saint Cyprien[20], en accord avec saint Ignace d'Antioche et saint Irénée, témoins qualifiés de la tradition catholique.

fr. Yves M.-J. Congar.

19. Au retour d'un camp, où je n'avais pu l'accompagner et qu'il avait mené sans prêtre, un chef routier me disait, avec un accent de conviction qui traduisait toute une expérience : je ne ferai jamais plus de camp sans aumônier!

20. *Epist.*, LXVI, 8; comp. XXXIII, 1, etc. — Cf. G. Bardy. *La théologie de l'Église de saint Clément de Rome à saint Irénée; ... de saint Irénée au Concile de Nicée* (*Unam Sanctam*, 13 et 14). *Paris*, 1945 et 1947.

LA POLITIQUE DU LOGEMENT

Le problème du logement est à l'ordre du jour en France et dans le monde, et, pour de longues années encore, il sera un souci essentiel d'un grand nombre d'entre nous. Quelles en sont les origines, quelle en est l'importance, quelles sont les législations, anciennes ou récentes, qui cherchent à le résoudre ? Tels sont le sujet et le plan de cet exposé, relativement sommaire, de documentation.

I. — Historique rapide du problème du logement

Jusqu'en 1914, il n'y avait pas de pénurie apparente de logements. Le financement s'opérait par les seuls efforts de l'initiative privée, car les loyers représentaient pour les Français une part notable de leur revenu, qui atteignait parfois jusqu'à 20 % pour des familles modestes. A ce prix, d'ailleurs, les familles étaient loin de disposer du confort aujourd'hui estimé indispensable, car, si la construction de logements était rentable, ce n'était souvent que par l'abandon de ce confort. Mais le pays bâtissait, en nombre tout au moins, les logements nécessaires.

La guerre de 1914 fut, pour le patrimoine immobilier

de la France, une épreuve sévère : 341.000 bâtiments entièrement détruits, 526.000 partiellement sinistrés. Mais davantage encore, le prix de la construction s'éleva largement, tandis que le moratoire des loyers décrété par le gouvernement et maintenu par des textes successifs entraînait rapidement l'arrêt de toute construction, créant artificiellement le nouveau problème de la répartition des logements par le maintien systématique des uns dans des logements trop grands, inadaptés à leurs besoins véritables, mais de loyers légers.

Les nouvelles destructions de la guerre de 1939-1945 — 460.000 bâtiments détruits, 1.900.000 endommagés — sont venues rendre insupportable une situation du logement français déjà extrêmement grave.

II. — Données actuelles du problème français

Actuellement, plus de 10 % de la population française est logée dans des locaux insalubres, près de 40 % dans des locaux surpeuplés et insuffisants aux besoins normaux des occupants [1].

1. Au surplus, chaque année, le déficit actuel s'aggrave de 20.000 logements qui doivent être évacués par mesure de sécurité; pour Paris seulement, on estime à 4.000 le nombre des immeubles présentant des dangers pour les occupants.

Un nombre considérable de logements appelle des réparations de gros œuvre : à Paris, 60 % des toitures sont à refaire; à Avignon, 45 % des logements sont dépourvus d'eau courante; à Limoges, 64 % ne possèdent pas de W.-C. individuels.

Enfin, malgré l'interdiction de transformation de locaux d'habitation en locaux commerciaux, une enquête du département de la Seine a pu déterminer qu'au cours de l'année 1950, 7.000 patentes nouvelles avaient été délivrées pour ce seul département, dont on estime qu'un dixième au moins a fait l'objet de transformations illégales.

Aussi, le ministre de la reconstruction actuel a-t-il, en maintes occasions, proclamé que la construction d'au moins 20.000 logements par mois pendant une durée de trente ans était, pour la France, un véritable problème de salut public. Le revenu national de la France étant de l'ordre de 7.000 milliards, c'est donc 7 % de ce revenu environ (240.000 logements à 2 millions par logement, soit 480 milliards) qu'il faudrait consacrer à la construction de logements, indépendamment, bien sûr, des dépenses annuelles de réparation, d'entretien et d'amélioration des logements existants.

Les résultats atteints jusqu'ici sont très loin encore de ces objectifs.

7.600 logements ont été construits en 1947,
22.000 en 1948,
51.400 en 1949,
quelque 80.000 en 1950.

En toute hypothèse, d'ailleurs, de tels objectifs sont en dehors des possibilités de construction de l'État seul. Il faut absolument faire appel, disait récemment le ministre, « à toutes les initiatives, à tous les dévouements : communautés, collectivités, coopératives de toutes sortes, et aussi aux particuliers ».

Aussi, la politique d'encouragement à la construction a-t-elle comporter diverses modalités permettant à des organisations de type différent de concourir à l'effort nécessaire.

Cependant, avant d'exposer les aspects essentiels de cette politique française, nous résumerons rapidement les solutions adoptées dans quelques pays étrangers. Ces solutions nous montreront comment l'aide de la collectivité est partout nécessaire, la construction de logements populaires n'étant nulle part rentable.

III. — Les solutions étrangères

a) *Grande-Bretagne :*

La construction est réalisée, en Grande-Bretagne, essentiellement par les autorités locales, les entreprises privées n'ayant plus, depuis la guerre, une part prédominante.

Pour assurer la rentabilité des emprunts, contractés cependant pour une durée de soixante ans, pour les constructions, le gouvernement a dû prendre en charge l'écart entre le loyer nécessaire et le loyer possible.

La prime annuelle ainsi accordée s'élève à 22 livres par logement pendant soixante ans, dont les trois quarts à la charge du gouvernement, un quart à la charge des autorités locales. Le loyer à charge de l'occupant se trouve ramené à environ 10 % du salaire.

L'Angleterre a été jusqu'ici le pays d'élection des recherches de modernisation du bâtiment; 120.000 logements environ ont été jusqu'ici construits par des procédés modernes de préfabrication.

L'effort de construction a été, dès 1946, très important, et demeure tel; 200.000 logements environ sont construits annuellement.

b) *Suède :*

Un effort très important de construction est également fait en Suède; 45.000 logements environ auront été bâtis en 1950. Les loyers atteignent 20 à 30 % des salaires.

c) *Pays-Bas :*

50.000 logements environ auront été construits aux Pays-Bas en 1950, dont la moitié environ par les com

nunes, 30 % par des associations, et le complément seulement par des particuliers. C'est dire l'importance, aux Pays-Bas comme en Angleterre, des associations et des communes dans la construction.

L'équilibre de l'exploitation n'est possible également, comme en Angleterre, que grâce à une aide de l'État donnée sous forme de prime annuelle.

d) *Italie :*

Le plan Fanfani, qui porte sur sept ans, a pour objet la diminution du chômage et l'augmentation de la construction de logements; les fonds nécessaires proviennent d'un impôt sur les salaires et d'une contribution de l'État représentant une prime à la construction de 3,20 % du prix de revient pour les sept premières années d'exécution du plan.

20.000 logements environ ont été construits en 1949; la moitié des logements construits pendant les années d'application de la loi Fanfani est attribuée en toute propriété aux travailleurs qui en acquittent, en vingt-cinq ans, le coût de construction, l'autre moitié louée.

e) *Belgique :*

La construction, depuis la Libération, a été presque entièrement laissée à l'initiative privée, encouragée de diverses manières.

La Caisse nationale d'épargne dispose, en Belgique, de fonds très importants; elle gère plus de 52 milliards de francs belges, ce qui correspondrait pour la France — de population environ cinq fois plus élevée — à une somme de l'ordre de 1.800 milliards.

Cette Caisse d'épargne nationale a la possibilité de placer ses fonds dans la construction; les prêts qu'elle

consent peuvent parfois s'élever à 100 % du coût de construction.

D'autre part, les constructeurs de logements, ou ceux qui achètent une maison construite par la Société nationale des H.L.M. ou par la Société nationale de la petite propriété terrienne, bénéficient de primes à la construction. Il s'agit là, non de primes annuelles, mais de subventions.

40.000 logements environ ont été construits en 1949.

f) *Allemagne :*

Les besoins de l'Allemagne de l'Ouest sont considérables et estimés à 5 millions environ, en raison de l'importance des destructions (Cologne et Mayence à 90 % — Munich, Stuttgart, Dusseldorf, Francfort, très gravement touchées) et du problème que pose l'afflux de 12 millions de réfugiés de la zone Est.

Le programme de construction du gouvernement de Bonn est de 300.000 logements par an durant vingt ans.

Dès 1949, 166.000 logements « sociaux » ont été construits et 50.000 logements privés financés intégralement par les particuliers ou les sociétés.

Les logements « sociaux » sont financés à près de 50 % par des fonds publics dont les quatre cinquièmes sont remboursables en cent ans sans intérêts.

Malgré cet effort, extrêmement important, et qui appelle notre réflexion sur le caractère véritablement révolutionnaire de prêts sans intérêts et remboursables sur une durée aussi longue, les loyers payés pour des logements de 50 m² sont de 600 marks par an en moyenne (50.000 fr.), représentant 20 % des ressources moyennes d'un ouvrier.

Déjà, durant l'entre deux guerres, l'Allemagne avait

inancé son programme de construction à un taux d'in-térêt faible, de l'ordre de 1,5 %. L'immensité du désastre 'a conduite, cette fois, à la législation actuelle qui a argement contribué à favoriser un effort considérable, et dont les solutions financières d'abaissement systéma-ique des taux d'intérêt marquent la seule voie ouverte, n Allemagne comme chez nous, à un développement ntense de la construction.

IV. — L'utilisation des logements existants

L'ordonnance du 11 octobre 1945 avait eu pour objet le favoriser une meilleure utilisation des logements.

Dans le même ordre d'idées, l'ordonnance du 28 juin 1945, créant le Fonds national d'amélioration de l'ha-bitat, géré par le Crédit foncier de France, s'est proposé de permettre aux propriétaires d'entreprendre des amé-liorations ou des réparations trop onéreuses sans aide financière.

Ce Fonds national est alimenté par des versements obligatoires des propriétaires, prélevés sous forme de taxe proportionnelle aux loyers perçus; le taux de ces prélèvements, fixé par une loi du 22 mars 1950, est actuellement de 5 %; le Fonds national reçoit, en outre, 75 % du montant de la taxe sur les locaux insuffisam-ment occupés.

Plus de la moitié des subventions accordées, qui s'éle-vaient à 1.500 millions environ au début de 1950, l'a été pour le département de la Seine, peu de demandes ayant été faites dans d'autres départements.

En principe, ne peuvent recevoir de subventions que les propriétaires affectant leur immeuble à la location,

le propriétaire habitant son propre immeuble ne cotisant pas pour l'alimentation du Fonds. Ces subventions sont, en général, de 35 à 50 % du montant des travaux.

Le Sous-Comptoir des entrepreneurs peut accorder en même temps aux propriétaires bénéficiant d'une subvention du Fonds national pour l'amélioration de l'habitat, une ouverture de crédit, au taux de 2,375 % (lié au taux d'escompte de la Banque de France), pour trois ans, dont le montant est égal à la totalité de la dépense.

Le montant même des subventions accordées jusqu'ici indique suffisamment le caractère peu important de l'aide à attendre pour l'ensemble du problème à résoudre. Seule, la construction massive de logements peut répondre aux immenses besoins.

V. — La législation des H.L.M.

Les organismes d'habitations à loyer modéré (anciennement habitations à bon marché) ont été les premiers à pouvoir entreprendre la construction de groupes importants de logements.

La loi du 3 septembre 1947 a remis en vigueur la législation des H.L.M. en permettant à la Caisse des dépôts et consignations d'accorder à nouveau des prêts à taux réduits aux quatre organismes d'H.L.M. :

— Offices publics d'H.L.M. départementaux ou municipaux;
— Sociétés anonymes d'H.L.M. construisant, en général, en vue de la location;
— Sociétés coopératives d'H.L.M. permettant, par le système de location-attribution, l'accès à la propriété en vingt, trente ou trente-cinq ans;
— Sociétés de crédit immobilier, accordant des prêts à taux réduit de 80 % du taux de la construction (ou 90 % si

constructeur a trois enfants à charge), aux chefs de famille sireux de construire, de réparer ou d'agrandir leur loge- ent. Les logements ainsi construits doivent correspondre à n des types définis par le M.R.U.

Le régime des sociétés coopératives et des sociétés crédit immobilier est encore assez souvent — et très proprement — dénommé loi Loucheur.

Les prêts accordés par la Caisse des dépôts et consi- ations aux Offices publics et aux Sociétés anonymes H.L.M. le sont à 2 % d'intérêt, avec amortissement soixante-cinq années.

Les prêts accordés aux Sociétés coopératives d'H.L.M. vue de la location-attribution, mode le plus original fonctionnement de ces Sociétés, sont accordés à 2 % ais pour trente-cinq ans au plus.

Les prêts accordés aux constructeurs par les Sociétés Crédit immobilier sont consentis à 2,75 % d'intérêt, ais l'emprunteur bénéficie d'une remise de 2 % d'inté- t durant les deux premières années et de 1 % durant s huit années suivantes.

La loi du 8 août 1950 avait fixé à 41 milliards le mon- nt des crédits affectés, en 1950, aux H.L.M.

Le montant des crédits de 1951 n'est point encore xé; une campagne très active a proposé le montant de 50 milliards à demander au Parlement comme minimum accorder aux nombreux organismes d'H.L.M. à nou- eau disposés à construire; mais les réticences du mi- istre des Finances sur ce chiffre sont sérieuses et on eut craindre que les crédits accordés en définitive soient oisins des maigres crédits de 1950.

Le taux des loyers de ces constructions est fixé par es arrêtés spéciaux et, actuellement, à des taux qui euvent paraître relativement élevés, alors que les loyers

privés des constructions anciennes sont, pour la plupar
encore à des taux modestes.

Les taux maxima de loyer à appliquer aux divers type
de logements construits en application de la législatio
H.L.M., sont fixés par un arrêté du 29 juin 1949 : ce
taux sont les suivants pour un logement type IV B -
quatre pièces, cuisine, salle d'eau, W.-C. — p
exemple :

	Immeubles collectifs	*Maisons individuelles*
	—	—
en juillet 1950.....	4.170	4.800
au 1er janvier 1955....	7.300	8.400

VI. — Les primes a la construction

La loi du 21 juillet 1950, relative au développeme
des dépenses d'investissement pour l'exercice 1950,
institué, à titre provisoire, en faveur des logemen
construits à partir du 1er avril 1950, des primes payé
durant vingt années, d'un montant annuel de 500
par m² de surface habitable pour les constructions ne
ves, 400 fr. pour les surélévations et additions de co
tructions, 250 fr. pour les achèvements de constructio
les primes, versées par le Crédit foncier de France,
sont payées que pour des logements d'une surface ég
à 200 m² au plus (220 m² s'il s'agit de maisons indi
duelles), et seulement pour les 110 premiers m².

Ainsi, une prime de 500 fr. par m², allouée au co
tructeur d'un logement de 100 m², lui assure, penda
vingt ans, une subvention annuelle de 50.000 fr., rep
sentant, pour une valeur de construction moyenne
2 millions de francs, une rémunération partielle de 2,5
du capital ainsi investi.

Un certain nombre de communes considérées comme illes d'eaux ou lieux de villégiature sont exclues de 'attribution des primes.

L'attribution des primes n'est pas subordonnée à l'octroi d'un prêt et peut être accordée quelle que soit l'origine des capitaux investis.

Pour 1950, le crédit inscrit, à ce titre, au budget, a té de 3 milliards, qui devait permettre d'aider à la onstruction de 60.000 logements. Il conviendra, bien ntendu, que ce crédit soit reconduit pendant vingt ans t qu'il soit augmenté chaque année pour donner lieu de nouvelles attributions.

Le régime des primes à la construction ne peut être umulé avec le bénéfice du régime des prêts à la onstruction des H.L.M. ou avec les régimes spéciaux des ommages de guerre, pas plus qu'avec le régime particulier des subventions de l'habitat rural.

La question du recours au régime des primes à la onstruction ne peut donc se poser, en vertu des règles égales, que si le chef de famille dispose, au minimum, le 40 % du prix total de la construction, car il ne pourra mprunter au Crédit foncier que 60 % au plus du total e la dépense.

Toutes les fois où le chef de famille est susceptible de énéficier de la législation des H.L.M. (travailleurs de essources modestes, vivant principalement de leur saaire, ne possédant pas d'autre immeuble, mais pouvant aire un apport personnel de 10 à 20 % du montant de la onstruction, plus 6 ou 7 % pour les frais divers), le utur propriétaire devra, de préférence, s'adresser à une ociété de crédit immobilier ou à une coopérative 'H.L.M.

VII. — Les allocations de logement

La loi du 1er septembre 1948, réglant les rapports des bailleurs et des locataires, institue, dans son titre II, le régime des allocations de logement.

Ces allocations ont, dès à présent, un rôle considérable, tant à titre d'aide aux locataires que pour la construction de logements neufs.

La plupart des familles de ressources modestes, qui habitent des logements nouvellement construits par des organismes d'H.L.M., aux loyers relativement élevés actuellement, peuvent, en effet, bénéficier d'allocations de logement atteignant couramment 50 à 75 % du loyer dû.

Mais le rôle des allocations-logement dans l'aide apportée aux constructeurs peut être également relativement important, car, comme nous venons de l'indiquer, un père de famille salarié qui disposerait de 40 % (minimum exigé des fonds nécessaires à la construction, peut emprunter 60 % au Crédit foncier de France, au taux de 7,9 %, et bénéficier, à la fois, des primes à la construction et des allocations de logement — au moins, pour ces dernières, pendant les années où il percevrait des allocations familiales. Le taux élevé de l'intérêt des prêts, malgré primes à la construction et allocations de logement, et l'importance de l'apport initial interdisent cependant encore aux salariés modestes d'envisager l'accession à la propriété de logements suffisamment spacieux et confortables.

VIII. — Dispositions propres a favoriser l'investissement de capitaux dans la construction

Les organismes d'H.L.M. bénéficient d'une exonération complète de l'impôt sur les sociétés; cette exonération est accordée pour vingt-cinq ans aux sociétés et autres personnes morales pour la fraction de leur bénéfice net correspondant au revenu des immeubles dont la construction aura été commencée postérieurement au 31 mars 1950.

D'autres mesures intéressant les sommes investies par les Sociétés dans la construction de logements destinés au personnel (admises, pour la moitié de leur montant, en déduction des bases de la taxe additionnelle à l'impôt sur les sociétés), les droits de mutation pour les immeubles dont la construction aura été commencée postérieurement au 31 mars 1950 et achevée avant le 1er janvier 1956 (un seul droit proportionnel réduit à 1 %); les emprunts obligatoires émis en représentation des prêts consentis pour la construction de logements aux personnes bénéficiant des primes à la construction (produit de ces emprunts exonérés, sous certaines conditions, de la taxe proportionnelle).

Les constructions nouvelles, non achevées au 31 décembre 1947 ou commencées après cette date, se trouvent exonérées d'impôt foncier pendant vingt-cinq ans (loi du 1er septembre 1948, art. 91) et dispensées également de tous droits de succession.

Ces mesures d'exemption fiscale sont d'ailleurs citées ici simplement parce que paraissant les plus importantes, parmi d'autres que plusieurs ouvrages ou publications

spécialisés dans l'exposé des mesures actuelles d'encouragement à la construction énumèrent exactement.

IX. — L'habitat rural et les batiments agricoles

Dans ce domaine, si important cependant, les législations récentes n'ont pas innové.

La loi du 21 juillet 1950 a cependant relevé de manière importante le montant maximum des subventions consenties par l'État en vue de la restauration de l'habitat rural; elle a porté ce montant à 200.000 fr. pour les exploitations ayant un revenu cadastral inférieur à 1.000 fr.; à 150.000 fr. pour les exploitations ayant un revenu cadastral compris entre 1.000 et 1.500 fr.; à 100.000 fr. pour les exploitations ayant un revenu cadastral supérieur à 1.500 fr.

Dans le cas de construction de bâtiments des exploitations rurales, le montant de la subvention de l'État prévue à la loi validée du 17 avril 1941, a été porté de 100.000 à 500.000 fr.

D'autre part, la Caisse nationale de crédit agricole, dont l'organisation remonte à 1920, consent des prêts amortissables en trente ans au maximum, dont le taux d'intérêt — ordinairement 3 % — est très inférieur au taux du Crédit foncier. Le montant des prêts individuels ne peut toutefois dépasser actuellement 700.000 fr., chiffre, sans aucun doute, insuffisant.

Ajoutons que ces prêts ne sont consentis qu'à des personnes de condition modeste, puisqu'il est exigé que l'ensemble des biens immobiliers de l'emprunteur, après l'acquisition ou les travaux faisant l'objet du prêt, n'excède pas une valeur de 2. 250.000 fr., plafond porté à 2.500.000 fr. si l'emprunteur a trois enfants à charge.

X. — Crédits a la construction

Certes, l'ensemble des mesures législatives récentes, ue nous venons trop brièvement de rappeler, forme les léments d'une politique cohérente du logement, dont s plus importantes, rappelons-le en terminant, sont s suivantes :

— Le 3 septembre 1947, la remise en route de la législation des H.L.M.

— Le 1er septembre 1948, la loi sur la remise en ordre les loyers, instituant des règles de calcul des loyers, lites règles de surface corrigée et, en même temps, réant les allocations de logement.

— Le 21 juillet 1950, la loi instituant le régime des rimes à la construction.

L'efficacité de toutes ces mesures est malheureusement imitée par le faible montant des crédits disponibles en aveur de la construction et par les difficultés d'emprunt.

La loi du 21 juillet 1950 a certes considérablement amélioré les possibilités d'emprunt auprès du Crédit foncier, organisme traditionnellement qualifié pour de telles opérations, puisque les propriétaires désirant construire des maisons individuelles ou collectives à usage principal d'habitation, bénéficiaires des primes à la construction, peuvent obtenir du Crédit foncier et du Sous-Comptoir des Entrepreneurs qui lui est rattaché, des prêts à moyen et long terme pouvant atteindre 60 % du coût de la construction. Ce pourcentage ne pouvait guère, jusqu'ici, dépasser 20 à 25 %.

A dater d'avril 1951, d'ailleurs, l'Union de crédit pour le bâtiment, organisme de financement nouveau fonctionnant en liaison avec les principales Banques françaises,

pourra intervenir, tant à moyen qu'à long terme, pour faciliter aux individus et aux sociétés désireux de construire, la mobilisation des prêts du Crédit foncier et pour accorder des prêts conjugués à ceux du Crédit foncier permettant, en définitive, de disposer de 80 à 100 % du coût de construction.

Mais la législation n'a pu faire dégager les crédits importants qui seraient nécessaires et, d'autre part, le taux des prêts du Crédit foncier reste malheureusement encore élevé, bien que, à moyen terme, ce taux ne doive pas dépasser, au plus, de 2,90 % le taux d'escompte de la Banque de France, ce pourcentage étant réduit à 2,30 % en cas de non-consolidation.

Un développement important des opérations de construction ne pourra se réaliser tant que les conditions du crédit resteront telles qu'elles sont actuellement, malgré tous les efforts faits, onéreuses et étroitement limitées.

XI. — L'aménagement du territoire

La loi du 8 avril 1950 a prévu l'institution du Fonds national pour l'aménagement du territoire, jusqu'ici seulement doté de 500 millions.

C'est là, cependant, la reconnaissance officielle de ce problème essentiel de l'aménagement du territoire qui devrait tenir une si grande place dans les soucis à long terme des gouvernements.

Ce souci ne devrait pas être limité aux seules questions de décentralisation de l'industrie, mais comporter tout un aménagement du pays, évitant autant que possible cette ségrégation présente des diverses classes de la société ouvrière et paysanne, bourgeoise et ouvrière,

ans les grands centres, qui ont été et restent si néfastes.

L'aménagement du territoire peut permettre, si le pays ait en mesurer l'importance, de revenir aux règles de on sens qui n'auraient jamais dû être perdues de vue.

Ces règles, M. Claudius Petit, ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, le rappelait récemment, François Miron, Prévôt des Marchands de la bonne ville de Paris, les avait exposées à Henri IV, en 1595, de manière pittoresque et courageuse, pour empêcher de chasser vers les faubourgs les artisans du quartier Bonne-Nouvelle :

« Cher Syre,

« Permettez que je me retire; en jurant fidélité au Roy, j'ai promis soubtenir la royauté. Or, Votre Majesté me commande un acte pernicieux à la Royauté. Je refuse. Je le répète à mon Cher Maître et Souverain bien aymé : c'est une malheureuse idée de bastir des quartiers à usage exclusif d'artisans et d'ouvriers. Dans une capitale où se trosne le Souverain, il ne faut pas que les petits soient d'un costé et les gros et dodus de l'autre. C'est beaucoup mieux et sûrement quand tous est meslangé. Vos quartiers posvres deviendraient des citadelles qui bloqueraient vos quartiers riches. Or, comme le Louvre est la partie belle, il pourrait se faire que les balles vinssent ricocher sur Vostre Couronne... Je ne veux pas, Syre, estre le complice de ceste mesure. »

Le roi répondit :

« Compère, vous este vif comme un hanneton, mais à la fin du compte un brave et loyal sujet.

« Soyez content, on fera vos vollontés, et le Roi de France ira longtemps à vostre belle école de sagesse et de prud'homie. Je vous attends à souper et vous embrasse.

« Henri. »

Formons le vœu que les gouvernements du pays sachent, dans les années à venir, se tenir à ces bonnes règles de sagesse et aussi de fermeté.

Le refus récent du Conseil économique (21 février 1951) de prendre en considérant le projet de loi tendant à faciliter l'acquisition des terrains nécessaires à la construction d'habitations et à l'équipement industriel, qui eût permis d'instituer une véritable politique foncière, peut cependant faire douter, pour l'immédiat, des chances de succès, au moins à l'échelle qui conviendrait, du plan d'aménagement du territoire.

Mars 1951.

R. PARÈS.

MAXENCE VAN DER MEERSCH
ROMANCIER DE L'INQUIETUDE

« Nous marchons, marchons, marchons! Vous êtes au chaud, vous êtes dans la lumière, c'est doux. Et nous, nous marchons dans la gelée, dans la tourmente, dans la neige profonde! Nous ne connaissons ni le repos ni la joie. Nous portons tout le faix de la vie, de la nôtre et de la vôtre; nous marchons, marchons, marchons... [1] »

Relire son œuvre, il y avait pour Van der Meersch trois attitudes possibles : « Être une canaille avouée ou non, un honnête homme sceptique et désespéré, ou un croyant [2]. » Face à la pauvreté qui lui fut si chère, quelles sont les réactions d'un être humain?

En premier lieu, l'indifférence, la quiétude solitaire de celui qui se replie sur lui-même pour mieux jouir de ce qu'il a et rester sourd à la plainte de celui qui n'a pas. Une attitude moins imparfaite consiste dans l'émotion de l'homme que tourmente l'énigmatique et monstrueuse injustice universelle, à laquelle d'ailleurs il ne trouve de

1 Cette citation, de Tchékhov, tient lieu d'exergue dans *Quand les sirènes se taisent.*

2 *Car ils ne savent ce qu'ils font*, p. 250.

conclusion qu'en un lamentable retour à l'égoïsme, sous forme de découragement s'il est riche et qu'il a honte, sous forme de révolte s'il est pauvre. Enfin, au sommet, l'inquiétude faite de confiance et d'amour.

Et c'est pour faire marcher l'homme jusqu'à ce dernier stade d'insatisfaction féconde que Van der Meersch a tant cherché à semer le trouble, mais un trouble sain, générateur d'altruisme et par là de joie. Et ce double aspect caractérise toute son œuvre.

Le premier aspect consiste en un exposé de faits dont le réalisme fait penser au documentaire, au reportage. Van der Meersch a toujours apporté dans la présentation de telle ou telle forme de l'injustice un souci scrupuleux de vérité.

Ce travail d'information et d'accusation, qui est capital dans l'œuvre de Van der Meersch, revêt, pour chacun de ses livres, la plus grande importance. C'est qu'd'abord la résurrection de millions de pauvres dépend d'un geste bon de quelques riches et qu'ensuite ces derniers sont, de par leur état, les plus gangrénés, donc les plus coupables, et finalement les plus à plaindre. Il importe donc avant tout de leur dessiller les yeux. « En vérité, un riche c'est presque toujours un homme qui a accepté l'injustice. Il s'est résigné à ce que la justice ne soit pas de ce monde, et que ce soit lui qui profite de l'iniquité[3]. »

Le travail d'information, lui, concerne uniquement parmi les riches, les canailles non avouées, celles qui, aussi bizarre que cela puisse paraître, ignorent jusqu'à l'existence de la misère, celles pour qui « la vie est un beau fruit plein de saveur qu'il faut manger à pleines dents, sans y chercher à chaque bouchée s'il ne recèle

3. *Le cœur pur*, p. 296.

as un ver[4] ». Il faut donc, puisqu'ils ne savent ce qu'ils ont, leur dire simplement ce qu'il en est.

Van der Meersch cherche à communiquer aux riches, ar ses descriptions véridiques, cette hantise de la misère u'éprouve Denise, la fille pauvre, une fois qu'elle a chappé au froid et à la faim. Elle souffre beaucoup plus ue ses nouvelles compagnes, aisées sans honte, parce u'elles n'ont pas connu les mêmes tribulations. « Les ches de toujours, on peut les envier, ils ne savent pas. ien ne leur empoisonne la saveur de leur pain blanc. s sont sévères sans inquiétude; ils acceptent le don du el avec un cœur tranquille. Moi je me souviens et je onnais[5]... »

Or, de lui-même, le riche n'est guère porté à se pencher sur le misérable, sur celui qui est son frère pourtant, mais tellement différent, sur cet autre lui-même. ue dirait-on d'un miroir reflétant une face grimaçante, ouilleuse, alors qu'on est beau, séduisant et riche? Le pauvre est rude, sa main est froide. Il n'a rien pour ous. Il est lourd. La poursuite du pain quotidien l'obède. Il ne cause que de ça. Il n'entend rien aux choses e l'intelligence. Il vous regarde sans comprendre si ous essayez d'approfondir une pensée un peu fine... 'est bien gênant tout de même... Il ne cesse de poser evant vous des problèmes insolubles, des tas de misères u'on se ruinerait à essayer de guérir. Il ne cesse de ous rappeler qu'il existe un monde noir et sordide, où 'immenses masses humaines restent écrasées sous la ienace permanente de la maladie, du froid, de la faim, e la mort[6]. »

4. *Car ils ne savent ce qu'ils font*, p. 212.
5. *Le cœur pur*, p. 256.
6. *Le cœur pur*, p. 295.

Autrement dit, il est indispensable, pour que le lecteur comprenne la pauvreté et y soit sensible, qu'il l'ait vécue, bien que dans la fiction, avec les héros du livre.

Ceci implique, pour le romancier, de l'avoir vécue lui-même dans la réalité, ou de se l'être pour ainsi dire assimilée, patiemment, au contact intime d'un authentique pauvre. Et, n'en doutons pas, il a aimé Denise, la fille pauvre, si émouvante de simplicité; et avec tout son cœur large et généreux, il a adopté avec elle ce peuple humble, misérable, épouvanté, qui l'avait enfantée. Il a fait sienne la misère, comme l'avocat fait sienne la cause de son client. « Romain avec les Romains... » Il s'en est tellement imprégné qu'il en est, pourrait-on croire, comme issu lui-même. C'est ce qui lui permet d'en être le porte-parole, le défenseur.

Il a compris l'appel de Denise et, au delà d'elle, de tous ses frères d'infortune, murés, emprisonnés, parce qu'incapables de se hausser au-dessus du souci immédiat, terre à terre, mais exigeant, du pain quotidien. « Je parlais trop mal. Je ne trouvais pas mes mots; mon impuissance à dire les choses si âprement souffertes me désespéra brutalement. Avoir vu cela et n'être pas capable de le dire[7]. »

On comprend par là la force de témoignage qui se dégage de l'œuvre de Van der Meersch : « Je prête ma voix, disait l'écrivain, en parlant des jocistes de *Pêcheurs d'hommes*, à ceux qui nous donnent leur âme. »

C'est pourquoi certains ont dénigré, dans la langue vigoureuse et colorée du romancier des pauvres, le réalisme puissant, violent. Peut-être aurait-il mieux valu pour eux s'interroger sur la raison véritable de leur malaise.

7. *Ibid.*, p. 93.

Mais ceci nous montre qu'il ne suffit pas de savoir our être bon. Au contraire. « Qui n'est pas avec moi st contre moi. » Et justement l'ambition de Van der leersch ne s'arrêtait pas à un simple travail d'informa- on. Il ne lui suffisait pas de mettre les points sur les i. l lui fallait aussi secouer, ébranler, toucher toutes ces anailles avouées ou non; parler au cœur en même temps u'à l'intelligence.

Qui ne se rappelle l'équipée nocturne de la jeune)enise venant glaner aux abords d'une gare de triage uelques morceaux de charbon. « Juste sur le pont des rts, nous dûmes nous garer pour laisser passer l'ex- ress de Paris. Je me souviens de l'émotion que cela me it de voir le gros œil sanglant de la locomotive accourir moi; je me collai contre la balustrade de fer mince. Et e train passa dans un coup de vent. Je vis défiler un ong wagon de premières et de secondes éclairé, lumi- ieux, confortable, avec des femmes assises qui feuille- aient des magazines, et des hommes debout qui fu- naient des cigarettes, en essayant avec indifférence de ionder les ténèbres du dehors, à travers les vitres ruis- selantes. Si l'un de ces hommes m'a vue l'espace d'une seconde, qu'a-t-il pu penser de cette étrange apparition, cette figure souillée, sale et décomposée, d'une créature chargée d'un sac de houille, les cheveux plaqués au front par la pluie, brusquement surgie du fond des ténèbres et qui le regardait ?[8] »

Plus bouleversant encore, s'il se peut, parce qu'il s'agit ici d'une image plus lointaine dans l'enfance, plus proche de l'innocence, ce souvenir de la petite Denise,

8. *Le cœur pur*, p. 81.

laquelle n'ose rentrer chez elle, parce qu'elle n'est pas parvenue à écouler son paquet de journaux, réduit en bouillie par la pluie. Peinture terrible que Van der Meersch, pour employer ses propres termes, voulut « brutale, violente, obsédante... ».

« Je me suis assise sur une marche du théâtre vers la rue Auber. Et je suis demeurée là, longtemps, à voir s'arrêter devant moi les taxis et les équipages, à voir passer les dames en cape de fourrure blanche et les messieurs en habit noir qui s'empressaient. Pas un n'a baissé les yeux vers moi, vers ma détresse... Par-dessus tout, m'est demeuré dans la mémoire la vision du carrefour ruisselant, noir et luisant sous l'averse. Je vois ces clartés innombrables, somptueusement reflétées... et parmi cette magnificence, sur les marches de l'Opéra, moi, un fichu sur la tête, des haillons trempés sur le corps, et les souliers de ma mère aux pieds... [9] »

Mûrie par la souffrance, Denise, toute fillette qu'elle est, lucide, a déjà conscience de ce contraste, de cet abîme étrange qui existe entre l'opulence et le dénuement. « Il me semblait que ces êtres-là ne fussent pas pétris de la même chair souffrante et douloureuse que la mienne. Et j'éprouvais un peu devant eux ce qu'éprouve une bête, je pense devant les hommes [10]. »

Et sans doute est-ce un sentiment analogue qu'éprouvent les riches en retour, si l'on en juge par le mépris qu'ils témoignent aux pauvres, alors qu'ils réservent tout de même des marques de tendresse, des caresses à leur caniche ou à leurs perroquets. Et dans ce fossé, qu'il a pourtant creusé lui-même et qu'il cherche à faire le plus profond possible, le riche voit sa propre excuse :

9. *Le péché du monde*, p. 129.
10. *Ibid.*

a'a-t-il de commun avec un être qui se complaît dans sa
ulgarité, qui aime jusqu'à ses puces? Là est le tort du
che, car s'il existe un abîme entre le pauvre et lui,
ans les contingences matérielles respectives, il se creuse
1 même temps un abîme entre eux dans le domaine
oral. Mais cette fois la comparaison n'est plus à
avantage du riche.

Il y a souvent, en effet, chez le pauvre, une dignité,
ne noblesse que pourrait bien lui envier le riche. Et si
pauvre ne peut s'exprimer convenablement, s'il est
ale, s'il sent mauvais, s'il est atrophié dans son être
hysique même, par la faute du riche, il n'en possède
as moins une simplicité d'esprit, un détachement
oisin de la sainteté, auprès desquels les calculs, les
esquineries des heureux de la terre font piètre figure.
Le pauvre, comme le saint, donne tout. Celui qui n'a
en ne tient à rien. Il n'a que lui-même et ses forces,
t il les offre. Chacune de ses charités lui prend, à la
ettre, un peu de sa vie. C'est sur sa chair qu'il prélève.
Donner de son pain quand on a faim, au bout de ces
énérosités là, il y a la mort. Mais le pauvre a sur le
iche l'avantage de ne pas avoir peur de la mort.
'existence pour lui n'est pas assez belle; il n'y est pas
ccroché. Et qui recueille les gosses sans parents, les
rphelins après les catastrophes? Le riche, comment
oulez-vous qu'il adopte un enfant dont il ne connaît
ien, qui risque de compromettre un jour l'honneur de
a famille? Et puis, il n'en a pas le droit, il y a ses
nfants à lui! Et leur héritage? Peut-il ainsi l'amputer
l'un morceau? Il faut qu'ils soient riches comme lui,
lus que lui, si c'est possible. Il a appris à connaître
ombien c'est agréable et délicieux la richesse! Le

pauvre, lui, s'en fiche! Puisque ses gosses n'auron rien d'avance, il peut bien prendre sur leur part! E quant à l'hérédité, il s'en moque. Il n'a pas d'orgue de lui-même; il se sait une humble chair faillible[11]. »

Après cela, comment le riche en qui subsiste quelqu humanité ne serait-il pas ébranlé dans sa tour d'ivoir à commencer par celui pour qui le roman de Van de Meersch est une révélation? Comment n'admettrait-pas dans le secret de son cœur la nécessité, pour qu le monde qu'il a jusqu'à présent chéri ne soit un mond absurde, d'une révolution dont il doit faire les frais Osera-t-il prétendre encore au luxe sous prétext qu'il est d'une race différente du pauvre, puisqu'i sait maintenant qu'il ne lui arrive pas à la cheville Il n'a plus la ressource dorénavant de calmer ses sourd scrupules en se répétant qu'un pauvre de moins sur l terre, c'est un déchet de moins pour l'humanité. L conviction s'est faite en lui que s'il y a déchet, c'es qu'il l'a bien voulu lui-même, et que, en définitive, rie n'existe ici-bas de plus lamentable, de plus odieux, d plus nuisible que son propre personnage.

Arraché ainsi à son ignorance et, souhaitons-le, à so indifférence, voilà désormais le riche démasqué à lui même, face à sa nudité lamentable, à sa solitude triste en proie à l'inquiétude. C'est un premier pas dans l bien : l'inquiétude est « la plus salutaire des épreuve que puisse connaître l'homme, et qu'avait voulue Die pour lui[12] ». Évidemment, « le doute, l'analyse est u dissolvant du bonheur[13] ». Qu'importe : « l'homme n'es pas venu sur la terre pour être heureux, mais pour êtr

11. *Le cœur pur*, p. 297.
12. *Car ils ne savent ce qu'ils font*, p. 245.
13. *Ibid.*, p. 213.

uvé par l'inquiétude; et cette inquiétude, tu l'as connue
s le jour où tu t'es ému et révolté devant les souf-
ances du peuple, et elle ne t'a point quitté[14] ».

Cependant, Van der Meersch, qui a lui-même connu
tte étape, ce carrefour, durant une période tourmentée
e sa vie, sait trop l'épouvante de ce stade pour aban-
onner son lecteur en si bon chemin. « A contempler la
mentable image du sceptique désespéré que j'étais,
ossédé par l'idée perpétuelle du néant, je mesure mieux
ut ce que la foi m'a apporté de libération, d'optimisme,
e raisons d'agir et de lutter[15]. »

Et c'est cette foi qu'il va essayer de nous communi-
uer, surtout dans ses derniers romans. En effet, le seul
alage de la misère, la démonstration pure et simple de
existence de l'injustice, source d'angoisses stériles, dé-
astatrices, ne produirait rien de bon chez l'homme, pas
lus dans le cœur du pauvre que dans celui du riche.

Pour le pauvre, à la torture, parce qu'il se verrait
niquement remuer le fer dans la plaie, il n'y aurait
u'une révolte grandissante, qui ne pourrait donner lieu
u'à l'éclosion de nouvelles injustices.

Quant au riche, il n'aurait qu'à se barricader un peu
lus dans son opulence, à se « murer dans la solitude,
ans la cruauté lucide et voulue, jusqu'au moment » où
en aurait « le vertige » et qu'il éprouverait « une aspi-
ation épouvantée, désespérée vers autre chose[16] ».

Ce sont les états d'esprit terrifiants dans lesquels nous
aisse la lecture d'un Zola, la projection d'un film de
ittorio de Sica. L'abîme se creuse seulement un peu

14. *Ibid.*, p. 251.
15. *Ibid.*, p. 251.
16. *Car ils ne savent ce qu'ils font*, p. 249.

plus profondément entre les deux univers, d'où un résu
tat social nul, ou pire, néfaste.

Van der Meersch a cherché, lui, à combler le gouffr
Et c'est le deuxième aspect essentiel de son œuvre.

Et qu'est-ce qui sépare les hommes, sinon l'argen
produit de l'enfer, outil de tant d'égoïsme? « On rêv
d'un pays merveilleux, d'un pays de légende, d'un par
dis selon l'Évangile, où il n'y aurait plus d'argent. Ça
l'air absurde tout cela, peut-être bien. Le riche ne peu
pas comprendre. Celui qui raisonne avec son bon sen
et qui n'a jamais connu la misère, ne s'expliquera jamai
ce sentiment, cette haine naïve et forte de l'argent qu'o
retrouve partout dans l'Évangile. Il faut pour cela avoi
été un vrai pauvre. Le Christ, lui, a sûrement été u
vrai pauvre[17]. »

Mais comme la vie n'est pas qu'un rêve, et que l'o
doit rester pendant longtemps encore aux prises ave
l'argent, il importe avant tout de n'en pas être esclav
de pratiquer à son endroit un détachement qui sera à l
fois le détachement du moi mesquin, du viel homme.
n'y a pas de demi-mesure; le détachement doit êtr
total : on ne peut pas servir deux maîtres.

On déborde ici le cadre précis de la richesse et de l
pauvreté; il s'agit du conflit plus large entre l'égoïsm
et l'amour. L'amour! Là est la vraie solution. « Et c'es
un beau destin d'avoir retrouvé la vérité dans l'a
mour[18]. »

Ceci implique pour le riche le bouleversement de tout
sa vie; « mais le riche ne dit pas : je serai riche et j
ferai le bien; il donne tout et il s'en va. On ne connaî

17. *Le cœur pur*, p. 190.
18. *Corps et âmes*, t. II, p. 332.

as de saint riche[19] ». A lui d'être plus généreux que jeune homme riche de l'Évangile, qui, à l'appel du hrist, s'éloigna, tout triste sans doute parce qu'il avait que l'angoisse ne le quitterait plus jamais.

Ce devoir s'adresse d'ailleurs, non seulement à ceux u'on a coutume de désigner sous le nom de riche, mais tous les hommes indistinctement. Qui, en effet, de par monde, n'a pas dans son entourage immédiat un omme plus pauvre que lui?

Quant à l'authentique pauvre, — n'y en a-t-il pas tou- ours parmi nous? — souvent davantage accessible à la rande loi de la charité, de la fraternité entre tous les ommes, il a une obligation supplémentaire. Il doit s'ef- orcer de ne pas maudire son dépouillement, « d'accepter ans révolte cette inexplicable nécessité d'une victime our tout péché, fût-elle innocente[20] ». Sa souffrance 'est pas inutile : elle peut constituer, s'il le veut, l'acte 'amour, le pardon par l'offrande, au-dessus duquel on e place aucun autre acte humain. « C'est peut-être cela, ous confie la Denise du *Péché du monde*, qui m'a rendu a résignation moins douloureuse[21]. » Et l'on comprend ue cette offrande s'épanouisse tout naturellement dans e cœur du jociste, le pauvre christifié, Pierre Mardyck : Nos souffrances et notre peine rachèteront encore une ois le péché du monde[22]. » Et ce prodigieux don, si aradoxal qu'il soit, venant du pauvre, est normal, car celui qui n'a rien, c'est encore celui qui donne out, et parce qu'il n'a rien[23] ».

19. *Le cœur pur*, p. 296.
20. *Le péché du monde*, p. 49.
21. *Le péché du monde*, p. 49.
22. *Pêcheurs d'hommes*, p. 318.
23. *Le cœur pur*, p. 297.

Pour les uns comme pour les autres, ce programme d'amour, reflet fidèle et ardent de la doctrine proposée voilà vingt siècles par le Christ, est un réconfort, parce qu'il est seul conforme à la nature d'êtres que Dieu créa à son image. « Le maître-mot de notre vie, oui, ce semble bien être amour et don de soi[24]. » Et « c'est ainsi que l'humanité monte vers son destin. Égoïste, bornée et cruelle, elle est encore capable de rédemption[25] ».

Est-ce à dire que ce réconfort peut combler ici-bas notre soif de justice et d'amour, notre aspiration au bonheur? Non, car la terre ne sera toujours qu'une vallée de larmes où rien n'est parfait. Tout est sans cesse à purifier, à rebâtir. Seulement tout est perfectible; donc pas de quiétude possible jusqu'au repos éternel, mais une angoisse, une tension, un effort toujours nouveaux pour nous sortir de nous-même, pour l'amour d'autrui.

Et c'est finalement la seule voie aride, harassante, pour parvenir à Dieu, pour avoir droit un jour, si telle est sa volonté, à une place dans sa paix.

Car « il n'y a que deux amours : l'amour de soi ou l'amour des autres créatures vivantes. Et derrière l'amour de soi il y a la souffrance et le mal. Et, derrière l'amour des autres, il y a le bien, il y a Dieu. Chaque fois que l'homme aime en dehors de lui, c'est consciemment ou non un acte de foi en Dieu. Il n'y a que deux amours : l'amour de soi ou l'amour de Dieu[26] ».

JEAN DE LIGNIÈRES.

24. *Corps et âmes*, t. II, p. 332.
25. *Quand les sirènes se taisent*, p. 313.
26. *Corps et âmes*, t. II, p. 333.

LES JOURNÉES UNIVERSITAIRES A ROME

Transporter à Rome, en avril 1951, les Journées Universitaires Catholiques exigeait plus de courage qu'on pourrait le supposer. Un moment, la conjoncture avait paru peu favorable. Sur les problèmes de la laïcité et de la présence de catholiques dans un enseignement officiellement neutre, certains articles publiés à Paris et à Rome ne semblaient pas rendre le même son; ce qui avait donné lieu, dit-on, à des explications officieuses. On sait d'ailleurs la place privilégiée que tient actuellement dans les soucis pastoraux l'école libre. Une manifestation d'universitaires catholiques à Rome pouvait paraître, aux yeux des militants confessionnels et laïques, entamer l'unité requise à chacun des deux camps. Néanmoins, le projet, mûrement délibéré, fut maintenu. Et l'événement semble avoir justifié le courage des responsables. Ils purent, dès le 21 mars, voir un heureux augure dans les souhaits de bienvenue que la première page de l'*Osservatore Romano*, peu prodigue, m'a-t-on dit, de cette sorte de prose, adressait aux cinq trains spéciaux qui amenaient les deux mille huit cents pèlerins.

Ceux-ci, le mercredi 21, vers seize heures, se réunirent au théâtre *Sistina* pour entendre Roger Pons leur montrer le sens de leur présence à Rome. Une première partie : ce que nous sommes, définissait la position actuelle de la « Paroisse » dans l'université et dans la chrétienté françaises; paroisse, non groupe militant, mais école de

respect et de patience, elle avait donné assez de preuves concrètes de son caractère aux universitaires et trouvé assez de compréhension auprès des pasteurs et des fidèles catholiques, pour que le voyage à Rome n'offusquât aucun des sentiments légitimes des uns et des autres. Une seconde partie exposait ce qu'est Rome : révélation de l'espace et du temps et du mystère de l'histoire, utile à ceux qui risquent de se trouver trop à l'aise dans l'hexagone national. Le P. Dabosville qui, depuis quinze jours, se dévouait à Rome, prit ensuite la parole sur l'organisation et l'esprit des Journées. Une grande place y était laissée au pèlerinage par groupes. Seules réunirent la totalité des pèlerins les grandes solennités liturgiques et les deux matinées de conférences, placées aux temps faibles des célébrations pascales.

Le matin du samedi saint, après un discours où M. d'Ormesson montra la place de la France à Rome, Henri Marrou sut improviser sur la tradition et l'expérience qu'on en peut faire à Rome; il fut aussi brillant sur l'esprit de la tradition catholique que sur ses caricatures, aussi attentif aux expressions actuelles qu'aux formes anciennes de cette continuité; il salua au passage les respectables couples : pessimisme et optimisme, eschatologie et effort de chrétienté, gauche et droite, Hegel et Kierkegaard, dont l'absence rendrait ennuyeuse toute fête de famille chrétienne.

A Pierre Mesnard revenait de traiter du rôle du chrétien membre d'une Église universelle dans un monde divisé. Les tensions religieuses surtout retinrent son attention et la nôtre. Il évoqua les divisions existantes entre Catholiques et Juifs, Musulmans, Orthodoxes, Protestants, et aussi entre Catholiques de diverses tendances théologiques ou politiques, donnant des exemples assez concrets, avec l'autorité de l'expérience. Il termina sur un appel au travail missionnaire et politique, placé sous le patronage des grands noms de Thomas More, Saint-

Exupéry, Bernanos et Mounier. Quelques considérants firent froncer divers sourcils. Mais tous applaudirent aux conclusions. Orateur et auditeurs rendirent là un beau témoignage.

Le mercredi de Pâques, Pierre Jouguelet fit une conférence sur la vie intellectuelle du croyant dans l'Église. Jouguelet est de ceux qui, comme Perret, donnent l'impression non seulement de traiter leur sujet, mais, dans plus noble simplicité, de le méditer, de le vivre spirituellement devant leur auditoire. Je n'insisterai pas sur développement donné aux divers points de son exposé : 1) La résolution nécessaire à l'intellectuel catholique de ne laisser ni sa foi énervée par l'intelligence, ni son intelligence paralysée par sa foi. 2) Les raisons, formes et occasions du malaise de l'intellectuel catholique. 3) Les conditions de la fécondité et les lignes générales de son développement. 4) La pierre de touche qui permet de discerner la foi de ses expressions culturelles. 5) Comment résoudre le possible désaccord entre une décision hiérarchique et une étude personnelle.

Après quoi, André Latreille fit de la place et du rôle de l'Église dans le monde contemporain, de ses difficultés actuelles et prévisibles, la description construite et précise qu'on pouvait attendre de ses compétences d'historien et de politique, plus sensible sans doute aux aspects institutionnels qu'aux réalités mystiques, aux relations juridiques qu'à la vie spirituelle qui tâche à assurer son humble cheminement.

Mais ces conférences n'étaient que des sortes d'intermèdes aux célébrations liturgiques, où le peuple des pèlerins évoquait par sa ferveur coutumière, et peut-être par la dominance féminine, les bonnes paroisses françaises. Le jeudi et le vendredi saints, elles se déroulèrent à Saint-Pierre-ès-Liens, je dirais sous l'œil du Moïse de Michel-Ange, si l'on n'avait relégué au tombeau de Jules II ce marbre fait pour le seuil d'un désert, et s'il

ne semblait là détourner de tout spectacle visible, même ecclésial, un regard chargé d'expériences humaines et divines. Les cérémonies furent liturgiques, à la mode des meilleures de chez nous; le célébrant, en particulier, semblait avoir heureusement moins le souci du sacré — comme dirait sans nuance un liturgiste qui n'aurait pas lu l'article de M. Martimort dans *La Maison-Dieu* n° 25, — que de la digne participation du peuple de Dieu aux mystères. S'il m'était permis d'exprimer quelques regrets, j'avouerais que la distribution de la communion, le jeudi saint, semblait, dans mon coin, mal organisée; d'autre part, la répétition incessante des hymnes latines à la procession du jeudi, et à la Vénération de la Croix, le vendredi saint, était lassante et dissipait tout ce qu'elles avaient pu garder de triomphal. Je fus sensible également au déséquilibre produit par le silence où s'acheva la messe des présanctifiés privée de conclusion communautaire, les vêpres, anachroniques à cette heure matinale, n'ayant pas été chantées.

Plus émouvante que cette cérémonie fut pour moi la paraliturgie au Colisée, l'après-midi. L'heure, le cadre, les souvenirs évoqués par Marrou, avec la réserve ou l'élargissement nécessaires, la simplicité des gestes, la participation de pèlerins allemands, le dialogue fraternel des deux langues, tout contribua à faire de ce Chemin de Croix un bel acte chrétien, simple, avec le minimum d'uniformes et de sacré.

Il y eut aussi de beaux moments dans la vigile pascale, célébrée, à partir de vingt-deux heures, à l'*Ara Cœli*, basilique franciscaine, si des français peuvent encore accorder cette épithète à la luxuriance baroque. Dirai-je néanmoins que je n'ai pas trouvé tout à fait l'atmosphère spirituelle que j'attendais. Le sens liturgique chrétien m'apparaît jouer surtout dans la rencontre d'une mémoire profonde, ni surprise, ni habituée au *mystère*, et d'une foi décrassée, mais sans trop d'apprêt (au sens où on le dit aussi de l'amidon) hiératique. Or,

le cette « repristination » comme parle le Décret, les ites inventés m'apparurent, comme les jeux de lumière lectrique, artificiels; comme aussi les passes autour du ierge, et les symbolismes mineurs. Et puis, que venait aire la chape violette du célébrant dans cette lumière iascale? J'ai entendu critiquer le choix des leçons. La ivision des Litanies des Saints donnait trop d'impor- ance à ce rite autrefois introduit pour occuper le temps lu peuple que ne pouvait contenir le baptistère où se éroulait la cérémonie essentielle. Pareillement, les répon- es des assistants aux protestations du célébrant m'ont emblé convaincues sur ordre. Que l'on se reporte à l'ar- icle de F. Van der Meer dans *La Vie Intellectuelle* avril 1949), que l'on compare la cérémonie de l'*Ara Cœli* n 1951 à celle d'Hippone au temps d'Augustin, et l'on erra la différence : alors l'ancienneté était du côté des ites traditionnels, et la nouveauté du côté du peuple : a jeunesse des « renés » renouvelait par sa seule pré- ence les « vieux » chrétiens; ici, la nouveauté affectait es rites; et c'était d'un peuple peu familier avec eux, et habitué » à sa foi, qu'on s'efforçait, avec du latin, et les gestes trop massifs, de raviver la sensibilité baptis- nale. Je ne dirai rien de l'horrible musique d'orgue et le clochettes qu'on nous interposa entre l'intonation du loria pascal et sa poursuite par les assistants. Le Kyrie tait pourtant beau, et le Gloria parvint à le redevenir. 'Homélie du P. Féret nous remit dans l'atmosphère de 'Exode, encore qu'elle ait été plutôt celle des jours où a caravane mosaïque eut besoin de toute sa foi pour roire à la Terre Promise et résister aux souvenirs d'É- gypte. Là encore, par l'absence d'un peuple nouveau, 'Alleluia avait perdu un peu de son caractère de chant le délivrance et de triomphe. La cérémonie n'avait donc oint tenu à mes yeux les promesses que faisait à ceux ui avaient monté le dur escalier de l'*Ara Cœli*, le feu le bois allumé sur le parvis et dont les flammes s'harmo- isaient si heureusement avec la douceur du ciel noc-

turne et la lueur diffuse de Rome, concentrée et adoucie comme celle d'une lampe à huile, sur la façade ocre du Capitole. La Vigile pascale avait plus de braises que de flamme. Mais le vent de Pentecôte pourra quelque jour souffler dessus.

Le lendemain, vers onze heures et demie, la place Saint-Pierre se remplit, pendant qu'une messe et des chants latins radiodiffusés cherchaient à créer une atmosphère, d'un peuple assez nombreux qui m'apparut en majorité allemand et français, la pluie matinale ayant fait peur aux indigènes. Lorsqu'à douze heures précises le pape apparut à la loggia, une fanfare fit sonner ses cuivres. Puis ce fut le discours pontifical et l'indulgence plénière; on applaudit, on cria, mais une certaine discrétion nordique dans mon coin laissait à la ferveur des fidèles toute sa dignité.

Le lundi de Pâques, après la messe des hommes à Saint-Louis-des-Français, vers dix heures et demie, conjointement avec des Frères *Quatre-bras* et des membres de leurs amicales, la Paroisse universitaire conduite par l'ambassadeur de France montait les quelques cent quarante marches qui conduisent à la « Salle de la Bénédiction »; quand l'arrière-garde aiguillonnée par les majordomes se fut casée, le pape précédé de hallebardes fit son entrée sur la *sedia*, salué par des cris enthousiastes. Arrivé au trône, il tira et lut son manuscrit, geste inusité, mais qui s'explique facilement. On pourra dans l'*Osservatore Romano* du 28 mars lire le discours du Saint-Père.

Après son discours et les rites usuels, le Souverain Pontife se fit présenter les notabilités présentes, dont Mme Péguy, et repartit sur la *sedia*, tandis que s'agitaient les mains, les mouchoirs, les miroirs utilisés comme périscopes, et qu'on criait sur un rythme connu « Vive le pape ». Le Saint-Père, avec beaucoup d'élégance, touchait tantôt à droite, tantôt à gauche, les mains tendus vers lui, et la foule s'écoula au chant de

hymne de Sérapion pour se faire photographier sur esplanade de Saint-Pierre, commentant avec satisfac-on les paroles pontificales si nuancées et cependant ncourageantes, dont le P. Dabosville devait faire le urlendemain un commentaire parfaitement au point.

Le mardi de Pâques, au matin, les groupes se parta-èrent les Catacombes, où la messe fut célébrée. A eize heures Saint-Paul-hors-les-Murs offrit le spectacle es Vêpres bénédictines. Et le jeudi après-midi, ce fut i clôture à Saint-Jean-de-Latran, cathédrale de l'évêque e Rome, avec la procession au baptistère cher au '. Paris, et dont les souvenirs voudraient faire éclater : riche enduit dont la piété moderne les a glacés, croyant ssurer leur maintenance. Puis on revint à la Basilique ù un magnifique *Te Deum* vint mettre le point final au èlerinage romain. Le lendemain c'était Assise, et le urlendemain la France, et le temps pour chacun de ombiner, de tous les bouts de souvenir, la mosaïque ersonnelle.

A.-Z. SERRAND.

MAC ARTHUR DISGRACIÉ

La révocation du général Mac Arthur vient conclure n long débat politique aux États-Unis et dans la vie nternationale; la question est de savoir si elle n'en ouvre as un autre aussi véhément.

On connaît l'homme : un soldat aux talents stratégi-ues indiscutables; un audacieux, un risque-tout, que son udace, dans la guerre de Corée, a exposé à l'échec du

Yalu, mais à qui elle avait permis auparavant l'étonnant débarquement d'Inchon; un tenace, qui cette fois encore a réparé l'échec comme il était rentré à Bataan et comme il avait ramené ses troupes de la Nouvelle-Guinée jusqu'au Japon; un chef avec le génie volontaire et la brusquerie des vrais chefs. Mais aussi un politicien qui déjà une fois a convoité la présidence, qui, surtout, a ses vues personnelles et ne sait pas les cacher, qui compte, pour les faire prévaloir, sur ses amis députés ou sénateurs et ne leur refuse pas non plus son appui dans leurs campagnes. Un proconsul qui jouit de son faste et des honneurs qui lui sont rendus, qui se complaît à se montrer aux Japonais plus puissant que le Mikado, à incarner pour les Orientaux le prestige de l'Amérique, et que peut-être leur encens grise un peu. Un point de mire et que Moscou a choisi pour en faire le type du belliciste, suivant la technique de Hitler clouant au pilori « Herr Benes » : elle consiste, on devrait s'en souvenir, à noircir un adversaire en le dépeignant comme l'unique obstacle à la paix, en concentrant sur lui les haines ou les inquiétudes pour détourner l'attention; si une partie de la presse semble l'oublier, n'ayons pas la mémoire si courte et ne soyons pas dupes.

N'allons pas non plus méconnaître ce qu'il y a de compréhensible dans les positions de Mac Arthur. Elles expriment les sentiments du militaire qu'exaspèrent les limitations imposées, alors que ses ennemis se regroupent au delà d'une frontière qu'ils ont passée eux-mêmes impunément, et alors qu'il croit avoir le moyen de le pulvériser; il juge absurde l'arrêt sur le trente-huitième parallèle, ligne sans aucune signification stratégique, géographique, historique; il a sous la main l'armée réorganisée de Tchiang Kaï-Chek, qui ne demande qu'à s'employer, et il est persuadé que son débarquement en Chine abattrait Mao Tse-Toung ou tout au moins créerait la seule diversion capable de mettre fin à la guerre de Corée et d'économiser les vies américaines.

e politicien confirme ces vues du militaire. Il n'a jamais pprouvé l'abandon des nationalistes; il assistait impuissant, naguère, à la mission de son supérieur hiérarchique Marshall en vue de négocier un armistice entre eux et s rouges au moment où les nationalistes paraissaient ainqueurs; il peut se targuer d'avoir eu raison contre eux qui prenaient les communistes pour de simples éformateurs agraires. Installé sur place, le proconsul se roit plus compétent que les objecteurs de Paris ou de Vashington. Il fait écho, d'autre part, à ces riverains u Pacifique orientés beaucoup plus vers l'Extrême-Orient que vers l'Europe; il déclare avec force que le ort de l'Europe elle-même se joue en Asie; et si ceux ui l'applaudissent reflètent souvent une optique locale, ul n'oserait affirmer qu'il n'en aille pas ainsi tout autant e la nôtre que, comme lors de l'affaire mandchoue, ous ne sous-estimions terriblement l'enjeu, en nous ypnotisant sur la possibilité d'une invasion que Moscou 'entreprend pas malgré son énorme supériorité matéielle, rien ne dit que nous ne nous aveuglions sur les lans réels du Kremlin et sur le poids encore plus écraant que leur conférerait dans dix ou vingt ans un bloc urasien coagulant la moitié de l'espèce humaine; rien e nous dit qu'un jour les vues lointaines de Mac Arthur e nous apparaissent géniales.

Mais il faudrait alors l'appeler, comme on l'a fait du énéral de Gaulle, « un presbyte de génie ». Il s'irrite e l'immédiat, il ne veut pas admettre les obstacles. Les ésitations de la diplomatie l'impatientent. Et de leur ôté les diplomates redoutent ses imprudences. L'Angleerre, pour des raisons complexes, — commerce de Hongkong, pression de l'Inde, réalisme devant le fait ccompli mêlé d'illusions sur sa nature, — veut à tout rix ménager la Chine. Paris incline dans le même sens, ant par crainte d'une invasion chinoise au Tonkin que l'une invasion russe en Europe, et surtout, peut-être, 'un engrenage où s'affaiblirait la défense de l'Occident.

Lorsque Mac Arthur, jugeant peu probable une intervention des Soviets, se dit prêt à en courir le risque calculé, il parle en joueur, mais c'est un pari trop gros de conséquences pour que l'Europe veuille l'accepter. Et Lake Success, unanime en juillet à organiser la résistance, n'entend pas prêter à l'équivoque ni paraître à la remorque des États-Unis; il s'agit pour l'O.N.U. d'empêcher l'agression, non d'étendre le conflit ou de prêcher la croisade. C'est d'ailleurs en propres termes ce que rappelait le président Truman.

Car le département d'État et la Maison Blanche sont outrés de la désinvolture avec laquelle le général empiète sur leur domaine. Ce soldat manque de discipline. Il ne sait pas s'effacer devant le pouvoir civil. Il cherche à lui forcer la main, à lui imposer un changement de politique. Il a multiplié les déclarations intempestives. Sa lettre au député Martin aura été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Imagine-t-on le général de Lattre de Tassigny écrivant publiquement à M. Michelet ou à M. Capitant pour accuser le gouvernement de mollesse en Indochine? Il est si délibérément sorti de son rôle qu'on se demande s'il ne l'a pas fait exprès. Ou bien après avoir vu le président Truman traverser la moitié du monde pour le rencontrer à l'île de Wake, s'est-il persuadé qu'il était intouchable, qu'on n'oserait lui faire perdre la face aux yeux des Asiatiques et paraître ainsi désavouer une attitude de fermeté? De telles considérations expliquent en effet la longanimité dont on a fait preuve envers lui. Mais précisément le défi de sa lettre permettait de le révoquer sans courir le risque d'un équivoque. Si bien qu'il semble, une fois de plus, avoir voulu jouer quitte ou double : ou bien il obtiendra carte blanche, remportant un nouveau triomphe personnel; ou bien, laissant un autre appliquer des directives contraires à ses vues, il préparerait sa revanche à Washington.

C'est pourquoi son départ ne résout rien. Moins qu'

Jamais le Département d'État n'oserait encourir le reproche d'apaisement. Il évitera les provocations; il ne donnera pas l'ordre de marcher sur le Yalu ni de protéger un débarquement de Tchang Kaï-Chek en Chine; il ne découragera pas les médiateurs, et surtout il aura désormais l'assurance que le commandant en chef ne viendra plus, tel Mac Arthur dans son offre d'armistice, usurper ses initiatives avec une maladresse voulue. Mais il ne lâchera ni la Corée du Sud ni Formose, et, malgré les pressions britanniques, il est fort douteux qu'il accepte de reconnaître les communistes chinois.

Ceux-ci se montreront-ils plus conciliants? Rassurés sur leur frontière mandchoue, consolidés dans leur prestige par l'éviction de leur principal adversaire, jugeront-ils le moment venu de mettre fin à leurs pertes en vies humaines, de reconstruire en paix leur économie et d'échapper au contrôle que suppose nécessairement le concours de Moscou? Londres l'espère. Rien n'y prépare dans la propagande officielle de Pékin. Même s'il n'est pas un simple instrument et s'il cherche l'égalité avec Staline, Mao Tse-Toung peut trouver avantageux de rester l'instigateur des révolutions asiatiques. A supposer même que la Corée, objectif secondaire, ne lui paraisse plus justifier une campagne disproportionnée à son intérêt, l'avenir seul dira si l'arrêt des opérations va s'étendre à tout l'Extrême-Orient, ou si l'Indochine, épargnée tant qu'elles duraient ailleurs, ne va pas subir une pression accrue.

En pareil cas les chances d'une revanche politique augmenteraient d'autant pour Mac Arthur. Si les élections présidentielles avaient lieu demain, il ne serait pas exposé, comme en 1948, à se voir désarçonné dès la première course. Pour les républicains, il devient, plus que Taft, la grande vedette. Certes il ne sera jamais, selon l'optique américaine, un candidat idéal. Son caractère tranchant et distant ne l'a pas rendu populaire, contrairement au bon-garçonnisme d'un Eisenhower; si

celui-ci se présentait il l'emporterait, mais il y répugne, et l'on ne voit guère une bataille politique aux États-Unis tourner au conflit de généraux... Contre le président Truman, Mac Arthur serait beaucoup plus redoutable, d'autant plus que les républicains, après vingt ans, bénéficieront de l'usure du régime, des scandales récents, du mouvement d'opinion qui a fait limiter la durée du mandat présidentiel. Tout dépendra des six mois précédents; et il faut bien dire aussi que les choix des partis, lors de leurs Conventions, sont le plus souvent imprévus et imprévisibles.

Qui ne voit cependant à quel point une élection de Mac Arthur, en novembre 1952, ferait rebondir la crise? Il ne serait pas élu, comme Taft ou comme Roosevelt, sur la question sociale, mais sur la politique extérieure. Sans doute les tractations préalables aboutissent-elles toujours à des compromis (et c'est ce qui, encore aujourd'hui diminue ses chances, à moins qu'il n'apparaisse comme le porte-drapeau imbattable); et la situation internationale aura changé. Il n'en symbolisera pas moins l'intransigeance; il sera poussé par tous les dépisteurs d'espions par les dénonciateurs de menées subversives, par l'anti-communisme instinctif et violent des masses. Pour peu que les événements aient paru lui donner raison, il exercera une influence capitale sur un gouvernement « républicain » même présidé par un autre. Sa révocation fait passer le débat momentanément sur le plan intérieur mais ce n'est qu'un ajournement si, dans l'intervalle, l'répit n'a pu aboutir à la vraie paix.

AUGUSTE VIATTE.

L'ANGLAIS ET LE NOIR

Les élections qui se sont déroulées en Gold Coast (Côte de l'Or), le mois dernier, auraient mérité de retenir davantage l'attention française. Elles dépassent en effet, et très largement, la portée d'élections locales à une simple assemblée consultative; elles marquent essentiellement l'application d'une nouvelle politique africaine de la Grande-Bretagne.

Pour avoir accompli une œuvre moins spectaculaire que l'élaboration d'une vaste constitution, telle celle de l'Union Française, embrassant la généralité des territoires de la Couronne, la Grande-Bretagne, après la guerre, ne s'en est pas moins engagée résolument dans la voie du développement constitutionnel de ses territoires d'Afrique Occidentale. Aboutissement logique de l'*Indirect Rule*[1], la politique coloniale reste marquée, encore aujourd'hui, sur le plan constitutionnel, par un empirisme de la meilleure tradition britannique. Les constitutions octroyées à chacun des territoires leur sont particulières; tout en s'inspirant d'un modèle théorique, correspondant aux institutions mêmes du Royaume,

1. Principe d'administration qui s'appuie essentiellement sur les autorités traditionnelles que le pouvoir colonial se contente de contrôler. S'oppose au système d'administration directe en honneur dans les territoires français et jusque, malencontreusement, dans les protectorats.

elles ont en vue d'abord l'état du territoire auquel elles doivent s'appliquer. En Nigéria, le pays le plus peuplé de toute l'Afrique Occidentale, une nouvelle constitution est donnée en 1947, qui est d'ailleurs, à l'heure actuelle, en cours de révision.

La conjoncture politique de la Gold Coast est plus complexe : le pays qui, jusqu'en 1947, avait connu une situation calme, s'est trouvé brutalement en face d'un ensemble de problèmes qui allaient amener les pouvoirs publics à repenser la formule d'administration. C'était tout d'abord un malaise économique engendré par la maladie des cacaoyers[2], la hausse des prix, le durcissement des positions du colonat européen, la diminution des importations en provenance de la zone dollar. Cette crise économique se doublait encore d'un malaise psychologique dû au retour d'un grand nombre de tirailleurs démobilisés non encore reclassés. Sur un plan proprement politique, le gouvernement local se trouvait en présence des revendications qui sur la Gold Coast, le Togo britannique et le Togo français, demandaient un regroupement du « peuple ewé ». Enfin un parti autonomiste, nationaliste, *the United Gold Coast Convention*, se constituait qui allait étendre son influence aux différents milieux africains. En février et mars 48, la capitale Accra connaissait des émeutes graves qui se soldaient par vingt-six morts, deux cent quarante-deux blessés, un million de livres sterling de dégâts (chiffres officiels).

Après l'envoi d'une première commission parlementaire d'enquête, un comité de trente-neuf membres africains et présidé par M. James Henley Coussey, lui même magistrat africain, fut chargé d'élaborer un plan de réformes devant remédier à la situation du territoire.

Lorsque, à la fin de 1949, le fameux rapport Coussey

2. La production du cacao détermine en large partie, dans les régions forestières, le revenu monétaire des Africains.

it publié, la situation du pays était encore troublée, en aison notamment de la scission intervenue au sein de *United Gold Coast Convention* qui entraîna la forma- on d'une nouvelle organisation autochtone, le Parti e la Convention du Peuple, dont le leader Kwame krumah prit la tête.

Les propositions présentées par le rapport Coussey ouvaient paraître révolutionnaires. Pour être juste 'ailleurs, il faut dire que l'essentiel en était contenu ans les conclusions de la commission parlementaire pré- idée par M. Watson. Ce sont pourtant ces propositions ui ont été, moyennant quelques restrictions assez se- ondaires, acceptées et promulguées par le Gouverne- ient de Londres dans la nouvelle constitution de la Gold oast. Le territoire n'a qu'une seule assemblée (au lieu e deux proposées par le rapport), élue au suffrage uni- ersel à deux degrés. A l'ancien conseil exécutif placé uprès du gouverneur et responsable devant lui seul est ubstitué un nouveau conseil qui n'est pas encore con- eil de ministres, mais dont les membres africains (huit ur douze) sont responsables *individuellement* (et non ollectivement comme le suggérait le rapport Coussey) evant l'assemblée. C'est donc, on le voit, l'institution 'un régime représentatif qui figure pour la première is en Afrique noire[3] un régime de *self-government*. outefois le gouverneur conserve des pouvoirs excep- onnels en cas d'urgence où lorsque l'ordre public exige. Le Conseil exécutif comprend de plus, constitu- onnellement, trois hauts fonctionnaires européens.

Les élections de février ont amené à l'Assemblée légis- ative une écrasante majorité de membres des Partis de a Convention du Peuple qui, par le fait même, détien- ront la majorité des sièges du Conseil exécutif et qui

3. Exception faite du Libéria qui n'est d'ailleurs pas sorti d'un égime colonial, mais qui se trouve soumis, de fait, à un véritable rotectorat économique des U.S.A.

fourniront également un leader[4]. C'est donc le parti le plus extrémiste, le plus rigoureusement nationaliste, qui demandait l'*indépendance d'abord,* c'est ce parti qui va avoir, le premier, assumer les responsabilités les plus hautes qui aient jamais été consenties à des Africains noirs.

Autant que l'empirisme de la politique coloniale anglaise pour qui il importe peu que Nigéria, Gold Coast, Gambie aient une constitution différente et d'un niveau différent, sont significatifs les commentaires britanniques en face des résultats aux élections de Côte de l'Or. S'ils expriment tous une certaine inquiétude devant le risque de confier d'importantes responsabilités aux membres d'un parti extrémiste, ils affirment aussi la nécessité de jouer franc jeu. C'est au lendemain des élections que le gouvernement du territoire a libéré Kwame Nkhruma, destiné à devenir une sorte de Prime Minister : « La prison doit céder devant les urnes », philosophe le *Daily Express* (organe de Lord Beaverbrook).

Le *Times* assure les nationalistes que les pouvoirs réservés au Gouverneur dans le cas où l'ordre public est en péril « tomberont en désuétude aussi complètement que le veto royal en Angleterre si les Africains... peuvent montrer qu'ils sont les garants loyaux de la justice et du bien-être de leurs concitoyens »; de même pour le *Daily Herald* travailliste, « la liberté exige l'exercice de la responsabilité, mais le sens de la responsabilité ne peut être véritablement acquis que par ceux qui possèdent la liberté ».

Excellent principe. A l'étranger, au moins autant qu'en Angleterre, on ne sera pas cependant sans se demander s'il n'est pas d'application prématurée.

C'est que la nouvelle orientation imprimée au destin

4. Ce leader ne sera pas réellement un premier ministre, n'ayant pas reçu pouvoir de direction sur ses collègues du Conseil Exécutif qui ne sont responsables qu'individuellement devant l'Assemblée

politique de la Gold Coast ne sera pas sans influer sur l'évolution d'autres territoires africains. Et des administrations étrangères de s'interroger. Au Congo, ou la Belgique s'est maintenue dans une ligne de développement lent mais progressif, on ne supporte pas sans impatience la poussée des courants réformistes sinon révolutionnaires des autres puissances coloniales.

Du côté français, on observe avec plus de circonspection encore cette nouvelle orientation politique. La Gold Coast est environnée de territoires français : Côte d'Ivoire à l'ouest, Haute-Volta au nord, Togo-Dahomey à l'est. C'est pour ce dernier groupe de territoires qu'un problème peut se poser, et tout particulièrement pour le Togo, territoire sous tutelle, à caractère par conséquent international[5], et au sein duquel, comme nous l'avons dit, un assez fort mouvement s'est manifesté depuis trois ans, en faveur du regroupement du « peuple ewé ». Il y a là un peuple dont l'unité est certaine (bien qu'il ne couvre pas, tant sans faut, la totalité de tous ces pays) et qui s'est trouvé divisé, par l'effet des partages qui ont marqué la conquête de l'Afrique, entre la Gold Coast, le Togo britannique et le Togo français, si ce n'est même le territoire du Dahomey. Ces revendications « pan-ewé » ont été portées à plusieurs reprises devant le Conseil de Tutelle des Nations Unies. La seule conclusion prise par le Conseil a été de recommander aux deux puissances admonestantes de rechercher ensemble une solution donnant satisfaction aux intéressés. On ne peut dire que la France considère cette perspective avec faveur : quelle que soit la solution à laquelle on parvienne, elle risquerait fort, pense-t-on, d'entraîner les territoires français de cette portion de côte du Bénin dans l'orbite anglaise[6]. L'attrait d'un pays comme

5. Caractère insensible à l'intérieur, où le même type d'administration que dans les territoires coloniaux a été appliqué.

6. On prétend d'ailleurs que les Britanniques porteraient un intérêt très direct aux « pan-ewé » du Togo français.

la Gold Coast, dont le développement est autrement plus florissant, qui atteint aux responsabilités du *self-government*, y aiderait sans doute notablement. Des élections locales récentes au Togo ont bien manifesté un recul des éléments « pan-ewé », nous manquons d'éléments pour apprécier la profondeur de la désaffection populaire à leur endroit.

Il serait regrettable pourtant que l'inquiétude suscitée par l'audace de la politique anglaise empêchât la France d'aller de l'avant dans la voie qu'elle s'est tracée il y a cinq ans. Les méthodes ne sont pas comparables : « Les Anglais, écrivait Paul Alduy, ont tracé toutes grandes les avenues qui mènent à l'égalité des hommes par l'égalité des groupes et des États. Les Français, qui aiment bien donner à leurs idéologies un caractère d'universalité, s'efforcent d'ouvrir les portes de leur cité à tous les peuples d'Outre-mer [7]. » Si cela est vrai, des expériences récentes nous conduiraient à penser que la seconde méthode, finalement plus périlleuse, entraîne souvent à recourir à des moyens tout autres que libéraux. Entre la liberté des individus et celle des peuples et des groupes, en Afrique comme ailleurs, un équilibre est à trouver. Cela demande évidemment une adaptation minutieuse au niveau d'évolution des peuples : adaptation d'esprit, adaptation des institutions. En ce sens, l'exemple de la politique anglaise vis-à-vis de la Gold Coast, mérite qu'on s'y arrête.

PIERRE-ALBIN MARTEL.

7. In *Marchés Coloniaux*, 23 décembre 1950.

LES SIGNES DU TEMPS

L'Assemblée plénière de l'épiscopat français

Les 3 et 4 avril s'est tenue à Paris, dans les locaux de l'Institut catholique, une Assemblée plénière de l'épiscopat français. Tous les cardinaux, archevêques et évêques, sauf deux, retenus par l'âge ou la maladie, étaient présents pour étudier les problèmes intéressant l'Église de France dans son ensemble. Trois questions avaient été mises à l'ordre du jour : la pastorale des sacrements, la réorganisation du secrétariat de l'Action catholique, l'enseignement libre.

L'importance d'une pareille assemblée se mesure aisément au fait que, depuis 1789 jusqu'à 1951, l'épiscopat français ne s'était réuni que quatre fois, et il fallait remonter, pour trouver la dernière réunion plénière, jusqu'à 1907, c'est-à-dire aux temps difficiles des lendemains de la Séparation, à un demi-siècle en arrière. Depuis longtemps, seule l'assemblée des cardinaux et archevêques exprimait devant l'opinion les vues de l'Église de France sur les problèmes de l'heure et traçait aux catholiques les voies où leurs chefs désiraient les voir s'engager. Sans doute y a-t-il assez dans ces déclarations annuelles pour orienter les esprits et les efforts. Néanmoins, cette assemblée relativement restreinte ne peut ni traduire les sentiments sur lesquels se fait l'accord de tous les évêques ni prendre la responsabilité de parler, face aux pouvoirs publics, au nom de l'Église de France. Ceux qui ont eu, au lendemain de la tourmente de la

guerre, à traiter des problèmes religieux et scolaires ont souvent déploré de ne trouver comme interlocuteurs que des chefs de diocèse isolés, parlant en fonction de situations locales et se défendant toujours d'engager le corps dont ils étaient membres. Les catholiques qui s'efforcent de repenser les grands problèmes nationaux ont souvent appelé de leurs vœux — la revue *Terre Humaine* faisait encore écho le mois dernier à ce souhait — l'heure où l'Église, parlant avec l'autorité d'un corps, expliquerait et commenterait dans un document officiel la doctrine scolaire de l'Église, proposerait les lignes d'une action justifiée par les principes du droit et par les données d'une situation propre à notre pays.

Du travail effectué dans les séances de cette assemblée plénière nous ne savons que ce qui a été porté à la connaissance du public par des communiqués d'une extrême discrétion et par une longue déclaration sur l'enseignement libre.

Cette déclaration est un document considérable. Elle est conçue non seulement pour les fidèles, mais aussi pour les « esprits droits, quelle que soit leur position philosophique ou confessionnelle », de manière à ouvrir la voie à la nécessaire solution d'un problème devenu angoissant. Dans une première partie, elle rappelle brièvement les raisons doctrinales immuables qui imposent aux catholiques le maintien de l'école chrétienne : l'enseignement des derniers papes, les déclarations constantes des évêques français interdisent que puisse être mise en question la nécessité de l'école chrétienne. Une seconde partie décrit la situation « humiliante et douloureuse » qui empêche en France les catholiques d'exercer un droit qui pour eux correspond à un devoir et qui est d'ailleurs inscrit dans la législation. Situation dont l'acuité est telle que, si l'épiscopat admet la nécessité de quelques délais pour élaborer un système de vraie liberté, il ose dire que « des mesures immédiates s'impo-

nt rigoureusement », — sans d'ailleurs préciser la ature de ces mesures, autrement que par cette ques-on :

Est-il excessif de demander à l'État de rétablir, devant les igences scolaires, l'égalité de toutes les familles françaises, mme il l'a fait au lendemain de l'autre guerre dans la loi ncernant les pupilles de la nation ?

Au reste, et c'est la troisième partie, l'Église demande respect de la liberté de conscience pour tous. Loin attaquer l'enseignement public, où elle compte, parmi s maîtres et parmi les élèves, des fils — « un nombre nsidérable de baptisés » et souvent « d'éminents catho-ques » — elle proclame son souci de donner son assis-nce spirituelle partout; elle invite les parents chrétiens s'organiser pour que leurs enfants obtiennent, spécia-ment dans les écoles techniques et les collèges mo-rnes, encore injustement défavorisés par rapport aux oées, les moyens d'acquérir la formation religieuse sitive nécessaire. La déclaration se termine par un ardent et cordial appel » en faveur d'une paix scolaire i consacre, dans la justice, la fraternité française.

Ce qui frappe d'abord, dans ce document, c'est l'ac-nt de sereine modération qui le caractérise tout entier. s évêques de France se sont gardés d'exprimer leurs quiétudes — qui sont grandes — leurs revendications qui sont instantes — sur un ton d'amertume ou de enace. Ils ont posé fortement de grands problèmes vant la conscience nationale. Prudence politique, des-ée à apaiser des réactions provoquées par certaines rmules ou par certaines attitudes de groupes catholi-es, voire de chefs isolés et raidis par la lutte quoti-enne ? Je ne le pense pas. Mais plutôt souci pastoral apprécier exactement les réalités sociales et spirituelles moment, de rappeler avec fermeté d'invariables prin-pes, tout en tenant le plus grand compte des situations

de fait qui permettent parfois, dans des voies nouvelle de satisfaire autrement aux exigences des principes.

Jamais peut-être document épiscopal n'avait accord autant d'attention à l'enseignement public. Le ministr de l'Éducation nationale a cru devoir aussitôt prend acte « avec une certaine satisfaction... de l'hommag rendu à la valeur de l'enseignement public et au méri de ses maîtres ». Cela est fort bon. Il aurait été préf rable pour la cause de l'apaisement de ne point ajout aussitôt à sa déclaration une pointe contre les pressio exercées sur les parents pour les détourner des écoles d la République, et d'aller dans une certaine mesure a devant des évêques en prouvant aux parents qu'ils po vaient être complètement rassurés sur la liberté laiss aux catholiques de recevoir une formation religieuse tous les degrés de l'école publique. Car il y avait da le document épiscopal un appel émouvant, auquel il ser facile de répondre, en faveur d'un public scolaire qui doit point avoir au point de vue religieux moins liberté et de droits que le public des établissemen secondaires et supérieurs. Cette sollicitude, il faut dire, est, de la part de bien des évêques, nouvelle. E est propre à rappeler aux groupes catholiques trop bi qués sur la défense de « l'école libre » que, dans l'av nir, il y aura certainement un nombre croissant d'enfan fréquentant de nouveaux établissements scolaires p blics, et que l'on ne défend pas « la religion » en désintéressant de ceux qui ne sont pas inscrits dans institutions portant une estampille catholique officiel

On trouverait jusque dans le document épiscopal détail qui prouverait que les milieux catholiques ont la peine à comprendre certaines réactions du public s laire laïc (sur l'unité nationale par exemple), et qu répugnent à admettre les progrès et les bienfaits sp tuels d'un climat de libre affrontement qui se révè lorsque la laïcité est loyalement pratiquée, singuliè ment favorable à une solide formation religieuse. De t

alentendus sont inévitables. Il appartient, pour une art, aux laïcs, par un vrai libéralisme, aux universi- ires catholiques par leur témoignage, de les dissiper.

Il reste que la déclaration de l'assemblée plénière nstitue vraiment un signe des temps. A des politiques apables de discerner la portée de certaines transforma- ons à travers les formules toujours nuancées des docu- ents ecclésiastiques officiels, capables — ce qui est ns doute rare aujourd'hui — d'accorder plus à la rme modération qu'à l'action directe; aux hommes de nne volonté capables de résister aux fièvres de la ériode électorale déjà ouverte, ce texte, sous réserve de traduction prochaine en programme pratique d'action, vrait ouvrir des perspectives assez nouvelles.

A. Latreille.

La grève pilote des transports parisiens

La grève du personnel de la R.A.T.P., bien que pré- sible, a néanmoins surpris par sa durée.

Les conséquences du mouvement se sont développées chaîne.

Sur le plan local, déficit de plus de deux milliards dans budget de la R.A.T.P., coût des transports de rem- acement publics et privés, manque à gagner provenant freinage des transactions du commerce parisien.

Sur le plan national, la grève a joué le rôle de mouve- ent pilote. Successivement, les chemins de fer, le gaz l'électricité ont été atteints. Les fonctionnaires à leur ur ont revendiqué. Afin d'enrayer à tout prix la menace désorganisation générale du secteur public pendant le yage en Amérique du président Auriol, le gouver- ment s'est résolu à agir indirectement sur les salaires

de ce secteur en décidant hâtivement le relèvement
salaire minimum interprofessionnel garanti.

Cette décision a réagi inévitablement sur l'ensemb
des salaires publics et privés. Prise à froid, avant l
grèves, elle aurait déterminé un ajustement du nive
des salaires probablement moins inflationniste de qu
ques 3 %.

De la manière la plus classique, les conséquences éc
nomiques ont succédé ou vont succéder aux cons
quences financières : relèvement des prix des produits
basé, du gaz, de l'électricité et des tarifs de transpor
nouveaux impôts. Dans quelques mois — probableme
en octobre — bien des éléments risquent d'être réu
pour déterminer le réamorçage d'un nouveau cycle.

La grève des transports parisiens pouvait-elle ê
évitée ou limitée ?

Première constatation à retenir : les grèves de ma
sont restées limitées au secteur public nationalisé. Da
le même temps le secteur privé réussissait à résoudre p
cifiquement, malgré l'opposition de la C.G.T., — et n
à part le cas très particulier de la sidérurgie lorraine,
le problème des augmentations de salaires reconnu
nécessaires. Ce fut le cas notamment dans le textile
dans l'industrie des métaux de la région parisienne.

Ce contraste invite à distinguer la crise de mars
mouvements survenus antérieurement à l'intervention
la loi du 11 février 1950 sur le retour à la liberté eff
tive de discussion des conventions collectives.

Avant cette loi, les salaires des différents secte
étaient dans une étroite interdépendance. Par suite,
conflits suscités tendaient à se généraliser presque au
matiquement et à s'étendre à tous les secteurs. La
du 11 février 1950 a modifié cette situation. Certes
n'a pas totalement mis fin au dirigisme des salair
mais elle a mis fin au régime du blocage autoritaire

la fixation officielle des salaires de base. En rouvrant voie à la libre détermination par discussion paritaire recte, elle devait permettre de différencier les salaires fonction de la situation et des possibilités des entre-ises. Dans ces conditions, pour la première fois depuis 45, la perspective d'augmentations de salaires qui ne raient ni générales ni uniformes permettait d'escomp-r que ces relèvements demeureraient sans répercussions nsibles sur le niveau général des prix. Et c'est en effet qui s'est produit au cours du 1er semestre 1950. A la ite des événements de juin 1950, l'application de la a permis de nouveaux ajustements des salaires du cteur privé par la conclusion d'une série d'accords col-ctifs intervenus à partir de septembre 1950, après la emière fixation du salaire minimum interprofessionnel ranti.

L'analyse de ces accords collectifs met en évidence la versité des salaires qu'ils ont fixés. Cette diversité sulte de leur adaptation aux situations économiques spectives des différentes industries. Ainsi, dans ces cords, les taux horaires de base s'échelonnent entre francs et 72 francs. Le taux de 72 francs, qui est celui l'industrie des métaux de la région parisienne, a d'ail-urs été relevé à 79 fr. 20 par l'accord des 21-24 mars 51 intervenu au milieu des grèves.

Devant les heureux effets de ces procédures de négo-ations appliquées dans le cadre de la loi de février 50, on s'étonne qu'ils n'aient pu être étendus aux ser-ces publics nationalisés. Si l'État patron avait pu ap-iquer les leçons de l'État législateur n'aurait-il pas fait économie des grèves de mars ?

La question met en cause la refonte du statut des en-eprises publiques. Il est normal que l'on recherche une rmule telle que ces entreprises aient à la fois les qua-és de l'entreprise privée et du service de l'État sans en oir les défauts. Comme l'a écrit Marcel Tardy, c'est peu la quadrature du cercle. L'on s'explique donc

assez l'échec des tentatives gouvernementales pour fai aboutir cette réforme.

Mais les conséquences de cette carence sont onére ses ? Pour se limiter à la crise récente, il est certain qu les grèves de mars lui sont en partie imputables. Le ca de la R.A.T.P. est assez net à cet égard.

L'unité d'action qui, assez exceptionnellement, a ass cié dans ce conflit les trois syndicats C.G.T., F.O. C.F.T.C. ne laissant en dehors que le syndicat auto nome des conducteurs du métro, atteste assez la quas unanimité du personnel d'exécution au sujet du bie fondé de ses revendications de salaires.

Malgré deux augmentations accordées en mars 19 et en février 1951, ce personnel a pu se croire lésé, et mystique de la grève pour l'exigence de la justice a p se créer. Un petit nombre de dirigeants syndicaux deva savoir ce qu'il en était au juste. Au surplus, le perso nel était dans son rôle en exploitant à sens unique ce taines contradictions internes entre différents salair des services publics et notamment l'anomalie du co ducteur des transports automobiles municipaux gagna mensuellement quelque quatre mille francs de plus qu le conducteur d'autobus. Il n'en reste pas moins qu pour la masse des grévistes il y avait dans sa croyan à l'injustice des relèvements antérieurs toute une pa d'illusions d'ailleurs sincères. Si les dirigeants avaie pu la dissiper, la grève n'aurait duré que huit à dix jou au lieu de dix-neuf. Elle aurait même eu quelques cha ces de pouvoir être évitée si un correctif de salaire à fois judicieux et de portée accessible à tous avait p être opéré à temps, à l'exemple de ce que l'industrie d textile a su faire en février et celle des métaux en mar sans que le travail soit interrompu.

Mais pour répondre positivement à cette double optic il aurait fallu qu'une double condition soit satisfaite que le régime et la structure des salaires soient défin clairement et que les dirigeants responsables soient m

même de manœuvrer dans les discussions des augmentions, en appliquant les directives de l'État patron dont sont les délégués.

Par défaut d'un statut réformé des entreprises publiques, ces conditions n'étaient aucunement satisfaites. contraire, dans cette affaire, presque tous, à des grés divers, du poinçonneur au ministre, se sont empêés dans une structure de salaires si anachronique que correctifs les plus simples, ceux qui auraient parlé la masse, ceux qu'elle aurait pu comprendre et discusans méfiance, ne pouvaient que déboucher dans une nfusion qui a favorisé les manœuvres tendant à l'exoitation de la grève.

ORION.

Barcelone 1951

Il est d'usage, entre voisins, de n'intervenir que le oins possible dans les affaires de l'autre. C'est poli, est discret, c'est commode. Même si quelque bruit anchit les cloisons, même si l'on entend dire « qu'il se sse des choses » à côté, le savoir-vivre consiste, en se ouchant les oreilles, à s'en tenir à ses propres soucis. On ut dire que, dans ce sens, nous *savons vivre* en Eupe! J'entends bien que le donquichottisme est démodé, ie lorsqu'on est en passe de voir flamber son mobilier s'inquiète peu de celui du voisin... Quelle nation europenne se vanterait d'être sans angoisse? Dans laquelle institutions sociales, économiques et politiques prétent-elles un caractère de sécurité tel qu'on ait le isir de se passionner pour les institutions sociales, olitiques et économiques des autres? Bien sûr, bien r...

En ce cas, il est opportun que l'Église catholique de ce que les peuples bousculés ou avachis n'ont ni le courage ni le temps de dire. Il est opportun qu'elle voie que nous voyons si mal, qu'elle nous secoue un peu, si nous sommes encore capables d'émotion. Nous avons, il est vrai, des tympans bien fatigués. Nous n'entendons vraiment plus guère que les déflagrations atomiques, les invectives déguisées mais tonitruantes que se lancent les titans de Tokio et de Pékin.

Combien d'entre nous, par exemple, ont prêté l'oreille au discours que tout récemment Pie XII adressa à l'Espagne, à l'occasion de l'ouverture de l'Institut social Léon-XIII, à Madrid? S'adressant aux fidèles espagnols, et tout particulièrement à la hiérarchie (sous l'égide de laquelle l'Institut est inauguré), le pape, en termes non équivoques, rappelait qu'il est contraire à la morale chrétienne que les ressources naturelles soient inégalement réparties entre les citoyens d'une même nation, au point qu'un petit nombre jouisse d'une fortune scandaleuse alors que le plus grand nombre n'a même pas l'assurance du nécessaire.

C'est quelques jours après cette déclaration que les ouvriers de Barcelone ont déclenché la grève dont la presse a parlé durant trois jours (on a l'impression que la plupart des journaux français, à l'exception de deux ou trois, ont dû fournir un effort considérable pour signaler les événements de Catalogne au moment où de bien plus urgentes informations leur parvenaient concernant le dénouement de l'affaire Da Silva, la nationalisation des pétroles iraniens et les présents que M. Auriol destinait à M. Truman...).

Il n'est pas du tout prouvé que les grévistes barcelonais aient pris prétexte des paroles du pape pour manifester leur mécontentement. Le rapprochement entre la déclaration romaine et la rébellion catalane ne paraît pas pourtant une simple commodité dialectique. Il fait écho aux accusations de « sédition communiste » lancées i-

médiatement par les gens de Madrid contre les ouvriers atalans : car si c'est être communiste que de protester ontre la vie chère et l'injustice sociale, Pie XII lui-même doit apparaître aux dirigeants espagnols comme n dangereux communiste!

Touchant le reproche fait aux grévistes catalans 'avoir obéi à des mots d'ordre marxistes, il convient ncore de remarquer que le boycottage des moyens de ransport fut une initiative non des travailleurs, mais es étudiants. Ce sont les étudiants qui détournèrent la oule d'utiliser tramways et taxis. La grève n'eut lieu u'ensuite. Je ne sache pas, pourtant, que parmi les rrestations opérées alors (presque uniquement dans les lus pauvres quartiers de Barcelone, comme El Para-elo), on ait signalé des jeunes gens inscrits à l'Univer-ité... Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage : la olice avait reçu mission de choisir parmi les plus dé-unis — ceux qui sembleraient avoir le plus de motifs 'être communistes.

Au vrai, on a eu chaud à Madrid. Dès le surlende-ain, les Cortès ont été convoquées en session plénière our la première fois de l'année). Elles ont à la hâte pprouvé le relèvement des rémunérations de fonction-aires. Et le nouveau maire de Barcelone a prêté ser-ent, en même temps que neuf autres procureurs. Dans a capitale catalane, les brigades de police, estimées insuf-santes, ont été renforcées par la garde civile (en temps ormal cantonnée hors de la ville), et il fut jugé prudent 'envoyer dans le port un croiseur léger et trois contre-orpilleurs de la base de Carthagène.

Nous n'en savons guère plus. Tout est rentré dans 'ordre — disent les dépêches d'agence. Sans doute... t nos soucis quotidiens ont tôt fait de recouvrir la rotestation des ouvriers catalans. Un de nos person-ages politiques a cru habile (pourquoi pas, après tout ?) le déclarer sereinement que « ce qui se passe à Barce-one ne nous regarde pas ». Voire. La liberté coûte cher

(nous le savons). Elle est devenue si rare, de nos jours qu'il ne devrait être à personne tout à fait indifféren que quelques milliers d'hommes — nos voisins — aien risqué beaucoup pour montrer qu'ils y croient encore.

HENRI FRONSAC.

Cogestion en France?

La longue discussion en Allemagne autour du principe d la cogestion ouvrière des entreprises et l'expérience pratiqu qui commencera prochainement outre-Rhin dans ce sens aur inévitablement des répercussions dans d'autres pays, y com pris la France. Puisqu'il s'agit d'une question aussi contro versée que délicate, il faudrait bien se garder d'imitation superficielles et ne pas se laisser impressionner par des appa rences, si tentantes qu'elles soient. L'expérience est, pou ainsi dire, inédite. Il serait donc indiqué d'en étudier d'abor les résultats avant de prendre en France une position défin tive. Cette réserve s'impose d'autant plus qu'il n'est nulle ment prouvé que dans les circonstances économiques e sociales actuelles, la cogestion représente un progrès socia Son grand danger réside dans une éventuelle coalition réa tionnaire entre le patron et les ouvriers d'une entreprise qu sacrifierait aussi bien le progrès économique que les intérê des consommateurs à un égoïsme professionnel extrêmemen limité.

Indépendamment de ces considérations d'ordre généra attirons l'attention sur diverses conditions essentielles de cogestion qui ne sont nullement réalisées en France. En pr mier lieu, il faut des syndicats économiquement expérimenté La présence de délégués ouvriers dans les conseils d'admini tration ne sert absolument à rien, s'ils n'ont pas la formatio économique suffisante pour discuter sur un pied d'égali avec les représentants capitalistes. N'oublions pas qu'il fau dans un grand pays industriel, au moment de l'introductio de la cogestion, des milliers de délégués de ce genre. Le sy

lisme allemand est, à cet égard, sensiblement mieux placé le mouvement français. Les comités d'entreprises y ont e jour dès la fin de la première guerre mondiale. Excep- faite de la période hitlérienne, un mouvement coopératif sant y a pu former de nombreux cadres économiques iers. Le syndicalisme allemand a, d'autre part, immé- ement après la capitulation hitlérienne ouvert dans toutes régions de l'Allemagne des écoles permanentes de cadres osant d'un personnel enseignant compétent qui ont ni, jusqu'à présent, un excellent travail. Malgré ses ts et ses possibilités, le manque de cadres économiques ifiés reste en Allemagne la principale difficulté pour une sation efficace de la cogestion. En France, on se trouve- à cet égard en face d'un néant syndical presque absolu. ment penser dans ces conditions à une cogestion ?

a deuxième nécessité est un syndicalisme puissant, qui ipe l'immense majorité des salariés. La cogestion suppose iquement l'application du principe du *closed shop*, c'est- e que l'ensemble des ouvriers d'une entreprise doit adhé- à un syndicat. Autrement, les délégués ouvriers manquent les conseils d'administration, soit de caractère représen- , soit d'appui syndical suffisant.

a réussite de la cogestion ne dépend point, en dernier de l'existence d'un syndicat unique. Qu'on s'imagine composition de la délégation ouvrière dans un conseil dministration de n'importe quelle grande société française! a réussite de la cogestion dépend, point en dernier lieu, l'existence d'un syndicat unique. Qu'on s'imagine la position de la délégation ouvrière dans un conseil d'ad- istration de n'importe quelle grande société française! cinq sièges statutaires seraient éventuellement disputés sept organisations syndicales. A l'intérieur du conseil, délégués ouvriers se préoccuperaient, d'autre part, beau- plus de leurs querelles avec leurs adversaires syndicaux de la défense des intérêts ouvriers, auxquels ils ne pen- ient que pour faire de la surenchère démagogique. Sans résence d'un bloc ouvrier homogène, issu d'un syndicat que, l'expérience de la cogestion est, dès le début, infail- ment vouée à l'échec.

ALFRED FRISCH.

Il y a insolence et insolence

Je me souviens d'avoir entendu dire à un homme a de barbe blanche et de tremblement : « *Il y a une seule* de vieillir avec dignité, c'est de copier servilement les j là où ils se montrent les moins propres à comprendre le port des âges. » *Montherlant aura connu ce sage-là; il* tiré de son exemple une pièce qui s'appelle Celles q prend dans ses bras[1], *qui est l'histoire des amours* barbon d'ailleurs barbu (joué par Victor Francen) de quante-huit ans et d'une jeune fille de dix-huit ans et do passeraient assurément la gloire de l'auteur, la ferveu montherlaniens sinon l'espoir des montherlaniennes. ignorons si la pièce est autobiographique. Nous pe qu'elle est l'une des dernières pétarades d'un écrivain fait fortune dans l'insolence mais de qui on n'attendai qu'il tente de la refaire sur le modèle de vieillards recher une économique, une facile, une ennuyeuse solennité est donc le panache d'antan?

D'ailleurs, dans le volume publié chez Gallimard, la compte extrêmement peu, étouffée, écartée, soufflée pa « notes de théâtre ». Enfin, du Montherlant! Exemple la première de Santiago, *j'étais debout au fin fond de* chestre, entre les deux gardes municipaux. Habitué mœurs tauromachiques où le matador qui a échoué à son taureau est emmené illico au poste de police, je ne vais écarter un léger malaise : je me disais que les g allaient m'arrêter si ma pièce tombait. »

Pas de chance, on dirait un pastiche..

« *A moi, insolence!* » crient trois catégories d'homm lettres : les vrais jeunes, les faux vieux, et les vrais Trois insolences, c'est-à-dire trois silences à combler, truire, trois réponses à arracher et autant de paris ou sans compter les prétentions qui leur correspondent. C vraie, saine et bonne insolence est une chose qui se pe veux dire celle qui est le signe d'une vitalité et non le

1. Gallimard, édit.

d'un calcul. On est bien trop sérieux, on devient méta-
sicien comme on prend un rhume, c'est la maladie du
ps. A l'époque où personne ne croit plus à la littérature,
ues et y compris les littérateurs, il est de mode de n'écrire
vec des tables de marbre, des coutelas ou des drapeaux
e les dents. C'est que les littérateurs croient à autre chose
la littérature : à la politique, à la philosophie, à la pein-
ou au plan Marshall, qu'ils se hâtent de mettre à la
e du cadavre de leur ancienne foi.

eureux Roger Vailland qui ne croit à rien de tout cela et
écrit parce que voilà, quoi qu'on en dise, une façon de
e. Le piquant est alors qu'il soit porteur d'une étiquette
t c'est la fonction de marquer les gens tenus de croire
iblement à leur sérieux. Communiste, chargé des affaires
vaticanes au journal Action, *Roger Vailland n'en est pas*
ns l'un des trois ou quatre romanciers relativement jeunes
r qui l'insolence est le procès-verbal d'un tempérament
on d'un manque de caractère, d'une foi dans la vie et
nt dans les recettes de survie. Bon pied, bon œil[2], *dit le*
d'un roman dont l'unique personnage est la vitalité d'un
itant sans uniforme, d'un marxiste sans Marx, à moins
ce ne soit d'un homme du XVIII^e siècle, d'un libertin de
grande époque ou peut-être d'un neveu de Stendhal.
In vérité, nous avons tort de croire qu'un communiste doit
re communiste et transporter son idéologie ferraillante et
nante partout, fût-ce dans un roman. C'est la faute à
igon, qui débouche sur des pâturages de fleurs bleues à
ce de coudre des tapisseries de rosaces rouges grandes
nme ça[3]. *Roger Vailland ne croit pas que c'est arrivé, ne*
s pose pas la prophétie passée dans les mœurs ni les lions
demain déjà chaussés de pantoufles. Il se pourrait bien
il eût peint le pré-marxiste, l'homme issu de la pourriture
rgeoise mais planté à la lisière de la Renaissance italienne
de l'Apocalypse léniniste, mâtiné de grand seigneur et
venturier, de condottiere et de déboulonneur de rail. Pour
re plaisir, pourquoi pas? Tout ce qui a de la race est
uvre de Dieu et tout ce qui est bâtard celle des tabous.

. Corrêa, édit.
3. *Les Communistes* (Les Éditeurs français réunis).

Roger Nimier[4] *peint le néo-réactionnaire. Le rapproch-ment entre lui et Roger Vailland serait curieux à faire. Nimier l'accepterait volontiers, lui qui aime tant oppose les corps contraires, pour se mirer dans les étincelles. En fait, moyen de quelques hussards en occupation derrière le Rh de quelques dialogues et de quelques aventures, il campe u roman où les couleurs autres que le bleu et le rose ne ma-quent pas. C'est un livre mi-nerveux mi-musclé qu'il éri dans un style enviable, un peu pointu, une belle œuvre l'esprit n'en datait du temps de Drieu La Rochelle et d'Ar Paraz. Qui voudrait donc recommencer l'expérience d'u jeunesse à qui on pardonne l'entêtement et la malfaisan sous prétexte que l'insolence en est princière?*

GABRIEL VENAISSIN.

La bombe Peron

Il y a quelques semaines, le monde scientifique et par contre-coup, le monde politique étaient secoués p une « bombe ». Dans une conférence de presse sen-nelle, le général Peron portait à la connaissance de nations que l'Argentine avait pris la tête dans la cour à l'énergie atomique. La première réaction internation fut nettement sévère : « bluff politique », affirmait sur forme explicite ou voilée la grande presse américai la presse anglaise était au moins réservée, et Heis-berg, dans une déclaration d'un goût contestable, affir-mait : « Aucun savant atomiste de renom internatio-n'est établi en Argentine; *par conséquent* la déclara-Peron ne peut être que sans fondement. »

Depuis, quelques nouvelles ont filtré. N'étant pu

4. Roger Nimier : *Le hussard bleu* (Gallimard).

pressés par l'actualité, les savants les plus pondérés ont pu faire entendre leur voix; les milieux scientifiques américains eux-mêmes ont sensiblement évolué, et il est désormais possible de se livrer à quelques hypothèses raisonnables sur l'essentiel de la bombe Peron. Il semble désormais à peu près certain que, à un point de vue de stricte science, il s'est passé en Argentine quelque chose de *positif*. Il est encore beaucoup plus sûr que, réfracté à travers les milieux politiques, argentins ou autres, cet événement a été *passablement déformé*.

Les recherches de Richter et de l'équipe de savants, principalement d'origine allemande ou autrichienne, qu'il dirige, portent essentiellement sur les éléments légers. On sait que la première phase de la physique nucléaire expérimentale a porté au contraire sur les éléments les plus lourds et a fait usage des processus de « fission » pour l'établissement de réactions nucléaires auto-entretenues dans les réacteurs ou les bombes. Un noyau lourd se décompose, *grosso modo*, en noyaux plus légers avec perte de masse, la masse manquante apparaissant, dans le bilan, sous forme d'énergie conformément à la relation d'Einstein.

A la suite des recherches théoriques de Bethe et Gamow sur l'origine de l'énergie solaire, l'intérêt des physiciens s'est porté vers les éléments les plus légers (hydrogène, hélium, lithium), et la théorie montre la possibilité de processus de « fusion », plusieurs noyaux légers fournissant finalement des noyaux plus lourds avec de nouveau une perte de masse.

Alors que les processus de « fission » utilisés s'amorcent d'eux-mêmes, lorsque la masse de l'élément lourd dépasse la valeur appelée masse critique, les processus de « fusion » doivent être amorcés en imposant aux atomes une énergie d'agitation extrêmement grande, ce qui revient à dire en les amenant à une température extrêmement élevée, de l'ordre de plusieurs centaines de milliers de degrés. La notion de température est une

notion essentiellement statistique et il convient de faire observer que, dans la mesure où les recherches théoriques faites représentent convenablement les phénomènes, il suffit que la « température » soit localisée dans un volume très petit et n'opère que pendant un temps très court, la réaction nucléaire s'entretenant d'elle-même par la suite. Pour cette raison, le langage énergétique est préférable au langage « température » pour une intelligence correcte des phénomènes.

Ces recherches sur les éléments légers, qui ont conduit en Amérique au schéma de la « bombe à hydrogène » semblent être restés jusqu'ici sur un plan relativement théorique. Dans ce schéma, l'amorçage des processus de « fusion » était réalisé par une bombe au plutonium assurant la première mise d'énergie. Le cycle de « fusion » envisagé faisait intervenir d'une manière essentielle les isotopes rares et coûteux de l'hydrogène. Du point de vue d'un bilan économique, ces recherches, pour se traduire en réalités expérimentales, exigeaient des moyens extrêmement lourds que seules les industries puissantes et évoluées pouvaient fournir.

Les recherches argentines sur les éléments légers ont au contraire été conduites avec une relative économie de moyens. Ce n'est sans doute pas un hasard que, dans l'équipe argentine, figurent plusieurs spécialistes des « charges creuses ». On sait que l'emploi des explosifs sous forme de « charges creuses » a été, dans le domaine militaire, une des révolutions techniques de la seconde partie de la dernière guerre. C'est lui qui, par exemple, a donné naissance aux antichars modernes. La théorie complète du mode d'action des charges creuses n'est pas encore parfaitement au point; mais il apparaît que l'on assiste, dans les charges creuses, à une véritable focalisation de l'énergie. A première vue, il semble que la charge creuse puisse fournir un amorceur économique pour des processus de « fusion », et c'est presque sûrement dans ce sens qu'ont évolué les recherches

gentines. A quel cycle de « fusion » se sont adressés les rcheurs, cela est beaucoup plus mystérieux. Il est guement question, dans les nouvelles qui filtrent, de les à base de lithium. Mais là, à peu près rien n'est nu.

Dans l'hypothèse la plus vraisemblable, il semble que quipe argentine ait réussi, à l'échelon du laboratoire, éaliser un nouveau type de réactions nucléaires auto-retenues, à base d'éléments légers, et, si cela est i, on se trouve devant un événement scientifique aussi portant que celui constitué par les travaux de Joliot médiatement avant la guerre.

Que ces réactions soient dès à présent contrôlées, au s où l'entend le général Peron, qu'on puisse envi-ger dès à présent le passage au stade industriel, cela franchement invraisemblable et c'est là que, dans certaine mesure, il est permis de parler de bluff.

André Lichnerowicz.

Propos sur une nomination

Nous avons été heureux d'apprendre la nomination, comme résentant de la France au groupe central temporaire de artition des matières premières à Washington, de Raoul de Vitry d'Avaucourt, vice-président directeur néral de Péchiney, membre du Comité des Prêts du Crédit tional, administrateur de Bozel-Maletra, de la Banque de ris et des Pays-Bas, de la Société d'électro-chimie et ctro-métallurgie d'Ugine, de la Compagnie générale d'élec-cité, de la Compagnie générale de T.S.F., de la Société nérale des huiles, goudrons et dérivés, et Président de l'Aluminium français »[1].

. *Le Monde* du 25 janvier 1951.
M. de Vitry est un homme éminent et d'une valeur reconnue, et propos qui suit ne le vise personnellement en aucune façon.

Ce genre de nomination est courant aux États-Unis. Acheson, Marshall, Wilson vont et viennent de la fonction publique aux grandes affaires privées. Les liaisons se montrent sans choquer l'opinion. La mobilité sociale a été suffisamment grande dans un passé très récent, pour que le citoyen moyen américain considère ces vedettes comme l'image de ce que lui ou son fils peut devenir, en travaillant, s'il en a la capacité. « L'égalité, c'est l'accessibilité pour tous à l'inégalité. »

Ce n'est plus vrai d'ailleurs[2], mais l'Américain moyen l'ignore encore. Ceci explique son absence profonde de formation politique, le peu de succès rencontré là-bas par la propagande communiste, et parallèlement, pour une part, l'énergie avec laquelle les groupes dirigeants mènent la chasse aux communistes dans le pays.

C'est presque énoncer un truisme que de dire que cette égalité est un mythe en France. Le « Tu sera maudit jusqu'à la septième génération », et même un peu plus loin, est la loi du peuple. Les exceptions confirment la régle et servent d'alibi à la devise du régime.

S'il fallait encore en faire la preuve, il suffirait de jeter un coup d'œil sur l'enseignement donné actuellement en France et aux colonies.

Comme partout en général, cet enseignement est le moyen par lequel les groupes sociaux au pouvoir assurent leur pérennité. Vue sous cet angle, la lutte autour du projet Wallon s'éclaire brillamment et, pourquoi se le dissimuler ? une bonne part de celle autour de l'enseignement libre aussi.

On pourra objecter l'existence d'une École Polytechnique, type de l'école de l'entrée de laquelle est exclu tout favoritisme. Seulement, l'enseignement nécessaire pour acquérir, en une dizaine d'années, les connaissances exigées au concours n'offre aucune des conditions d'égalité sociale requises. Il n'y a donc rien d'étonnant à constater que, depuis fort longtemps 95 % au moins de chaque promotion provient des groupes sociaux privilégiés.

La mobilité sociale est donc pratiquement négligeable en France et a entraîné une méditation et une éducation poli

2. Cf. notamment « Les recherches américaines sur la mobilité sociale », in revue *Population*, 1950, n° 4 (P.U.F.).

ique assez poussées des masses condamnées. Ce deuxième point a justifié une conduite plus ou moins subtile jusqu'à maintenant de la politique antisociale, le voile pudique jeté sur les mécanismes du pouvoir par les groupes dirigeants, les formes, si intéressantes à étudier, du langage parlementaire et budgétaire et le côté rarissime de nominations officielles aussi directes que celle qui a ouvert notre propos.

Ce temps semble révolu en France. L'anticommunisme militaire et officiel ouvre une voie de facilité, permet bien des choses, sans trop de gêne, de l'énergie atomique à la Sécurité sociale, et encourage une décadence des mœurs et des traditions les plus éprouvées, contre laquelle nous devons espérer que les milieux intéressés vont, sans nul doute, réagir, sans avoir même à évoquer Racine et *Athalie, mirabile visu* :

> Daigne, daigne, mon Dieu, sur Mathan et sur elle
> Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur,
> De la chute des rois funeste avant-coureur!

CHARLES BÉTHUNE.

... *cet inconnu*

L'homme, cet inconnu, écrivait le Dr Carrel en titre de son maître livre, qui fut un ouvrage à succès. Des auteurs subséquents ont-ils voulu, par un procédé quasi magique, capter ce succès en calquant leur titre sur le sien? Les lois de l'imitation sont parfois subtiles, et nous ne voudrions pas mettre tous nos adaptateurs dans le même sac. Voici quelques faits. Notre dénombrement d'une quinzaine de titres (1948-1951) n'a pas la prétention d'être exhaustif.

R. Vimard, *Dieu, cet inconnu;* d'un autre, *Le Christ, cet inconnu.* Ici on pressent l'allusion à Actes, XVII, 23, qui n'est pas sans quelque rapport à Deutéronome, XIII, 3.

C. Varaize, *Mon fils, cet inconnu; Le bibliothécaire, cet inconnu,* dans *La Croix* du 14 décembre 1950; M. Desmarais, *Le bonheur, cet inconnu;* M. Messegue, *Le guérisseur, cet inconnu;* R. Montandon, *La mort, cette inconnue;* A. Viollis,

L'Afrique du Sud, cette inconnue. Puis le groupe des noms de personnes : L. Garros, *Napoléon, cet inconnu;* Ph. Moir, *Churchill, cet inconnu* (traduit de l'anglais); A. Combes, *Thérèse, cette inconnue...* (dans *Le problème de l'Histoire d'une Ame*, 1950, p. 140); *Mounier, cet inconnu,* dans *Témoignage chrétien,* 5 janvier 1951; *Goya, cet inconnu,* dans *Arts,* 16 février 1951. Pour mémoire, la variante banalisante : Cardienne-Petit, *Pierre Louys inconnu.* Classons à part : G. Mornac, *L'arbre fruitier, ce méconnu.*

Et ces six formules parallèles : R. Bertrand, *L'univers, cette unité;* M.-A. Méraville, *La vache, cette noble servante;* M. Davet, *Ma femme, ce bébé!;* M. Cousin, *Nos tyrans, ces esclaves; La France, cette personne,* texte de Michelet dans *La France aux belles mains;* J. Huxley, *L'homme, cet être unique.*

Terminons par : A de Francesco, *L'homme n'est pas un inconnu.*

C'est le cas de rappeler Pascal : deux visages qui se ressemblent nous font sourire, une fois rapprochés, quand aucun, séparément, ne nous paraîtrait risible; et l'explication qu'en offrait, dans *Le Rire,* Bergson : on a l'impression d'une même médaille tirée à deux exemplaires par un procédé mécanique, d'un infléchissement de la liberté imprévisible dans le sens de la répétition.

PAUL ANTIN.

AZIMUTS

La crise religieuse en Tchécoslovaquie continue. L'État semble vouloir créer ce qu'il appelle un nouveau « haut clergé » pour remplacer les pasteurs légitimes dont il a mis à l'ombre les plus résistants. Le vicaire général de ce « haut clergé » serait Plojhar, ministre de la santé, excommunié par Rome. Le premier acte officiel du vicaire capitulaire de Prague, Stehlik, a été de le relever de cette excommunication, sans l'aveu de Rome, et Plojhar a célébré la messe de Pâques dans son pays natal. A ce haut clergé il faut dialectiquement

un bas clergé. On a concentré les séminaristes dans deux séminaires : Prague pour les Tchèques, Presbourg pour les Slovaques; et on a invité les élèves à des cours de formation politique; ils les ont séchés. Une seconde invitation a eu pour résultat, à Presbourg du moins, que des quatre cent cinquante séminaristes trente-sept seulement sont restés.

Le schisme tchécoslovaque semble donc être une réalité. *Wort und Wahrheit* d'avril lui consacre son éditorial sous le titre « Hiérarchie, clergé, peuple ». Après quelques détails d'histoire récente, il cherche à en tirer quelque enseignement.

Déjà des pourparlers en vue d'une entente avec l'État ont été engagés par une Conférence provoquée par le gouvernement, et à laquelle ont pris part vicaires capitulaires et vicaires généraux, administrateurs ecclésiastiques à tendance schismatique. Ces pourparlers ne peuvent aboutir qu'à une capitulation. L'avenir est incertain. On nous cite des exemples d'héroïque fidélité chez des milliers de prêtres, de religieux, de religieuses, de laïcs. Mais grand est le désarroi. Les pasteurs sont frappés; quelle sera l'attitude du clergé et des fidèles ? On sent là-bas que manquent l'expérience, le modèle, la possibilité de concerter la résistance contre une administration ecclésiastique schismatique, et des normes d'action concrètes; on n'a ni prévu, ni préparé en temps voulu la situation actuelle. Mais le grand danger est, depuis la « Réforme » de juin 1950, l'étatisation de l'enseignement dans les deux Facultés seules ouvertes, et qui ne portent même pas l'étiquette « catholique » : le futur clergé ne recevra son image de la foi et de l'Église que de professeurs excommuniés, de marxistes, de schismatiques, et, dans la meilleure hypothèse, d'opportunistes. Comment le peuple catholique saura-t-il distinguer des vrais ministres du Seigneur les apostats et les agents du Pouvoir ?

Et après avoir regretté l'indifférence spirituelle et charitable des catholiques de l'Ouest à l'égard des persécutés, l'éditorialiste ajoute :

Quelle tournure bien différente auraient prise les événements si le régime tchécoslovaque n'avait trouvé chez les clercs et les dirigeants laïcs des collaborateurs dociles. Une chose en tout cas apparaît de toutes les persécutions récentes : la vraie force de l'Église n'est pas son organisation, l'apparat, le prestige représentatif, l'administration tatillonne. Tout cela peut s'effondrer ou même, comme en Tchécoslovaquie, se trouver usurpé par les agents d'un régime athée, et perversement utilisé à leurs fins. La vraie force de l'Église est intérieure, aux cœurs des fidèles, dans la conscience,

dans la grâce. L'appareil externe n'est de nul secours, si chaque chrétien n'a pas pleine intelligence de ce qui est en jeu...

A la fin de l'éditorial on nous rappellera que la seule force capable de résister à l'astuce de la Contre-Église est l'unité du Corps catholique sous le Souverain Pontife. Mais avant la conclusion nous est souligné, comme aussi, et avec plus de détails, dans *Christliche Sonntag* (15 avril, p. 116), le caractère de la stratégie actuelle.

Les démocraties populaires ne nous donnent pas une édition revue et corrigée du « gallicanisme ». Ce sont de pseudo-églises d'une foi différente et antagoniste. Leur négociation avec l'Église ne cherche qu'à la paralyser; ce n'est qu'une étape vers l'anéantissement du christianisme.

L'Église officielle a répondu à ces attaques par un décret d'excommunication de la Consistoriale, le 17 mars. Mais quelle que puisse être l'efficacité de ces mesures, elles ne peuvent suffire. Faudra-t-il opposer une idéologie chrétienne de droite à l'idéologie chrétienne de gauche dont semble s'inspirer le « haut clergé » tchécoslovaque? Prenant ce problème d'un autre point de vue à l'occasion d'un livre italien de Spadolini, intitulé « Papauté socialiste », un critique de *Wort und Wahrheit*, Adam Wandruzska, conclut ainsi sa recension :

Les tentatives pour construire une idéologie chrétienne ou pour l'extraire de l'évolution historique (...) — peu importe que cette idéologie soit de coloration conservatrice — corporative comme chez les romantiques, ou révolutionnaire — socialisante comme chez Spadolini et les autres épigones de Lamennais — ces tentatives laissent échapper la différence fondamentale entre le christianisme et toute idéologie, laquelle est toujours reflet, contre et pseudo-religion. C'est pourquoi entre le nom « idéologie », et l'épithète « chrétienne », il y a contradiction. Aussi les idéologies authentiquement antichrétiennes sont, si paradoxales que soient ces paroles, plus proches du christianisme que les idéologies chrétiennes, de même que Lucifer est, sous un certain aspect, plus proche des anges que leurs images en papier mâché. C'est la raison de l'anémie et de l'impuissance de toutes les idéologies chrétiennes du Romantisme à nos jours.

Peut-être trouverons-nous plus de sang et de muscle dans

déclarations qu'enregistre *Commonweal* (23 mars, p. 582) P. Maestrini, missionnaire en Chine. Des missionnaires s dépend, selon lui, le progrès de l'Église en Orient. Il nt donc susciter des vocations. Il ne demande pas un art définitif.

Notre intérêt va en premier lieu à ces jeunes gens ou jeunes filles ireux de se dévouer quelques années, d'ordinaire entre leurs ômes et leur mariage, au travail qui reste à faire avant que hristianisme puisse espérer fleurir en Orient.

Là-bas ils ne seront pas de purs auxiliaires du prêtre ou la religieuse. Leur rôle n'est pas celui de sacristain ou de échiste. Ils devront être le lien entre l'Église et ceux qui a longue poseront les bases d'une chrétienté orientale. Le vail réel sera fait par des leaders chrétiens originaires du s même, travaillant en équipes.

Mais en Orient, le converti moyen n'entre d'abord en contact avec hristianisme qu'à travers des prêtres ou des religieuses. Il lui t voir comment joue cette religion dans la vie d'un laïc comme même. Nous ne pouvons permettre qu'il ne pense le catholine qu'en termes de vie religieuse. Il lui faut l'exemple que vent donner des laïcs; cet exemple provoquera des militants indies... Nous ne demandons pas des prêcheurs de la parole — nous avons — mais des gens désireux et capables de donner un mple concret.

Il veut à ces volontaires une connaissance de base des lanes, coutumes et traditions des pays où ils iront. Surtout, 'il ne soit pas question d'occidentaliser la Chine ou Orient.

Comme tout missionnaire, le volontaire laïc devra s'identifier ant que possible avec les gens auxquels il est envoyé. Que leurs oins soient ses besoins, leurs souffrances, ses souffrances, leurs des de vie, ses modes de vie. En Orient, aujourd'hui, le missnnaire doit avant tout faire son possible pour dissocier la reli-n occidentale du colonialisme occidental, objet d'une vieille ne. Il doit refuser les privilèges qui accompagnent normalement ui qui vient du riche Occident... Qu'il cesse d'être Italien, ou téricain, ou Français pour être avant tout un chrétien. Tâche laisée. Le missionnaire-laïc doit être plus prêt à obéir qu'à nmander, avec un extrême désir d'inspirer, une extrême répuance à imposer.

Peut-être le mouvement missionnaire en France pourrait-être intéressé par cette expérience. Sans doute, je subodore rais quelques traces d'idéologie dans la phrase où le P. Maes trini invite l'Église à « baptiser tout ce qui est bon, vrai e beau en Orient, et il y a là-bas belle matière », mais ce lége brouillard laisse heureusement ici à la vie évangélique s liberté concrète et l'on sait de reste ses ressources contre le fumées que répandent des cerveaux généreux. Et quelque fagots résineux.

J'avais l'autre jour froid dans le dos d'entendre leur grési lement : je lisais le n° 35 de *Verbe*, série de dossiers et fiche publiés par des catholiques qui s'affirment éclairés, mais

prudents, c'est-à-dire décidés à souffrir le triste état de fait, autan dire la sombre HYPOTHÈSE présente, aussi longtemps que Dieu vou dra, mais bien décidés à ne rien négliger pour en sortir, résolu ment tendus vers la THÈSE, c'est-à-dire le clair idéal de la véritabl Cité Catholique.

Leur voie plus particulière est :

A la lumière des directives de la Sainte Église Hiérarchique e dans leur obéissance travailler au rayonnement de (la) gloire (d Notre-Seigneur) dans les institutions politiques et sociales de notr patrie et par là même, tendre à procurer à la France le trésor infi de la bénédiction de Dieu (p. 3, repli de la couverture).

Sur cette même couverture on signale les progrès du mou vement par des citations de lettres « précieuses par l'impor tance même des personnalités qui ont eu la bonté de nous le adresser ». Voici des extraits d'une lettre romaine :

On vous traitera d'intégristes, d'hommes de droite... Mais c'es à moi que Pie X a dit en 1910 : « Mon enfant, un prêtre selon l cœur de Dieu est toujours un homme de droite. » (...) Nous somme de grands désintéressés et de grands réalistes. Dès lors, si le ré est de notre côté, et si le Seigneur ne rougit pas de nous, tout es bien et l'avenir le prouvera terriblement.

Verbe m'est apparu plus passionné que passionnant, sauf évidemment, les encycliques qu'on y traduit. Le dernier cahier que j'ai eu sous les yeux, après : I, Enseignement de *la Cité catholique;* II, Paroles romaines; III, Notes pour l'action

enal « la Cité catholique », offre un article sur la Neutra- par A. d'Andigné, pp. 33-38. Après avoir cité les définis de « neutre » dans *La Grande Encyclopédie,* et une sée de Machiavel, l'auteur poursuit, p. 33 :

e ces différents textes il résulte (...) que le mot neutre est d'une ière générale, le qualificatif des êtres inanimés ou diminués, t-à-dire très près de la matière, tout au bas de l'échelle des s; le vulgaire les traite de mollusques. Et nous comprenons s pourquoi un chef qu'on réhabilite aujourd'hui, mais qu'il ira bien mettre un jour au rang des maitres à penser, a pu : « La vie n'est pas neutre; elle consiste à prendre parti hardit. » Philippe Pétain, *Revue des Deux-Mondes,* 15 août 1940)

t voici qu'à notre oreille la tolérance élève la voix. Qu'est-ce, n une forme apparente de neutralité commandée par la faise? La triste hypothèse dans laquelle nous sommes contraints vivre n'est pas autre chose. En face d'un gouvernement libéral, , dans un pays où les vrais catholiques, les intrépides, sont le t nombre, l'Église s'est vue forcée. sans renier le principe, de rer, pour un temps, que l'erreur fût traitée avec les mêmes rds que la vérité; et voilà pourquoi l'on parle de liberté des es, de liberté de conscience, de liberté d'enseignement. N'est-il étonnant de voir les catholiques lutter pour obtenir cette der- e liberté, réclamant le droit commun, comme si le faux et le , le mal et le bien avaient droit au même privilège? Hélas! n mal que l'on tolère « en fait depuis longtemps » remarque n Marial, (...) prend vite aux yeux du plus grand nombre, toutes couleurs de la justice et de la légitimité, et l'on ne met plus un aussi rigoureux que constant à proclamer les motifs et les uments qui exigent « en droit » sa condamnation (...)

Viennent ensuite des textes de saint Chrysostome commen- par saint Thomas d'Aquin, qui justifient la colère sainte, e qui s'exprime, sans doute, dans ces cahiers de *La Pen- catholique* pour quoi la couverture de *Verbe* fait de la ame.

ou'ils se procurent ces précieux cahiers... Ils y trouveront, au plus, maints autres bienfaisants articles, sans omettre tel « billet Lucien » sarcastique et vengeur, où la scandaleuse publication s couverture catholique, d'un article visqueux sur l'amour des emis, trouve le traitement qu'elle mérite.

Cet article « visqueux », sauf votre respect, vénéré lec-

teur, c'est, pour ne rien vous celer, la conférence sur l'amo des ennemis que nous avons publiée ici, et qui a provoqué débat amical que vous avez pu lire dans *La Vie Intellectue* d'avril, pp. 134-138.

Après donc cet hommage à la sainte colère et à la passi sans laquelle il n'y a pas d'acte normal efficace, l'aute conclut ainsi son article sur la neutralité :

> Crions l'Évangile : sanctifions tout et tous; rien ne nous doit ê étranger. Le chrétien s'efforce de tout appréhender. C'est à zèle qu'on reconnaît la puissance de sa foi (...). Comme le comm niste, le catholique est totalitaire, mais avec cette différence (et est de taille) : il possède la charité.

Cette charité volontiers brûlante, semble-t-il, est à point envahissante que tout en préférant, avec passion, pensée de droite, elle ne répugne pas à adopter, avec passi un vocabulaire de gauche. Après tout, pourquoi pas ? To les chemins mènent à Rome.

A.-Z. SERRAND.

HENRI LAURENS

Une vie modeste et cachée, un travail solitaire, une dépendance totale, une sincérité parfaite vis-à-vis de i-même, une conscience nette de sa vocation, une claire ion des problèmes et de leur hiérarchie, une sagesse ine de mesure dans l'ambition de chaque moment, de aque réalisation, sont gages d'une œuvre solidement sise et impérissable. A soixante-six ans, Henri Lau- ns, qui a édifié une telle œuvre, voit enfin le grand blic convié à découvrir un vaste panorama de sa créa- n[1].

On a presque scrupule à troubler, fût-ce du crissement la plume sur le papier, l'atmosphère limpide de paix i émane de cet homme affable, souriant et doux. Mais ppartient-il pas à l'histoire, ne crée-t-il pas lui-même puis longtemps déjà l'histoire de la sculpture de son nps ? N'est-ce pas justice que son nom cesse d'être un ot de passe respectueusement échangé entre initiés ? Dans la présentation des œuvres de Laurens à la vingt- quième biennale artistique de Venise, Valentino Mar- elli écrit : « La civilisation future reconnaîtra en lui de nos plus anciens primitifs. » Nulle parole ne peut re plus vraie, si par art « primitif » on entend le dia- gue direct de l'artiste créateur avec Dieu, par-dessus Créature, l'attitude religieuse de l'homme dans son ns le plus profond.

A la différence de la peinture, que toujours, par delà nage plane, l'esprit transpose dans le monde à trois nensions de l'expérience courante, la sculpture, d'em- ée, s'installe dans ce monde. La photographie peut

1. Musée national d'Art moderne.

donner naissance à un art; la reproduction fidèle d volumes par un procédé mécanique ne laisse pas de pla à l'art, car sa précision est définitive et sans interprét tion possible. La sculpture n'est jamais un art d'imit tion, mais, par essence, est une création.

A la lumière de cette constatation, les faux problèm qui provoquent tant d'agitation s'évanouissent. Que l'a tiste peuple ses trois dimensions de formes géométriqu (autrement dit, et plus exactement, de formes simples généralisées) ou de formes imaginées complexes, l'ac créateur est du même ordre. Et si ces formes imaginée dans leur singularité, suggèrent ou rappellent les form préexistantes dans la nature, l'œuvre n'en est pas moi un univers avec ses limites spatiales, sa signification co mique, son essence qui est le souffle créateur et lui don densité, nécessité, unicité.

Lorsque Laurens, presque enfant, travaillait dans atelier de sculpture décorative, il avait déjà conscien de son destin de créateur. Il savait qu'il lui suffisait suivre sa voie pour s'enrichir à toute contrée travers et, restant libre et sincère, s'élever sans cesse dans noblesse de la création. Ses premières œuvres suivent naturalisme de son époque; puis, avant sa trentièn année, il rencontre le cubisme : il s'attache alors à construction, aux compositions de formes simples, même à la polychromie. Toutes ces recherches cependa ne modifient pas son attitude de ferveur devant la vie, tout l'acquis de ses années de jeunesse l'aide à dégag son originalité, ce visage que l'avenir lui reconnaîtra propre.

Le sens du vivant qui l'anime a pour effet essentiel donner à chacune de ses œuvres une unité indépendan de la forme générale. Il ne s'impose pas de loi à prio de cadre spatial dans lequel il s'efforcerait d'inclure s figures. Elles naissent de volumes associés par une n cessité biologique. Massives et concentrées comme Dormeuse (*1943*), *la* Figure accroupie (*1941*) *ou* La Nu

143), allongées, souples et fluides comme les Ondines, Sirènes, *ou intermédiaires comme* La Pêche miracuse (*1939*), *la* Grande musicienne (*1938*), *la* Femme sise, *le* Matin (*1944*), *jamais elles ne se dissolvent dans space ambiant, mais toujours s'enferment en elles-mes. Elles appartiennent au monde de l'architecture mane, où la force de conception centripète permet et ntrôle une exécution qui peut être centrifuge. Tout ce e la sculpture a donné de plus vrai, de plus monuental, de plus puissant, s'y retrouve. L'autorité plasue de l'art préhistorique et de l'art des primitifs, légance et la mesure du classicisme, l'idéalisation de umanisme s'allient aux formes bourgeonnantes et tuultueuses de vie, de tubercules étranges, des racines de ndragore. Ce sont des êtres vivants, aussi divers que ux de notre planète, aussi réels. Plus riches peut-on re, car à leur caractère humain s'unissent des rythmes us vastes : l'homme devient le microcosme des philophes anciens, synthèse des règnes de la nature, minél, végétal, animal. C'est la vie qui crée chaque œuvre nt elle ordonne le rythme, l'alternance des masses, la partition des pleins et des vides.*

La primauté du vivant, l'intensité du sentiment religieux presque magique ne doivent pas faire oublier l'exllence plastique toujours présente. Le vivant appartient un autre ordre que le plastique : chacun a ses exigens, et c'est dans leur accord réciproque que s'élabore œuvre d'art. L'intensité de chacun donne à l'autre une alité supérieure, une efficacité accrue. Le vivant per-et aux volumes de se jouer d'un cadre préétabli. La reté des formes accuse la vie et lui fait transcender necdote.

De son œuvre Laurens parle avec simplicité. Il a pu la ener à bien, sans publicité, sans éclats. Il la poursuivra ngtemps encore, sans demander autre chose que la joie créer.

ROBERT VRINAT.

ARTS ET LIVRES

Un livre d'Étienne Gilson

Lorsqu'il ouvre l'École des Muses[1], *l'ami d'Étienne Gilso constate une fois de plus que l'ancien professeur au Collè de France et le fondateur du Médieval Institute de Toront n'est pas seulement l'érudit qui plus que tout autre a révé aux Français la pensée multiforme du Moyen-Age, ma l'homme qui a su avoir avec les artistes de tous les temps u commerce amical. Deux volumes précédents :* Héloïse et Ab lard, *et* Les Idées et les Lettres *auraient suffi pour en co vaincre. Mais le présent volume a un charme tout particuli Il reprend le thème déjà envisagé dans l'étude sur* Dante la philosophie, « *l'amour du poète pour la femme dont présence libère son génie et fait jaillir son chant* ». *En bre c'est le rapport de l'art et de l'éros.*

N'eût-on aucune compétence en la matière, la joie que l'a avait à entendre le connaisseur unique des théologiens m diévaux est retrouvée à entrer par lui dans l'intimité d artistes de tous les temps en quête de leurs muses : Pétrarq et Laure, Baudelaire et Mme Sabatier, Wagner et Mathild Comte et Clotilde de Vaux, sans oublier cette pauvre Geo gette Leblanc qui ne se contenta par d'inspirer Maeterlin mais eut la folie de vouloir devenir elle-même poète. C'e jusqu'à la voix du causeur ironique et plein d'à-propos qui fait entendre parfois, par exemple lorsque Gœthe donne Étienne Gilson l'occasion d'évoquer Charles du Bos. « N'e trait pas qui voulait dans l'olympe de Charles du Bos... Mais l'à-propos éclate surtout dans les premières pages. faut en citer quelques lignes. Le biographe des écrivains

1. Librairie philosophique J. Vrin, 1951.

leurs muses, sur le point d'être entraîné par les histoires
'il écrit, est repris par cet humour qui est le privilège de
esprit. « Ce sont là nos épopées, mais quelque plaisir qu'on
enne à les lire, il devient difficile d'y croire lorsqu'on se
uvient de la manière dont les autres, lorsqu'ils s'en mêlent,
ous racontent ce qui nous est arrivé. Leurs récits sont tou-
urs vraisemblables, mais faux à proportion de leur vraisem-
ance. Tout aurait dû nous arriver comme ils le disent, car
eût été beaucoup plus raisonnable, mais c'est arrivé autre-
ent, pour d'autres raisons et d'une autre manière, souvent
r une suite de ces invraisemblables carambolages d'événe-
ents dont notre vie est pleine, mais que nul observateur du
ehors ne pourrait deviner et dont, si l'histoire en faisait son
bjet, elle serait impossible, parce qu'ils disparaissent sans
isser de traces. »

Curieuse coïncidence, ces lignes paraissaient au début de
nvier dernier. Leçon que n'ont pas entendue ceux qui, par
gèreté, pour ne dire plus, ou pour des motifs peu avouables,
sont laissés entraîner dans une assez lamentable polémi-
ue. Les véritables amis d'Étienne Gilson se taisaient,
achant que plus que de tout autre sont secrets les motifs
spirant les décisions d'un homme droit. Ils attendaient
atiemment qu'il parlât lui-même. Il l'a fait avec précision
ans Le Monde *et dans l'admirable lettre qu'Albert Béguin*
ut le privilège de recevoir (Esprit, *avril*). *Ils auraient pu,*
*est vrai, continuer de lire l'*École des Muses *et comprendre*
ar une courte phrase qu'après une vie de travail acharné et
e lutte, récemment traversée par l'épreuve, leur maître et
mi n'aspirait qu'à veiller sur la croissance de l'Institut dont
avait doté le Canada et à ne plus connaître en France que
silencieuse retraite de Vermenton. « C'est bien pourquoi
nt d'artistes, qui n'étaient point tous médiocres, trouvant
terme de l'art dans son interminabilité même, l'ont résolu-
ent dépassé. Leur vie s'achève dans le silence (p. 263) »

A.-J. Maydieu.

L'avènement de Prométhée[1]

Pour la première fois dans l'histoire du monde, l'humanit semble avoir découvert la possibilité de se suicider. Cett riante perspective nous est offerte par le surhomme des tech niques, ce nouveau Prométhée bien digne de donner son nor à l'âge moderne, qui s'enorgueillit lui aussi d'avoir ravi le fe du ciel : n'a-t-il pas inventé la désagrégation de l'atome qu est, comme on sait, la cause du rayonnement de la lumièr et de la chaleur solaires ? Mais cette victoire inouïe ne laiss pas d'avoir son revers. Les techniques déchaînées ne con naissent plus de frein, et l'apprenti sorcier contemple so triomphe avec effroi. Le monde étale une énorme complexit où la certitude d'horreurs sans précédent finit par l'emporte sur le fragile espoir de bonheurs inconnus. Cette contradic tion, déconcertante pour les augures de l'histoire et de l sociologie, est le vautour impitoyable qui ronge le foie du nou veau Prométhée.

Où sommes-nous ? Où allons-nous ? Où devons-nous aller

C'est le sujet que J. Folliet propose à notre méditation. I apporte à le traiter une lucidité cruelle jointe à l'informatio la plus étendue et la plus sûre. Il a tout lu, tout observé e tout retenu. Son style, égayé comme à l'ordinaire d'un pointe d'humour, adoucit l'amertume et l'austérité de l leçon. Pour la forme et le fond nous ne craignons pas d'affir mer qu'il demeure au premier rang des penseurs et des écri vains catholiques de l'heure présente. Mais sa foi ne lu permet pas de se complaire dans la description des réalité absurdes ou désespérantes. Il n'oublie jamais sa mission d faire briller sur l'horizon ténébreux la lueur de l'espoir chré tien. Son dernier mot nous invite à en éclairer les perspec tives de notre âge. Sur son rocher, Prométhée reste libre d suivre ou d'écarter ce conseil. Il ne dépendra pas d'un ca tholique qu'il ne lui ait été donné.

1. Chronique Sociale de France, 16, rue du Plat. Lyon. 1 vol. d 220 pp. Prix franco : 300 fr.

L'homme prométhéen est un *homo technicus,* un disciple de Saint-Simon pour qui l'administration des choses a plus de prix que celle des hommes. Ceux-ci sont à son jugement plutôt du matériel que des personnes. Certes, il se glorifie d'être rationnel et rationaliste, mais par l'exploration du subconscient, la psychanalyse l'oblige à reconnaître le faible pouvoir de la raison sur le comportement individuel et collectif. En se délectant de cette contradiction il ne se dissimule pas qu'elle conduit logiquement à l'abîme.

Le marxisme s'efforce d'en distraire ses fidèles en dirigeant leurs espoirs vers une patrie russe aux mirages paradisiaques en même temps qu'il fait éclater à leurs yeux l'ingratitude de la patrie marâtre, trop peu soucieuse de leur fournir une raison de vivre et les moyens d'une condition humaine. L'illusion cependant ne durera pas toujours et le problème restera posé, jusqu'à satisfaction donnée aux exigences des masses justement impatientes de rentrer dans la cité des hommes « hors de laquelle elles semblent camper, et d'y rentrer la tête haute et par la grande porte ». Mais la justice ne sortira pas de la haine. La bonne nouvelle de la production forcenée ne remplacera pas l'Évangile.

Nous avons d'autres motifs d'inquiétude. De quelque côté que le regard se tourne, ils se présentent en foule. La promotion féminine où Jean Guitton, dans son beau livre, *Essai sur l'amour humain,* voit un des éléments réconfortants de l'avenir, met d'abord en question, hélas, la stabilité de la famille. En attendant d'être bienfaisante, elle favorise plutôt l'indiscipline des mœurs et le dérèglement des instincts. A ce dérèglement la littérature, le théâtre et le cinéma apportent le concours de leur puissante action sur la sensibilité et la sensualité. Dans cette atmosphère aphrodisiaque, les philosophies matérialistes ne peuvent enseigner que le désenchantement et le désespoir, fruits de la fatalité qui régente l'absurde complexion d'un univers conçu par le hasard. Quoi d'étonnant si l'on y voit naître et se propager ces régimes totalitaires et concentrationnaires qui mettent à l'honneur de monstrueux « ingénieurs des âmes », habiles à modeler l'enfance malléable et à déformer le cerveau des adultes, maîtres d'une pédagogie criminelle et gloires de l'enfer des camps.

Abordons-nous le problème de la culture ? Il faut alors nous

demander si, dans le sens véritable du mot, l'homme prométhéen est cultivé. Oui et non. Une semi-culture, une science vulgarisée s'étendant à la masse tandis que savants et techniciens se cantonnent dans des spécialisations inaccessibles à la multitude. Le haro sur la culture bourgeoise ne suffit pas à nourrir l'espérance d'une vraie culture généralisée.

La vie internationale n'offre pas de moindres impasses, travaillée à la fois par le désir d'unité et par le conflit des appétits de domination.

Dans la frénésie, parfois mêlée de mouvements heureux, d'une évolution qu'il ne veut pas nommer révolution, Folliet s'évertue à deviner certains prodromes à peine perceptibles de solutions rassurantes. Mais il nous donne un avertissement solennel : « Entre le Caucase, où le Titan foudroyé souffre une agonie éternelle, et le Golgotha, où le Christ crucifié consomme la plénitude humaine, tandis que de son cœur coulent le sang et le feu de la Rédemption, il faut aujourd'hui choisir. »

C. A. R.

Pourquoi les Bretons s'en vont

Deux volumes de l'abbé Elie Gauthier, remarquablement composés et nourris d'enquêtes et de textes significatifs, posent le grave problème de la vie et de l'exode continu des populations de Bretagne.

Ces deux ouvrages : *Un siècle d'indigence* et *La dure existence des paysans et des paysannes* [1], sont précédés d'une lettre préface de M. Labrousse, professeur à la Sorbonne, et de M. René Pleven, président du Conseil général des Côtes-du-Nord et, hier encore, président du Conseil.

Le département des Côtes-du-Nord, pourtant de natalité

1. En vente aux Éditions ouvrières, 12, avenue Sœur-Rosalie, Paris (XIII[e]).

uffisante, a perdu en quatre-vingts ans 114.000 habitants, oit 18 % de sa population; et le rythme de la dépopulation 'est accru encore durant ces dernières années. Décadence de a pêche et du cabotage, disparition des tissages de toile à aractère artisanal, difficultés de vie des agriculteurs dans un erritoire où le morcellement de la propriété est extrême; elles sont les causes majeures de la diminution de la popu- ation.

Mais s'y ajoute la médiocrité de l'habitat, trop souvent umide, terriblement mal équipé; aussi les conditions de vie es femmes sont-elles particulièrement dures et rapidement stimées insupportables par les jeunes filles.

Les ouvrages si intéressants de l'abbé Gauthier posent, ans un cas véritablement aigu, les problèmes urgents de 'aménagement du territoire.

Faute de solution prochainement envisagée et délibérément ntreprise, la Bretagne, plus encore que d'autres régions, onnaîtra cette décadence navrante et cet exode continu vers es taudis parisiens qui désole et irrite l'observateur de bonne oi, soucieux de l'avenir du pays.

R. P.

Pharmacopée romanesque

Une Gorgée de Poison, par Bruno Gay-Lussac (Laffont).
Rue Notre-Dame, par Daniel Pézeril (Seuil).
Le Maître de Milan, par Audiberti (Gallimard).
L'École des Vacances, par André Bay (Gallimard).
Le Salaire de la Peur, par Georges Arnaud (Julliard).
Plus profond que l'Abîme, par Manès Sperber (Calmann-Lévy).
Maguelonne, par Gilles Nançay (Seuil).
Les Joies de la Tulipe, par Celou Arasco (Julliard).

Huit romans que, mis en bocaux, boîtes ou flacons, étiquetés, rangés dans les casiers d'un apothicaire, je répartirais volontiers ainsi. Au rayon des antidotes : *Une Gorgée*

de Poison (innocuité garantie); sur l'étagère des stomachiques : *Rue Notre-Dame* (qualités apéritives aussi bien que digestives); parmi les fébrifuges : *Le Maître de Milan* et *L'École des Vacances* (à prendre le soir avant de se coucher); sous l'appellation de vésicants : *Le Salaire de la Peur* et *Plus profond que l'Abîme*; avec les bonbons anglais, enfin : *Les Joies de la Tulipe* et *Maguelonne*. Ceci dit, je prie très sérieusement le lecteur de bien vouloir ne pas mettre cette chronique au rang des désopilatifs.

Bruno Gay-Lussac, qui a quelques raisons d'être mauriacien, semble ne retenir du modèle que le goût des alcôves. Des alcôves où il se passe, évidemment, ce qui se passe dans toutes les alcôves : discussions, défis, accouplements. A Saint-Brice (Auvergne), on a seulement l'originalité de se détester plus qu'ailleurs, d'être plus qu'ailleurs égoïste. La jeune fille de vingt ans qu'y installent les circonstances ne tardera pas à se mettre à la coule. L'air puant de ce monde clos, elle le respire, y accoutume ses bronches, s'en nourrit impunément. Comme tout le monde n'est pas mithridatisé, une autre en meurt... D'où le titre. L'auteur est modeste, au demeurant, qui ne parle que de *gorgée*. Pour moi, j'eusse écrit : *un flot*... Antidote, ai-je dit, parce qu'une telle lecture est à conseiller à quiconque est sous la menace d'une intoxication par veulerie : paradoxalement, ce « poison » joue en sens contraire, donnant au livre une portée morale que l'auteur n'a point recherchée.

Discrètement pourvu de l'*Imprimatur*, *Rue Notre-Dame* s'en prend aux prêtres administratifs. Encore qu'ayant l'âge où l'on ne songe qu'à bien mourir, l'un d'eux se collette avec son passé. A-t-il été plus évangélique qu'autoritaire? A-t-il fait passer la douceur avant la fermeté? Non, hélas! non. Remords. Une vie gâchée? Il ne va pas jusqu'à ce regret qui, en tant que tel, serait vain. Il imagine que tout n'est peut-être pas joué à soixante-dix ans. S'il n'a guère vécu que sa vie, n'est-il pas temps de mourir à la place d'un autre? Au risque de scandaliser ses confrères, sa vieille bonne, il va consoler à la Santé un célèbre condamné à mort. La veillée qui suit l'exécution, il la passe en prières, seul, à Montmartre, où il meurt d'une attaque.

Le récit est optimiste, sans niaiserie. Certaines descriptions — notamment les scènes illustrant l'existence d'un

prêtre-ouvrier — sont presque réalistes. Au total, ce roman de Daniel Pézeril a les qualités d'un bon vin : le tonique, la rudesse. Un ouvrage dont on dirait qu'il ensoleille l'estomac si l'on donne à ce terme son acception populaire de *courage* ou de *cœur*).

Venons-en aux fébrifuges. Avec *Le Maître de Milan*, Auliberti nous donne un roman presque parfait. Dense, chaud comme un fruit d'été, lumineux comme les firmaments méditerranéens où il nous promène : Italie du Nord et Sicile. Deux liaisons parallèles : celle d'un ministre de Mussolini avec une muette; celle d'un cordonnier avec une unijambiste. La singularité de ce roman, c'est qu'il en contient un second, que les deux vont de pair, avec les amours de l'artisan et de l'homme d'État. A l'aide de phrases luxurieuses, dans une exubérance de sèves brutes. Audisio aboutit au contraire de ce qu'on pourrait craindre : ce livre est sédatif, apaisant, ennemi des réactions fébriles.

Comme l'est le roman d'André Bay, cette *École des Vacances* qui enseigne philosophiquement à maîtriser le drame, à disparaître à point nommé si l'on a le goût des silencieux renoncements. L'auteur cite Marcel Arland : « Que je meure ce soir, j'aurai assez nettement l'impression d'un abîme pour que, dressée sur son bord, ma vie prenne quelque allure. Mais demain... » André Bay peint assez justement le tableau de ce qu'on pourrait appeler l'étanchéité de l'existence. L'amour même ne réunit qu'imparfaitement : il n'est point de véritable interpénétration des êtres... Les uns en prennent leur parti, comme ici l'épouse (Edith), d'autres ne s'en consolent qu'en mourant, comme Jérôme (le mari). Aucun n'engage la lutte.

Il faut lire Georges Arnaud pour entrer dans une atmosphère d'orage. *Le Salaire de la Peur* est celui qu'espèrent toucher quatre chauffeurs misérables du Guatémala en échange d'un transport de nitroglycérine (destiné à « souffler » le pétrole qui flambe dans un puits). Cinq cents kilomètres de routes cahotiques : la mort les guette à chaque seconde; la peur ploie leur nuque. C'est bien là l'injustice d'une société qui ne promet le bonheur que contre une épée de Damoclès. La narration est vive, colorée, humaine.

Plus profond que l'Abîme est la suite du maître roman *Et le Buisson devint cendre...* L'expérience marxiste en terre

autrichienne, aux environs de 1938, avait abouti à la nausée de quelques militants — dont le disciple bien-aimé du professeur Stetten, ce Faber que laissait orphelin l'assassinat de Vasso et de Soennecke. Faber vit à Vienne. Solitaire. Dépioté jusqu'à l'âme. Dans son angoisse comme un rongeur dans son trou. Peu à peu, des attractions se font sentir. Il se laisse magnétiser. Faiblesse ? Inconscience. La vie reprend ses droits (elle n'a tort que si elle mène à l'apostasie). La vie met donc Faber au contact de Stetten, d'autres camarades, alors qu'il devient nécessaire de se réfugier à Paris. 1939-1940 : Stetten meurt (cet iconoclaste boira jusqu'à plus soif le fiel de la barbarie occidentale). Doïno — alias Faber — songe à mourir aussi. Une seconde fois, la vie est plus forte : il vit, il vit pour la mission que Manès Sperber compte lui confier. *Victus victurus* : prêt à quelles victoires ?

Attendons le troisième volume pour le savoir... Le monde de Sperber est dur, impitoyable. Ce n'est pas de nectar qu'est rempli son stylo. Ni pourtant de vitriol. De sang, peut-être. Cette œuvre est sincère : peu de livres ouvrent sur l'univers actuel ce hublot sans verres déformants. Bien sûr, on n'a point la paix après ce regard. Ça brûle, ça corrode et ça risque de durer longtemps!

Passons aux acidulés. En collerette, gainé d'un haubert (de bristol), armé d'une lance (en bambou) sur laquelle sont gravées deux dates, c'est le jeune Gilles Nançay. Si nos yeux sont bons, la date (de naissance) doit être 1930; celle de l'accouchement (de *Maguelonne*), 1947. La petite Maguelonne est une gamine un peu frêle, tiraillée d'instincts contradictoires, pas très équilibrée. Pour tout dire : une enfant venue avant terme — qui court inutilement après le temps de gestation dont on l'a frustrée. Gilles Nançay nous étonne. Non de ce qu'il ait, à dix-sept ans, rédigé ce long poème aveugle, mais de ce qu'il s'en trouve bien. Souhaitons au gentil chevalier une ardente patience, de laborieuses conquêtes et le courage de trier impitoyablement ses dépouilles : tout ce qui brille n'est pas or.

Sans prétentions, lui aussi tiré du bocal aux bonbons anglais, le petit roman de Celou Arasco ne met pas inutilement l'eau à la bouche. Dickens ? Un Dickens des Basses-Pyrénées... *Les Joies de la Tulipe* sont celles que peut éprouver

n enfant ballotté par la vie, dont l'innocence vainc la ma-ce des adultes. Arasco excelle dans le genre des récits ristes, sans violence, où la poésie est la seule ouverture ers l'espoir. Entre *Terrain vague* et ce livre-ci, il a appris dominer l'amertume dont il semble que le trop-plein se éverse maintenant en rigoles d'humour : modestie louable, conomie de forme qui est le signe d'un conteur né. Celou rasco vient de mourir, à Pau, où il avait toujours vécu, auvre et malade. Il était âgé de trente ans.

MAURICE CHAVARDÈS.

Jean Dubuffet ou le mur ironique

L'extraodinaire ascension de Jean Dubuffet après la guerre, a brusque apparition d'un homme saisi à la fois par l'ab-urde de la condition humaine et par l'ironie tragique pos-ible, nécessaire presque en des temps aussi catastrophiques, eut surprendre le chasseur de curiosités esthétiques ou le rofessionnel des expositions. Une considération essentielle 'impose : Dubuffet est resté le même depuis 1945. Cinq ans t nulle évolution ne se sent dans cette peinture qu'une cer-aine pudeur nous fait hésiter à appeler de l'art. Sa dernière xposition à la Galerie Rive Gauche, rue de Fleurus, laisse ongeur. Epigone du surréalisme, il s'est compromis avec la aïveté et compose avec une prélogique qui sonne faux parce u'elle a chassé le mythe.

Cette peinture est-elle gratuite, ordonnée à la seule fin l'être valable en elle-même ? Est-elle un refus, négation de oute chose qui distrait l'artiste et qui aliène son œuvre à l'autres magies que celles de la peinture ? Dubuffet ne se efuse rien. Il croit rejeter un monde que les hommes de on bord ont honni. Mais qu'est-ce que le surréel, sinon 'image mentale, puis sensible d'une attitude — liberté ou êve — c'est-à-dire d'un choix ? Non pas d'un choix éclec-ique, mais le choix entre la gauche et la droite, entre le ationnel et l'irrationnel, entre l'histoire et le mythe.

Le surréalisme nous a rendu le sens du mythe — de Chagall à Tanguy. Alors que Dubuffet n'en a gardé que la carcasse, une ivresse perdue, un faux paradis, un lendemain d'illumination où, feux éteints, ne reste que l'échafaudage d'un palais préfabriqué. Il en a fait une littérature : distraction, intention déviée que la peinture supporte mal.

Et, malgré tout, certaines choses peuvent plaire. Une matière; plus exactement le mur. La trace d'une aile brisée sur le mur...

Les poèmes dont Dubuffet expose les illustrations portent le titre : « Les Murs ». C'est plus qu'un titre, un thème. Il peint des murs, leurs lézardes, leur couleur de vieux cuirs, un espace ravagé par le temps. Des murs qui deviennent des paysages, mais que la présence de têtes dessinées à la façon d'enfants de cinq à six ans rend crispants. Les graffiti leur donnent une ressemblance mais non une réalité.

Depuis les bisons de la préhistoire, personne n'a réussi à couvrir le mur sans le voiler. Comme si Platon avait chassé dans son allégorie de la caverne l'illusion d'une ombre protectrice. Pourquoi avons-nous si bien appris que le mur n'était que porteur d'apparences ? Fermé, limité.

Toute la peinture murale fut ensuite percée dans le mur, une fenêtre ouverte sur l'imaginaire. Les murs de Dubuffet restent frontière. Ils n'offrent pas l'étendue d'un refuge et jamais n'abriteront l'homme apeuré. Le mur ironique. Dubuffet s'y est en quelque sorte enfermé, retranché derrière des visages sans âme, il jette sur le monde un regard pétrifiant. La femme devient alors chair morte, impudique.

Lorsqu'il fait attention à la vie, Dubuffet sait être peintre. Ainsi dans l'alignement rythmique des musiciens de « l'Orchestre de jazz ».

Mais il oublie trop souvent que l'homme ne se nourrit pas seulement de pierres.

PH. SECRETAN.

Chronique

« Maguelone est une cathédrale romane, intacte, dans un rdin, en France, au bord de la Méditerranée... Le contraste ıtre la douceur unique de Maguelone et la désolation brû- nte des environs m'a beaucoup ému : j'ai rêvé de l'exil, de ccueil, d'un fugitif, d'un asile, d'une main qui se tend... ef, d'un geste d'amour et d'hospitalité que dicterait Mague- ne par la vertu de son paysage et de son passé... » Ainsi, « poème dramatique » de M. Maurice Clavel est né d'un ysage, tel ce petit temple dont parlait Eupalinos né du ouvenir d'une fille de Corinthe. Des pierres et un site qu'au- ole une très vieille histoire émeuvent l'âme, et de cette notion jaillissent idée dramatique, personnages, gestes et ots. En juin 1940, deux hommes se heurtent ici, la Droite et . Gauche purifiées de tous les intérêts sordides que ces ots évoquent, deux visions du monde, de l'âme, de l'amour : conflit ne peut être qu'une lutte à mort. Peut-être pour xprimer la vertu de Maguelone faudrait-il parler de grâce, 'une grâce sans douceur qui dessèche la haine, qui violente s violents...

Je dis « peut-être », car le drame se joue dans la nuit, et spectateur, lui aussi, est dans la nuit. M. Clavel sait par- itement ce qu'est l'intelligibilité : le prologue que dit me Madeleine Renaud le prouve, ainsi que certains alexan- rins — « le matin sera fait des songes de vos soirs ». Quand n'est pas intelligible, c'est qu'il cherche autre chose. Son poème dramatique » est une tempête de symboles destinée engloutir l'intelligence : à travers des idées trop massives trop opaques, il s'agit d'éveiller en nous un certain sens

cosmique, de remuer dans l'âme ces sentiments confus de grandeur et d'angoisse, de pitié et de cruauté dont vivait déjà la tragédie grecque.

On comprend que M. Jean-Louis Barrault ait accueilli cette œuvre au Théâtre Marigny sur la même affiche que l'*Œdipe* d'André Gide. Il y a là des intentions qui ne relèvent pas du bon sens professionnellement gros de M. Paul Léautaud, littéralement déchaîné à l'entr'acte. *Maguelone* exprime une conception très haute du théâtre, une volonté de renouvellement des formes dramatiques, une sincérité du cœur qui imposent à la critique une certaine perspective. Et dans cette perspective, elle peut être sévère, voire dure. Il est certain que le texte ne « passe pas la rampe », qu'il y a des trous entre les moments dramatiques, que les moments poétiques sont discontinus, que les premières scènes sont trop longues, que dans dix ans Maurice Clavel fera autre chose... Mais justement, il fera quelque chose.

Reconnaissons aussi que la sobriété gidienne crée rétrospectivement un voisinage périlleux. Cet *Œdipe* avait été joué en 1932 par M. et Mme Pitoëff. Dans son journal du 22 janvier, André Gide en disait très clairement le sens : l'opposition du libre arbitre et de la prédestination ne représente ici qu'un « hellénisme »; le conflit le plus important, à ses yeux, est « la lutte entre l'individualisme et la soumission à l'autorité religieuse », « l'opposition entre le perspicace antimystique et le croyant; entre l'aveugle par foi et celui qui cherche à répondre à l'énigme; entre celui qui se soumet à Dieu et celui qui oppose à Dieu l'Homme ». De là, sans doute, une espèce de déséquilibre spirituel dans cette pièce où la tragédie moderne et gidienne double la tragédie antique et religieuse. La même trame peut-elle vraiment supporter deux drames, celui de l'homme aux prises avec les prêtres d'une religion qui sacrifie les meilleurs aux médiocres (journal du 10 août 1931), celui du roi aux prises avec des dieux qui châtient toute démesure ?

Dans son article *Constance d'André Gide* que publiait le dernier numéro de *La Vie Intellectuelle*, Henri Rambaud avait raison de détacher *Œdipe* dans l'œuvre des vingt dernières années du grand écrivain. La souplesse dans le jeu des idées et la vivacité de la langue font oublier une pensée qui se simplifie et se durcit. Les auteurs de thèses sur

Jean Anouilh ne manqueront pas de reconnaître dans les lleures scènes une des « sources » de son *Antigone*.

I. Jean Vilar a joué et mis en scène la pièce avec un sens e de son rythme et de ses tonalités multiples, il a su rimer ce qu'il y avait de pathétique dans l'humour et tout de refus dans cet Œdipe malgré lui. Le Créon de Pierre Bertin est vraiment l'image pittoresque et vivante ce que n'est pas Œdipe. Le décor et les costumes de n Gischia, la qualité du jeu qui efface la notion même de secondaire, font de ce spectacle une réussite.

'eut-être aussi sentons-nous qu'avec André Gide disparaît lernier homme du XVIII[e] siècle.

'est toujours avec un vif intérêt que nous retrouvons à is les Centres dramatiques de province, et tout particuement celui de l'Est. Nous n'avons pu voir le premier ctacle, *Les Centaures. Il est minuit, docteur Schweitzer* M. Gilbert Cesbron aurait mérité des salles plus remplies. uvrage représente, bien sûr, une forme de théâtre qu'il st pas nécessaire d'encourager, mais puisque le genre ste, reconnaissons les mérites des pièces qui ont d'abord ni de n'être pas ennuyeuses.

ci, cinq personnages, cinq visions de l'homme dans le nde, cinq rôles n'ayant pas d'autre fin que de les exposer. côté des héros, il y a « le héros national protestant », « la e de la croix », « la folie de la grandeur » : autrement le docteur Albert Schweitzer, cet étonnant Alsacien, à la chirurgien, organiste et colonial, commentateur de saint l et exégète de J.-S. Bach; un certain P. Charles qui, s un nom de théâtre, est le P. de Foucault; un commant proconsulaire en qui vit l'esprit de Lyautey. M. Cesbron imagine réunis dans le même coin d'Afrique le 2 août 4, avec un administrateur des colonies et une infirmière représentent le côté des hommes. « Pour moi, l'Afrique st ni une vocation, ni une aventure : c'est un métier », lare le premier, qui se sait et se veut humain, rien qu'huin, Pilate si la fonction l'exige, grand à sa manière dans refus de la grandeur. Entre lui et le commandant, une me qui cherche le bonheur.

ous ces Africains sont des hommes d'action, mais ils agist dans la coulisse et entrent en scène pour parler. La

déclaration de guerre, toutefois, les oblige à prendre d décisions : le P. Charles rejoint son ermitage où il sera ass siné; le commandant cherche son devoir entre la tentati militaire de se battre au front et la décision raisonnable poursuivre son œuvre coloniale; l'administrateur exécute, sa hésiter, l'ordre absurde d'arrêter le Dr Schweitzer, citoy allemand: l'infirmière décide de rester dans l'hôpital sa médecin et de « maintenir ». Tous les grands problèmes heurtent au cours de ces dialogues : Dieu, l'amour, bonheur, le mystère de l'homme et le mystère de l'Afriqu le sacrifice... M. Gilbert Cesbron a le sentiment très vif ce que l'on pourrait appeler les oppositions complémentaire Charles de Foucault, Lyautey, Schweitzer sont « inséparabl et inconciliables » : il faut de tout pour faire un monde.

La langue est souvent belle mais gonflée de citations et formules qui appellent les guillemets. On ne saurait trop di les difficultés qu'un pareil texte impose au metteur en scèn ou plus exactement les facilités que l'éloquence des théori offre au metteur en scène qui, comme M. François Darbo est beaucoup trop honnête pour spéculer sur l'intérêt idéol gique d'une œuvre : sa présentation de la pièce — et façon remarquable dont il a lui-même joué le rôle de l'adm nistrateur — est inspirée par le souci d'éveiller un inté proprement dramatique; et ceci, avec une équipe de bo acteurs mais dont aucun, même M. Vandéric, n'est vraime prédestiné à son personnage. Le Centre dramatique de l'E offre un exemple de travail bien fait.

HENRI GOUHIER.

Notes sur le IV^e festival international du film. Cannes 1951

On a souvent critiqué la mode des festivals, sur les monnités dont ils sont le prétexte, contesté la valeur des déci-ns du jury. Il faut reconnaître qu'ils se sont multipliés ; dernières années au point de perdre toute signification. festival de Venise, le plus ancien, s'étaient ajoutés non lement celui de Cannes (dont l'organisation était prévue ur 1939 et qui eut lieu pour la première fois en 1946), mais festival belge, un festival suisse, un tchèque et, cette née, un festival en Uruguay. La Belgique semble avoir claré forfait, la Suisse organise des présentations commer-les (sans attribution officielle de prix) et le festival tchèque t surtout réservé aux productions soviétiques et à celles des mocraties populaires. Restent le festival de Venise qui se nt en septembre et celui de Cannes fixé au mois d'avril à rtir de cette année. Tous les six mois il sera ainsi possible faire le point de la production internationale et de com-rer entre eux les films que chaque pays producteur séleç-nne lui-même pour les soumettre à l'approbation du jury. Le festival de Cannes a été cette année une incontestable ussite. Excellente organisation dans le Palais des festivals nfin terminé et encore tout neuf. Participation record, puis-ue trente et une nations ont envoyé des films de longs ou urts métrages et que presque tous les pays du monde se nt fait représenter par leurs films (quand ils en produisent), urs vedettes et leurs journalistes. L'U.R.S.S. et les pays 'Europe orientale, qui avaient boudé les précédentes mani-estations occidentales, étaient représentés comme les autres ays, et la délégation soviétique marquait bien l'importance

attachée à cette participation puisqu'elle comprenait M. Sim
nov, vice-ministre du cinéma d'U.R.S.S., le réalisateur Po
dovkine, universellement connu, et l'acteur Tcherkarsov (qu
nous avons vu dans *Pierre le Grand*). En marge des proje
tions, les réceptions, conférences de presse, discussions
contacts privés entre journalistes et professionnels de tou
les pays offraient une occasion unique d'échanges de vu
entre tous ceux qui, dans le monde, croient au cinéma.

Le problème le plus difficile à résoudre dans ce genre d
manifestation est celui de la composition des jurys. On
renoncé à Cannes au principe du jury international qui ava
été essayé. Le jury de cette année comprenait des « perso
nalités », son président était André Maurois, un académici
favorable, paraît-il, au cinéma (il nous a confié la liste d
ceux de ses livres qu'il souhaitait vivement voir portés
l'écran); un musicien, un peintre et un romancier (Jacqu
Ibert, Touchagues et Jean Vialar; la femme de M. Georg
Bidault); une actrice, Gaby Morlay; un représentant d
producteurs et un représentant des exploitants. Il comprena
aussi un scénariste, Carlo Rim, et *même* deux critiques (do
le métier consiste, comme chacun sait, à juger les films) :
président de l'Association française de la critique, Lou
Chauvet, du *Figaro*, et René Jeanne.

On pourrait évidemment concevoir une composition d
jury où ceux qui ont pour métier de faire ou d'étudier l
films auraient plus de place... Tel quel ce jury a établi u
palmarès après tout valable avec — bien sûr — le sou
d'équilibre qui préside toujours à ce genre de distributio
de prix où il ne faut blesser personne.

Le trait marquant du Festival a été la supériorité certai
de la sélection italienne. En donnant le premier prix à *Mir
cle à Milan* et le prix de la meilleure sélection nationale
l'Italie, le jury se trouvait d'accord avec le public et la pl
part des critiques. Vittorio de Sica sort triomphateur de cet
rencontre. On sait qu'il avait annoncé, dès la sortie d
Sciuscia, que ce film n'était que le premier d'un trio qu
voulait consacrer à une sorte de quête de la fraterni
humaine dans le monde contemporain. Le second fut *
voleur de bicyclette, qu'on peut considérer comme la me
leure réussite de ce qui fut appelé le néo-réalisme italie
Dans *Miracle à Milan*, qui est le troisième film de série, Vi

orio de Sica a eu le mérite et le courage de ne pas exploiter a formule et la réussite de ses films précédents mais d'adop- er un genre et un style tout différents. Il fait cette fois appel à la fantaisie et à l'imagination pour raconter l'histoire de son héros, un garçon de l'Assistance publique qui vit dans un bidonville de la banlieue de Milan — mais qui est bon usqu'à la bêtise (c'est-à-dire vraiment bon). Le recours au merveilleux, qui permet de faire naître ce héros dans un chou et de le faire quitter ce monde sur un manche à balai, est 'occasion de trouvailles multiples. Le film fait songer au meilleur René Clair ou parfois au meilleur Charlot. Tout en conservant les pieds sur terre et un sens profond de l'humain, Vittorio de Sica est parvenu à construire un conte de fée moderne ou un conte philosophique à la manière du XVIII[e] siècle, sans esprit systématique ou didactique, avec grâce et élégance.

Nous reviendrons sur les trois autres films italiens à l'occasion de leur sortie à Paris. Signalons seulement que Curzio Malaparte a réalisé avec son premier film, *Christ interdit*, une œuvre originale, prétentieuse sans doute mais avec des morceaux de très beau cinéma et un thème qui invite à la discussion.

Un film suédois partage avec *Miracle à Milan* les honneurs du Grand Prix : *Mademoiselle Julie*, de Alf Sjöberg, d'après la pièce de Strindberg. Le réalisateur Sjöberg, qui nous avait déjà donné l'étonnant *Chemin du ciel*, parvient ici à créer une atmosphère étrange et un peu folle. Son film, très irrégulier, a lui aussi le mérite de l'originalité et du talent dans la mise en image. On regrette seulement le décalage entre ces réussites formelles et le scénario qui date terriblement en développant le thème de la « libération » manquée d'une fille de châtelains qui, au cours d'une sorte de nuit de carnaval nordique, séduit son valet, l'adore et le cravache pour finalement se suicider.

Le troisième film de ce festival qui a retenu l'attention du public et du jury est l'œuvre de Bunuel dont les amateurs de ciné-clubs connaissent les films surréalistes des années 1930. *Les Oubliés*, film mexicain, réalisé avec pour opérateur le fameux Figueroa, traite le sujet tant de fois repris au cinéma de l'enfance délinquante. L'originalité de la vision cinématographique de Bunuel, l'aisance de son montage et la puis-

sance des effets obscurs sont incontestables. On ne peut manquer pourtant de regretter le parti pris de violence déchaînée, le sadisme cruel avec lequel Bunuel joue sur les nerfs des spectateurs en leur imposant la vision de lapidation d'aveugles, d'assassinats d'enfants à coups de gourdin et autres morceaux de bravoure qui sont, après tout, faciles. La réalité qu'il nous montre est sans doute aussi atroce, mais elle eût pu consister en pareil cas à suggérer plutôt qu'à étaler l'horreur.

La place nous manque pour parler des soixante-dix films présentés au Festival. Les autres prix attribués apparaissent, d'ailleurs, surtout comme des prix de consolation : meilleure actrice, Bette Davis (ce que nous savions déjà) dans *All About Eve* (U.S.A.), cruelle satire des milieux de théâtre aux États-Unis; meilleur décor à *Moussorgsky* (U.R.S.S.), assez ennuyeux récit des difficultés rencontrées par Moussorgsky pour faire jouer *Boris Godounov* (mais le procédé de couleur Sovolor y est admirablement employé); meilleur acteur Michaël Redgrave dans *The browning version* (Grande-Bretagne), très fine analyse psychologique de l'échec d'un petit professeur de collège. Prix de consolation enfin que le prix de la meilleure musique attribué à Kosma pour la partition de *Juliette ou la clef des songes* (France), de Marcel Carné. On attendait beaucoup de ce film qui devait être le meilleur de la sélection française et qui est un incontestable échec. La France était représentée aussi par *Identité judiciaire,* film commercial très moyen qui n'avait rien à faire dans un festival et par *Edouard et Caroline,* très fine comédie satirique de Jacques Becker qui n'a eu droit à aucune mention parce que, sans doute, le jury l'a considérée à tort comme trop superficielle.

J.-P. Chartier.

DOCUMENT

'ESTAMENT D'UN ANTHROPOLOGUE

Rome et la vérité en marche

Le comte Bégouën, né en 1863, s'est adonné depuis plus de quante ans à l'étude de la préhistoire. Il fit avec ses fils, ns l'Ariège, d'importantes découvertes (grotte d'Enlène; erne du Tuc-d'Audoubert; caverne des Trois Frères où se uve le fameux « sorcier dansant »). Professeur d'archéo- ie préhistorique à la Faculté des Lettres, conservateur au sée de Toulouse, correspondant de l'Institut de France, autorité est reconnue en tous pays. Il devint secrétaire néral de l'Institut international d'Anthropologie. Auteur de elques souvenirs sur le mouvement des idées transfor- stes dans les milieux catholiques (*ouvrage publié en 1947* c imprimatur), *lors de certains antagonismes qui, dans les lieux ecclésiastiques, menaçaient d'opposer gravement les entifiques et les traditionnalistes, il contribua à dégager solution d'apaisement et de compréhension qui y mit fin. Les pages suivantes disent avec quelle obéissance le comte gouën reçut et s'efforça de comprendre l'encyclique* Hu- ni Generis. *Elles sont l'œuvre d'un savant; et sans nul ute un théologien aborderait différemment la question bien e seul, un formalisme théologique dans lequel le sujet, à insu, éclipse l'objet, soit ici critiqué.*
Mais qui refuserait d'écouter la voix d'un homme dont la ence et la foi ne font question à personne? Ce serait em- her un dialogue fécond entre chrétiens prêts à toujours vre, selon l'expression du comte Bégouën, les directives « magistère vivant ».

POUR beaucoup d'esprits, l'événement capital de l'Année Sainte restera l'encyclique *Humani generis* du 12 août 1950, parce qu'elle aborde un des problèmes catholicisme, celui du progrès intellectuel, et le traite

à tous ses échelons depuis les sciences de base jusqu'aux confins de la Révélation. Le nouveau dogme annoncé dès le 15 a pris toute sa signification comme acte au lendemain d'une remise en question des principes. Allant de l'avant avec une audace affichée sur le terrain le mieux défendu, cette proclamation démontrait de la manière la plus saisissante la vitalité doctrinale de la papauté : Là où l'Encyclique restait prudemment dubitative, Pie XII, tiare en tête, fonçait.

Mais le domaine était encore très particulier. Il m'a fallu tout un semestre de réflexion, de conseils et d'interrogation quotidienne de l'aurore pour m'assurer du dernier mot de Rome sur des questions qui me tenaient plus à cœur :

— *La liberté de la recherche scientifique.*

— *Les rapports entre chercheurs et théologiens,*

— *L'activité de la pensée religieuse en face du progrès des sciences.*

Enfin, sur ces trois points, Rome, semble-t-il, s'est expliquée, soit dans des documents subsidiaires, soit par des commentateurs qualifiés. Les éclaircissements que j'en ai reçus pour ma part m'ont paru trop précieux pour rester ensevelis dans ma retraite. Qu'on me permette, avant de les citer, d'évoquer les inquiétudes auxquelles ils répondent et, après, d'en dégager des conclusions qui seront celles d'une vie.

I

LIBERTÉ DE LA RECHERCHE.

On se rappelle les émotions de l'été : un document, en apparence uniquement négatif, opposé par les gardiens de notre foi aux progrès incessants de la connaissance laissait les esprits avertis non seulement troublés, inquiets, mais écrasés par l'événement. Plus d'un avait cru lire dans ce tour d'horizon intellectuel un désaveu global de toute recherche, et donc, pour un peuple de chercheurs, de toute pensée. On ne reconnaissait plus le dynamisme du pontife ni sa voix. On oubliait l'Année Sainte pour marquer 1950 d'un caillou noir, et le mot qui revenait dans les commentaires catholiques, emprunté au vocabulaire du jour mais nullement concerté, était celui d' « angoisse ».

Angoisse combien désintéressée! Sans être visé ni atteint, chacun pouvait mesurer avec ses souvenirs les conséquences d'une nouvelle rupture entre la Science et la Foi ou entre la vulgarisation scientifique et le catéchisme. L'ombre de Galilée, quant à moi, hantait ma grosse tour. Les explications qu'on donne de ce malentendu ne faisaient qu'en rendre plus vraisemblable le retour, et l'Histoire sait la suite. Elevé depuis le concile du Vatican — j'avais huit ans — dans le culte de l'Église universelle, j'ai l'an dernier tremblé pour elle et cette impression est difficile à oublier.

Les premiers apaisements nous sont venus de Paris, mais j'attendais dans mes montagnes ceux de Rome. Les derniers mois me les ont apportés, depuis les échos

de la Secrétairerie d'Etat jusqu'à une lettre personnelle du doyen du Sacré-Collège. Ce ne sont plus des hirondelles, mais le printemps. Qu'il épanouisse ceux dont la recherche scientifique est maintenant, plus qu'à mon âge, la mission devant Dieu et devant les hommes. Mais le sujet reste grave et, dans ces pages qui seront sans doute mon testament, je veux tout dire.

Le premier témoignage que je puisse divulguer est celui du Nonce apostolique. Ayant respectueusement confié au Saint-Père mes sentiments de vieux préhistorien à la lecture de l'Encyclique, j'ai reçu deux mois après de son représentant en France la réponse à la fois la plus bienveillante, la plus pénétrante et la plus autorisée. Avec sa finesse coutumière Mgr Roncalli m'a donné une jolie leçon de lecture d'un document romain. Une encyclique, en effet, n'est pas une lettre de direction. Il y en a pour les cinq parties du monde, et c'est un art de n'y prendre que ce qui vous concerne. Voici l'art :

... une étude approfondie du texte de l'encyclique ainsi que les commentaires autorisés ont heureusement atténué les fâcheuses impressions du premier moment... L'encyclique a besoin d'être lue une, deux ou trois fois d'un cœur serein et sans préventions malheureuses.

A la première lecture une certaine incertitude peut se présenter. A la seconde tout apparaît clair et bien net. A la troisième on se convainc que le document pontifical ne pourrait être plus courtois et délicat par respect de l'investigation scientifique et plus encourageant pour qui la poursuit d'une âme seulement préoccupée de la vérité, qu'elle atteint aux sources — à toutes les sources — les plus pures.

Le sens obvie n'était donc pas le sens définitif, et les nuances pouvaient, du moins pour l'infime partie du troupeau catholique que sont les chercheurs, se révéler plus importantes que les sous-titres, d'ailleurs non offi-

ciels, ou le gros de l'argumentation. Les travailleurs dressés par l'usage du microscope à attacher plus d'importance à des microns qu'aux mètres cubes seront les derniers à s'en étonner. Ils s'habituent vite à une lumière discrète qui éclaire bien leur champ.

Quant à moi, j'avoue que j'avais mal lu. Mon excuse sera dans l'inexpérience de textes aussi travaillés et peut-être dans de trop vieux souvenirs. L'Encyclique n'était pas au fait adressée aux simples fidèles que nous sommes, mais « aux patriarches, primats... et autres ». Nous devons donc en croire ces prélats. Pas plus que leurs « commentaires autorisés » nous ne bouderons la paix ni la grande espérance qui s'en dégage.

L'observation du monde créé, comme la révélation de l'Incréé, est une source pure de vérité. Notre regard sur lui ne sera pas moins pur. Une investigation totalement sincère doit être libre de ses démarches, à plus forte raison de ses objets. Celle d'un chrétien est sans limites et sans détour. La recherche n'est donc nullement découragée, la découverte pas suspectée, la science pas entravée. Non, Rome ne prétend pas immobiliser la connaissance, ni envelopper notre foi d'un linceul de vérités déchues. Paris avait raison : le dernier mot du pape est le *Duc in altum* qui rend la pêche miraculeuse. Le filet n'en doit être que mieux lancé.

Une telle vocation n'aura jamais l'esprit contre elle. Toute idée directrice, fût-elle troublante, est un rayon d'en haut. Prise pour ce qu'elle est, discrète, modeste, timide même, elle ne peut être scandaleuse. Les erreurs qui enténèbrent le monde actuel ne sont ni l'amour de la vérité ni un excès de lucidité, mais au contraire la substitution de consignes systématiques à cette haute conscience de l'esprit. Les fils de la Lumière, bafoués

par les habiles, ont choisi la candeur et elle ne leur sera pas ôtée.

Si la nécessité de la recherche n'est plus contestée dans les domaines dont la méthode expérimentale a renouvelé la connaissance, une inquiétude subsiste parfois : l'expérience ne peut-elle pas contredire la foi ? On a l'air de le craindre dans les milieux ecclésiastiques peu familiarisés avec la science, comme si dans leur esprit le partage du réel entre les diverses sources de l'unique vérité restait à faire. Leur pensée homogène est un champ de manœuvre pour des razzias et des contre-razzias intellectuelles : une déduction sans frein qui s'est aventurée jusqu'à la physique leur fait craindre qu'en remontant avec leur induction les naturalistes s'en prennent un soir à la Sainte Trinité.

Bien au contraire, l'habitude de la méthode expérimentale en révèle les limites et fait, à l'autre bout de la carrière, définir le domaine de la foi non par notre croyance ni par celle d'autrui, mais par sa révélation. Entre les deux, une large zone d'enseignement reçu, d'abord déduite dans le feu de controverses plus ou moins religieuses, semble pouvoir être reconquise par des méthodes plus paisibles et qui réalisent enfin l'union des esprits. C'est l'esprit scientifique qui a accusé dans les sciences sacrées la distinction entre magistère, gardien du dépôt révélé, et théologiens, monnayeurs de ce trésor avec tous les risques du métier. Eux seuls ont des comptes à rendre, et la science la plus rigoureuse ne donne jamais qu'à eux du fil à retordre.

On se représente parfois les hommes de science comme de tièdes croyants, des maniaques du doute. Leur foi surnaturelle, au contraire, méthodique comme leur doute,

de ce fait à l'abri de bien des orages. Rompus à la tinction entre théories et données, ils reconnaissent ıs la révélation du vrai Dieu une donnée, dans son lre. Une fois admise à ce titre, elle est hors d'atteinte ; théories, fussent-elles d'origines scientifiques, qu'on ırrait lui opposer. Et en cas de heurts entre leurs jus- cations, il n'y a aucune donnée de part et d'autre à ıier, il suffit de suspendre son adhésion, jusqu'à plus ple informé, aux théories, qu'elles montent ou qu'elles scendent.

Ainsi, boire aux sources, à toutes les sources et les ıs pures de la Vérité, n'est pas le fait d'une âme ıble ni d'une foi ébranlée, mais d'une soif d'absolu i se reporte de l'infini au fini et de la matière à l'Es- t sans pouvoir être désaltérée par les raisons que les sonneurs lui offrent tour à tour en les défendant ıme leur bien. Rome peut faire confiance aux cher- eurs de vérités naturelles; la révélation chrétienne n'a s de disciples moins turbulents que ceux chez qui l'ob- tivité de la réflexion entretient l'objectivité juvénile la foi.

Découvrir la Création, en nommer les êtres et en mprendre les lois n'est pas un simple droit pour tout fant de Dieu, encore moins une tolérance, c'est dans tat un service public et, dans une société religieuse de in exercice, une fonction qui apparente le confident de nature ou de la vie au théologien. Mais la crainte 'ils s'inspirent l'un à l'autre dans l'Église, faute d'une lture générale commune, fait de leur bonne entente et leur collaboration un nouveau et beau problème.

II

LES RAPPORTS ENTRE CHERCHEURS ET THÉOLOGIENS.

Les ministres qui signent l traités entre capitales voisin devraient souvent consulter leu frontaliers sur les difficultés co crètes d'entente entre les deux peuples. Le patron de première boutique à main gauche, qui a vu entrer ch lui depuis son enfance les gabelous, le chef de gare l'officier adverses, en sait long sur ce que doit conte un protocole pour être efficace sur sa frontière... L'a thropologue est ce frontalier et la préhistoire la mais du coin. Après soixante-dix exercices on finit par sav où achoppe la collaboration si aisée à se promettre ent ouvriers de la science et de la théologie. Parlons cla Il s'agit d'éviter des conflits puis, s'ils éclatent malg tout, de les résoudre. Quelles précautions, quels remèd nous recommandent la logique et l'Histoire?

Éviter les conflits, ce souci pourra paraître étran aux habitués d'une discipline qui a érigé la controver en méthode de travail et qui, depuis des siècles, arg mente, objecte, réplique, rétorque et rédargüe. N'est- pas seulement de la discussion que jaillit la lumière Non, pas plus que le jour ne sort d'un briquet. Dans l sciences positives le sujet et l'objet s'affrontent silence et le souci d'avoir raison de quiconque est m sain. C'est tout seul qu'il faut se défier de ses idées, critiquer, se donner tort ou raison, sans autre juge avocat que sa conscience intellectuelle.

Le « savant » si redouté à distance est tout le contrai d'un lutteur. Il n'est terrible que quand il manie l'év

ce. Dans ses tâtonnements il s'isole, se cache, se fait
t, doute de lui-même. Une défiance extérieure, une
lité lui troublerait la vue, la crainte d'en voir trop
pas assez fausserait ses instruments. Notre essai de
ıerche publique et contradictoire tentée à Glozel en
7 a tourné le monde scientifique en dérision. La leçon
loit pas en être perdue.

mulation, publicité n'étaient pourtant que des jeux
ıfants auprès des mœurs théologiques, peut-être flo-
tines, à coup sûr peu romaines, qui comportent des
ıaces, des dénonciations, des débats ténébreux et
ne des jugements à l'insu de l'accusé. Des Français
:ape et d'épée y excellent, hélas! « On rencontre tou-
·s à Rome, a écrit un Belge, la moitié de la France
train de faire condamner l'autre. » Passe pour des
ɔuteurs professionnels, libre à eux de s'accommoder
ne atmosphère de complots, de suspicions, de triom-
s personnels et d'exécutions; mais le travail créateur
uiert autant de sérénité que de désintéressement.

l ne lui suffit donc pas d'être encouragé d'en haut,
oit encore être protégé sur les flancs contre des atta-
·s intempestives ou prématurées. Le croyant est spé-
ement vulnérable, car le désaveu public d'un membre
clergé, même sorti de son rôle, ne le laissera jamais
ifférent. L'écolâtre qui, à l'approche du « novateur »,
ndit sur sa tête un fagot, parce qu'il n'a pas la même
mule dans son *Totum*, doit au moins être averti qu'il
ımet une mauvaise action et non une bonne. C'est la
ité qu'il menace, encore que mystérieuse.

Si le droit de la recherche est reconnu au nom de la
ité supérieure qu'on en attend, il entraîne pour tous
autres intellectuels des devoirs qui ne sont pas seu-
ıent de charité. On offre volontiers tous les respects

possibles à la personne, aux intentions, à la conscienc professionnelle, au père de famille, que sais-je, ma c'est à la *compétence* au sens juridique du mot qu'o doit avant tout des égards. Il y a une foule de fai intéressant la religion qui, n'étant ni révélés ni révél bles, n'ont pu être tranchés que provisoirement par de théoriciens. Quand une solution définitive s'annonc ceux-ci devraient baisser le ton et s'apprêter à domin la trouvaille par la puissance d'analyse qui leur e propre.

Une pensée active n'a rien à craindre des faits parc qu'elle a le privilège de les interpréter. Le fait de l'évo lution sert à volonté le matérialisme ou le spiritualism Les anciens démontraient Dieu par la génération spo tanée; on le démontre maintenant par le contraire. L'e prit, étant « d'un autre ordre », ne peut être contred par une constatation que quand il a eu l'imprudence d s'engager à ce niveau en déclarant nécessairement inv riable une narration, historique une figure, inexistan la préhistoire. Au lieu du temps normal de retrouver fil de sa démonstration à partir d'autres données, il fa à une doctrine fourvoyée cent ans — et combien de vi times — pour se faire pardonner une confusion de com pétence.

Un exemple remarquable de « respect de l'investig tion » et de soumission à ses règles vient d'être don au Vatican à propos des fouilles sous l'autel de Sain Pierre. Le pape actuel aura attendu onze ans l'iss d'une vérification faite sous ses yeux, rétribuée par l et qui semblait mettre en cause sa légitimité. Et final ment la relation que s'en réservait le Souverain Ponti s'achève sur ces mots : « Les ossements... ont-ils appa tenu... à l'Apôtre ? — Il n'est pas possible de le prouv

ec certitude. » Ce doute définitif proclamé *Urbi et bi* devant ce qui serait la première relique chrétienne ıfirme mieux au gré de certains l'autorité scientifique successeur de Pierre que la plus belle trouvaille ou de uvelles affirmations. Pie XII a fait sa preuve.

Les théologiens, qui eux savent tout, non seulement premier pape, mais du premier homme, diront dans cas semblable qu'à défaut de témoins ils n'ont qu'à ndre entre eux des conclusions et à les rendres obli-toires. L'importance des sujets soulevés par l'Ency-que justifierait ces procédés. Comme la question cette s nous échappe, nous nous retournons vers Rome. Les holiques n'ont pas seulement là-bas des armes plus loutables que d'autres chrétiens les uns contre les tres, ils ont, grâce à Dieu, un juge.

De Rome, un éminent théologien m'a fait l'honneur m'envoyer spontanément son appréciation sur le moire soumis un mois plus tôt au Souverain Pontife. est un hymne à l'Encyclique, où il voit la solution du ssionnant problème des rapports entre chercheurs et cteurs dans l'Église. Après avoir prévenu qu'il n'ex-imait pas seulement une pensée personnelle, il prête S. S. Pie XII l'arbitrage suivant :

Le pape s'est borné à dire *aux savants* qui cherchent : Par-t, continuez. — Il est rare, il est peut-être unique que le int-Siège ait ainsi positivement encouragé une science à quelle il y a un demi-siècle de nombreux théologiens refu-ent même le droit à l'existence.

Il a dit aussi *aux théologiens* qui sont rarement des paléon-ogistes de métier : Pas de précipitation! Ne vous empressez s d'admettre comme certaines ou de rejeter comme impos-les des conclusions scientifiques qui sont encore en train se faire. — De même qu'il ne faut pas être plus catholi-es que le pape, il est un peu naïf pour des théologiens de uloir être plus savants que la science.

On voit combien la prudence romaine est nécessaire
l'orthodoxie et à quel point est arbitraire le parti c
rendre les chercheurs seuls responsables de l'accor
entre la Science et la Théologie, seuls coupables de leu
désaccords! Déranger par quelque découverte les comb
naisons admises serait ébranler les contreforts de
foi! Les empiristes, ces esprits enfoncés dans la matièr
n'auraient qu'à se tenir tranquilles, à démontrer par l
faits ce qu'on leur enseigne par les principes et s'ils o
des scrupules, à se taire! L'intégrisme ne badine pa
avec les vérités imprimées. Malheureusement le pap
n'en est pas.

Si nous comprenons bien notre interprète de la pens
pontificale, c'est à peu près l'inverse qui est vrai : dan
une doctrine, l'élément plastique ce n'est pas l'expé
rience mais l'argumentation. En effet, entre la Révélatio
de l'univers et celle de Palestine, Dieu étant unique
l'auteur des deux, il a toujours fallu un joint. Les Père
de l'Église ont succédé aux docteurs de la Loi, la Scola
tique au Talmud. Aujourd'hui dans la fenêtre du croyan
le dogme immuable et transparent est la vitre, les scien
ces positives, expression de la nature, sont le cadre
la Théologie le mastic.

Quand le bois joue, le mastic est là pour parer
toutes les pressions et faire coller, comme au premie
jour sous les doigts du Vitrier, la vitre au cadre culturel
du temps. Aussi l'ajustement des vérités surnaturelle
à l'état de la science, c'est-à-dire à notre degré d'ignor
rance des lois de la Création, incombe-t-il à la spécula
tion théologique dont les ressources sont en effet indé
finies et les sources propres, dit le pape, inépuisables.

Or le bois joue lorsqu'un fait nouveau bien établ
heurte de front une affirmation traditionnelle des théor

ens de la foi. Dans la plupart des cas c'est la science
ii a tort : elle arrive deux ou trois mille ans trop tard.
es écrivains profanes et sacrés, les penseurs, les mys-
ques, personne n'a pu l'attendre et chacun s'est fait
mprendre de son mieux. Les services rendus aux arts,
ix lettres, à la philosophie, à la religion par les repré-
ntations imaginaires mais vraisemblables du bestiaire,
: l'astrologie, de la légende ou de la fausse étymologie
nt incalculables. Il est toujours dur de s'effacer après
i règne si bienfaisant, si légitime et si long.

Il faut pourtant résoudre le confiit, insistera le fron-
lier qui ne se paie pas de considérations rétrospectives;
i cas de contradiction flagrante entre la science mo-
erne et la meilleure théologie, laquelle en définitive
dera ? — Pour le Maître en Sacrée Théologie, c'est
ut vu : la moins digne... *Veritas veritatum. Dura lex*
d lex. Ergo. — Permettra-t-on après cela à un pauvre
masseur de cailloux d'avoir une opinion ? Il plaiderait
i cause en langue vulgaire à peu près comme il suit.

La partie en effet n'est pas égale. Le théoricien peut
ujours tirer le parti voulu des faits au prix d'un loyal
fort de pensée qui l'honore et même qui distingue les
aîtres. Le travailleur scientifique, lui, ne peut tirer de
s documents le parti désirable dans un « intérêt supé-
eur » que par une démarche d'emblée déloyale qui le
éshonore et même le disqualifie. Quand le savant cède,
lendemain il n'y a toujours pas de maître et il n'y a
lus de savant catholique.

S'il est plus court dans ses conclusions le collecteur
e faits subit plus sévèrement leur loi. L'objet le tient,
i vérité n'est pas la sienne. Tout se passe comme si
et humble serrait de plus près l'évidence, la nécessité,
: vrai absolu, qu'un homme qui a déjà mis entre sa

source et lui plusieurs siècles d'élucubrations. Notre docteur, avec ce recul, est d'autant plus à l'aise pour ménager un croisement délicat. C'est donc à lui, normalement, de reconsidérer sa thèse. Bref, au plus étroit de la passe, ce qui devra céder, c'est la théorie, parce que la loi la plus dure, la vérité première, c'est l'autre.

Ces conclusions ne sont plus celles d'un plaideur mais du juge. Elles viennent d'être notifiées par le Souverain Pontife en personne le 24 février dernier aux maîtres et aux élèves du Collège Romain, toutes facultés et instituts réunis, pour leur IV^e^ centenaire. Les fins reconnues par le pape à l'Université pontificale sont en effet de

conserver et accroître les conquêtes séculaires du christianisme et en même temps *les mettre en harmonie avec les progrès scientifiques*... harmonie nécessaire entre l'ancien monde et le nouveau... harmonie sans laquelle aucune civilisation ne répond à son nom.

Voilà donc les principes : la conservation d'une conquête est inséparable de sa tenue à jour, ce qui a commencé, fût-il séculaire, n'étant pas immuable. Le christianisme a changé de monde et doit rester civilisateur. Les vérités religieuses ne seraient pas divines si elles ne pouvaient s'adapter à la Création telle qu'elle est.

Et voici quelques conséquences. Rapportant cette « illumination » à l'aube des temps modernes, le pape caractérise successivement la chrétienté de 1550 comme « un monde... vieilli par déficience de véritable et solide culture », le rôle des papes réformateurs Paul III et Jules III comme celui d'avoir « sonné le réveil de la lamentable léthargie » où la vie catholique avait suivi les études, le génie des deux fondateurs espagnols de

Jniversité, plus connus comme maîtres spirituels, l'avoir compris... et de réunir... connaissance de leur cle, ampleur de vue, hardiesse, esprit concret... » Or saints de la Renaissance n'ont fait que « jeter... les nences de l'inéluctable renouveau catholique » qui ge toujours.

L'Église et Rome revendiquaient la mission d'enseigner peuples... mission d'une dignité de plus en plus évidente... ort de civilisation » qui fait des maîtres « aujourd'hui plus e jamais les arbitres de l'avenir de la société humaine... sa rechute... ou de son ascension. » (Discours de Pie XII, d. *La Croix*.)

Les vingt-sept nations présentes et cette chaîne de bes halant l'Église et ces échos de trompettes sur des demains de catastrophe, tout indique une orientation torique. Le temps où la prudence suffisait à tout est iblement passé. Pie XII conduit la barque. Il rend ciel dans tous les domaines le critière de vérité des ences positives. L' « *esprit concret* » est une vertu rce que la Sagesse de Dieu éclate aussi dans les faits. *néluctable* » (de *luctari*, lutter) signifie qu'il faut dé- ser les armes devant le Renouveau catholique. Et *nettre en harmonie avec* » la science, que la paix est a charge des dialecticiens. C'était prévu. Le Maître Théologie est donc prié de bien vouloir s'aligner sur collections pontificales de fossiles et de silex, sans endre le prochain centenaire de l'Université, de peur la civilisation de nos livres elle non plus « ne réponde s à son nom ».

Cette économie de la vérité n'est pas nouvelle. A l'âge r de la Scolastique son axiome n'était-il pas : *Philo- hia ancilla Theologiae* ? Au moment où la Théologie it au contraire se ranger aux méthodes et aux for-

mules d'une philosophie, il fallait sans doute entendre par « *ancilla* » que la spéculation chrétienne trouverait toujours sa limite dans les Écritures, dont la Théologie était encore le candide exposé. Sa dépendance à l'égard du document semble donc être la règle la plus traditionnelle de la pensée dans le catholicisme; faute de quoi, en dépit des assurances de métaphysiciens qui n'ont peut-être pas assez vécu, il n'y aurait à l'échelle des siècles que flux et reflux. Le rocher qu'est Rome est justement là pour s'y opposer.

Ce qui est nouveau par contre c'est que la Théologie soit devenue en bonne partie philosophique. Dans la même mesure elle tombe à son tour sous le contrôle des données d'en haut et d'en bas. Mais c'est aussi que les sources se sont multipliées. L'expérience naturelle déjà très en honneur quand elle n'était qu'un filet d'eau est devenue un fleuve. Au lieu de continuer à se confondre avec la Bible, premier livre de sciences comme de tout, elle s'est creusé un nouveau lit, la Science, d'où elle irrigue tout un delta. Abandonnée par l'inspiration, elle règne maintenant sur le pays au nom de l'Ordonnateur des choses.

Ce n'est pas l'ordre des valeurs qui a été inversé depuis le moyen âge, ni la hiérarchie normale des méthodes qui ait jamais été méconnue par les penseurs de quelque puissance, mais les disciplines ont parfois changé de valeur en changeant de méthode. Dans le glissement général des études sacrées et profanes depuis « ce qui est écrit » jusqu'à la raison et aux critiques, la science a beaucoup gagné en autorité tandis que la théologie y a plutôt perdu. Il était à prévoir qu'ici ou là, l'avalanche une fois tassée, on retrouverait de la Théologie en dessous de la Science.

La règle de conduite de la papauté depuis qu'elle arbitre des rencontres intellectuelles n'a pas été de soutenir envers et contre tout des théories de famille mais de consacrer à la pérennité de la foi les assises les plus fermes de la pensée de chaque époque. *Tu es petra!* Aussi la vraie science, déjà romaine par ses vertus, devait-elle l'emporter tôt ou tard dans l'estime du Responsable sur les constructions les plus prometteuses, mais qu'on découvre être restées à la merci d'une concurrence ou d'une vérification. Souverain dans l'absolu, le raisonnement ne s'applique aux objets de science qu'en se subordonnant à leur observation. Le seul qui aurait pu rapporter cette loi du Créateur ne l'ayant pas fait, la science est actuellement plus sûre, pour le meilleur chrétien, que maints échafaudages théologiques.

S'étonnera-t-on de cette condition attribuée dans l'étude de l'Homme et du monde à une discipline que nous avons connue dictatoriale? C'est qu'on n'a pas assez dit que l'équilibre entre nos moyens de déchiffrer le vrai avait été modifié par l'apparition d'une certitude expérimentale. Si nous demandons moins à l'exégèse et à ses dérivés qu'au siècle des bestiaires, c'est qu'un fils de saint François, Roger Bacon, nous appris à interroger la Création et qu'elle n'a plus cessé de nous livrer ses secrets. L'importance des commentaires de la révélation écrite est en régression depuis qu'ils n'ont plus à répondre à la curiosité humaine, mais seulement à témoigner de Dieu. Elle tombe même encore plus bas quand les défenseurs du Livre, comprenant mal leur rôle, refusent d'améliorer leur lecture, et c'est la cause la plus probable du laïcisme occidental.

... Les rayons du même Soleil traversent la Vitre, travaillent le bois et essaient d'attendrir le mastic. Mais

il arrive que, durci par le gel et transformé lui-même en cadre, ce dernier expose le Vitrage aux injures du temps. Il est alors bon à changer. La Providence y pourvoit et tout le monde a vu le mastic, quand il devient cassant, tomber par plaques.

III

ACTIVITÉ OU PASSIVITÉ DE LA PENSÉE RELIGIEUSE DEVANT LE PROGRÈS DES SCIENCES.

L'Histoire aussi est une expérience et nous serions impardonnables de lui préférer nos prétentions. Elle a vu les hauts et les bas de notre Religion, dont une carte d'Europe, la chrétienté de jadis, suffit à nous évoquer le destin. Un catholicisme unanime et solidifié ne s'y maintient à peu près qu'en Italie, en Espagne, en Bretagne, en Irlande et dans les îles moins étendues. Pour la Belgique, la petite Autriche, la Pologne latine, il faut déjà distinguer; ailleurs, tamiser. Un anthropologiste peut conclure : survivances interstitielles et péninsulaires.

Pourtant, nulle part autant qu'à Rome on répugne à battre en retraite en composant avec l'incrédulité. Rome c'est avant tout l'intégrité du Message. Mise en demeure de choisir entre une réduction de son empire et une politique religieuse d'abandon, elle a cent fois opté pour la vérité sans faille et une catholicité seulement morale. Cette constance vraiment romaine définit si bien la Grande Église que la seule appréhension d'avoir à revenir sur sa fidélité la rend de marbre en face des tentateurs. On perd son temps à la séduire.

Soit. Mais aujourd'hui la conjoncture est différente. Quand le sacerdoce perd pied dans la vie de l'esprit — pour la première fois depuis sa conquête du Forum — ce ne sont plus seulement des effectifs qui fondent, c'est la théologie catholique qui change de caractère. Prolongement traditionnel de la raison, elle tourne à l'ésotérisme. Doctrine jusqu'alors la plus compréhensive parmi les Églises chrétiennes, elle court au particularisme. Sagesse la plus haute d'un continent privilégié, elle pourrait devenir pour l'humanité un souvenir d'enfance. Sous cette forme le catholicisme pourra encore trouver de nouveaux adeptes dans les pays chauds, mais on ne voit pas comment il redeviendrait jamais universel.

Que s'est-il passé? Le grand virage serait-il déjà derrière nous? Des compromissions internes avec des écoles ou des partis auraient-elles rendu vaine la pureté romaine parmi les Églises? Ou bien, alourdie par ses conquêtes, la nouvelle Rome devrait-elle choisir entre ses enfants et laisser peu à peu les aînés vivre leur vie? Mais si elle perdait pour de bon la France, elle ne garderait pas trois siècles l'Italie. Et après?

Non, c'est un cauchemar. Les phases de resserrement et de dilatation si sensibles pour nous ne sont que les pulsations d'une vie organique de l'esprit. Le Veilleur voit plus loin, il se rend compte des tournants de l'Histoire, tandis qu'ils emportent ceux qui autour de lui s'affairent dans des techniques, et la ligne de conduite qu'il donne ne peut être qu'un plan de vie. Respecter le travail d'autrui et admettre les progrès imprévisibles de la science ne sont que des solutions d'urgence pour éviter d'être déclassé d'un coup. Pour conserver une autorité réelle sur des spécialistes qui en prennent chaque jour, la pensée chrétienne devait positivement, tout en-

tière et jusque dans ses formes les plus hautes, se *remettre au travail.*

La stagnation de la Théologie dogmatique sur des questions vitales contraste de façon inquiétante avec le progrès accéléré des autres modes de connaissance. Le grand danger que court depuis peu la religion ne résiderait-il pas dans le fait que les théologiens se flattent d'avoir déjà terminé leur tâche et de pouvoir indéfiniment récuser les conclusions de ceux qui poursuivent la recherche ? Sans doute la Polygenèse par exemple est-elle une surprise assez rude pour les exégètes et un stimulant inattendu pour la Théologie, mais nous avons confié notre foi à un Magistère vivant.

Au moment où nous lui écrivions ces lignes, le Saint-Père avait déjà répondu par son Message du 6 août aux intellectuels catholiques à l'occasion du Congrès international de *Pax Romana* à Amsterdam. Et on a fait savoir, du Vatican cette fois, que nous devions tenir le plus grand compte de ce document. Si l'on ajoute que, publié quelques jours avant une encyclique en gestation depuis plusieurs mois, il a certainement été conçu et composé après elle, et qu'une « Lettre autographe » représente la pensée la plus personnelle du Pontife, on ne pourra guère en exagérer la portée.

A eux tous... Nous rappelons comme une impérieuse exigence ces deux devoirs : Présence à la pensée contemporaine, service de l'Église...

Oui, soyez partout présents à la pointe du combat de l'intelligence à l'heure où celle-ci s'efforce d'envisager les problèmes de l'homme et de la nature aux dimensions nouvelles où ils se posent désormais.

... les fils de l'Église pourraient-ils délaisser la recherche et la réflexion... ? Le croyant... salue en toute découverte une éclatante manifestation de la sagesse et de la grandeur du Créateur.

Inutile ici de chercher le rédacteur, chacun reconnaît l'Orateur inspiré qu'il est allé entendre à Rome, le pape

es audiences, celui que les brebis suivent parce qu'elles onnaissent sa voix. Cette fois ce n'est plus entre les aragraphes que le pape fait signe aux chercheurs d'a-ancer, c'est le geste même qui emporte son éloquence.

Mais les deux documents n'ont qu'une doctrine. omme la lettre autographe, la Lettre encyclique descend u fond du problème de la vérité en marche en évoquant es nouvelles sources et c'est pour y appeler les penseurs atholiques.

« Le progrès scientifique comme tel ne saurait déconcerter e croyant, qui bien plutôt se plaît à le servir », énonçait 'Autographe. Et l'Encyclique de renchérir : « Dans les ques-ions nouvelles que la culture moderne et le progrès rendent ctuelles, qu'ils apportent leurs recherches les plus diligen-es. » (Traduction de l'imprimerie polyglotte du Vatican, . 16.)

Cette injonction résume d'innombrables exhortations ontificales à des spécialistes de toutes sortes venus à Rome en pèlerinage ou en congrès. Cependant les direc-ives publiées se distinguent des directions orales par eur étendue. Les documents du 6 et du 12 août en vien-ient tous deux à stimuler les sciences sacrées et même a pensée chrétienne dans leur ensemble :

« Qu'ils cherchent de toutes leurs forces à concourir au rogrès des sciences qu'ils enseignent », concluait l'Ency-lique en prenant à partie « les professeurs d'Instituts ecclé-iastiques », sans distinction de robe ni de toge. Quant à 'Autographe, il s'adressait par l'intermédiaire d'un congrès nternational et universitaire « à l'immense foule de nos fils es étudiants et les intellectuels du monde entier. A eux ous... »

L'horizon du Père commun ne s'arrête donc pas aux aboratoires et aux champs de fouille. C'est à tous les rtisans de l'intelligence qu'il fait appel. Ce sont toutes

les facultés, canoniques ou non, qu'il voudrait soulever de ses deux bras étirés, le geste du Pontificat... Pie XII, plus grand que jamais, adjure les théologiens comme les autres, repliés depuis un siècle sur l'Aventin, de redescendre « dans cette arène de la pensée », le *Circus Maximus* où se jouent les destins spirituels de l'Humanité.

En effet, parce que la Vérité est une, les manières de l'atteindre sont finalement solidaires. Sa possession par un vivant suscite les désirs insatiables de l'esprit et les deux directions de la recherche, expérimentale et spéculative, se relancent l'une l'autre. Leur activité séparée déséquilibre la pensée chrétienne comme toute autre. De même que la Scolastique n'a pas pu faire œuvre définitive avec une connaissance provisoire de l' « Homme et de la Nature », ainsi la Science réveillée ne peut pas laisser la Théologie dormir.

Cette émulation n'est pas fortuite car la dernière instance de Rome sur les rapports entre chercheurs profanes et théologiens consiste à faire prendre conscience aux premiers de leurs rôle auprès des seconds. Pie XII dans l'appel du 6 août presse les spécialistes,

« savants ou techniciens, philosophes ou juristes, historiens, leur culture à l'élaboration de la pensée chrétienne », « appoint nécessaire, précise le pape, et sur lequel les théologiens doivent pouvoir compter ». En effet, « aujourd'hui », il ne s'agit plus de fournir à leurs travaux une illustration, mais « l'*assise* de connaissances profanes éprouvées ».

Le progrès scientifique d'une portée générale n'est donc pas une initiative du Malin à laquelle les bons se rallient en maugréant, mais bien

« un authentique service de l'Église », « une mission privilégiée » si importante qu'elle rend « le titre d'étudiant ou d'intellectuel catholique lourd de responsabilité comme rarement au cours de l'Histoire ».

On le voit, devant le seul danger de construire sur du sable, la hantise d'une Ville éternelle, Rome se retrouve : ne recule plus devant aucune démarche ni aucun concours. L'intrépidité ordinaire de Pie XII trahit peut-être en lui le tertiaire de saint Dominique, mais à certaines heures, quand un pape sent la *pierre lui manquer,* c'est le souvenir de Césarée qui l'élève au-dessus de tous les experts, même les plus fidèles, même les plus proches. La théorie à lui c'est d' « être pierre ».

S'il faut une consolidation, semble-t-il dire, enlevez-moi ce camouflage, que les ouvriers qualifiés s'y mettent de partout et qu'ils regardent la tâche en face. Il y aura quelqu'un à Rome pour conclure. Les réformes du Pontificat sont en effet de ce type : une documentation sans prudence, une élaboration qui ne se fait pas attendre, un grand coup, un nouveau roc et on n'en parle plus. Au lieu de traîner indéfiniment parmi les défections et les gémissements ou de perdre du temps à essayer d'en gagner, c'est net, franc, sûr, comme le changement de l'heure.

La permanence dans le temps n'est pas l'immobilisme. C'est pourquoi l'auteur de l'Encyclique va encore plus loin en appelant à deux reprises le magistère romain « le Magistère vivant » (pp. 5 et 9). Ce privilège le désolidarise non seulement de ce qui est inerte mais de ce qui meurt. A certaines gloses de l'enseignement religieux qui se sont aventurées trop loin de la Révélation pour ne pas être caduques, on peut prédire moins d'avenir dans l'Église romaine, le réalisme italien aidant, que dans des sectes nées d'un livre. Le sort de Rome n'est pas lié à des couches de plâtre.

Dans les manuels, à côté des pages grandioses qui exposent le dogme, il ne manque pas d'explications dont

le moins qu'on puisse dire est qu'elles ne nous expliquent plus rien. Pendant que les laïcs s'emploient à rattraper le malencontreux retard de l'expérience sur la pensée, que les clercs se hâtent, comme nous le suggérions en haut lieu, de nous résoudre les problèmes doctrinaux que pose l'ancienne méconnaissance de tant de vérités naturelles. Pour jouer ce rôle, leur rôle à notre égard, les défenseurs de l'orthodoxie, sortis de leurs casemates, devront se remettre eux aussi à chercher et même, s'ils veulent épargner à notre foi des inquiétudes imméritées, réapprendre à douter.

Enfin — il faut une bonne fois vider son sac — on souhaite que pour dominer leur matière nos docteurs reviennent de discussions séculaires à la contemplation éternelle qui fait d'un homme le témoin de Dieu, qu'ils se gorgent de soleil, non du reflet d'un cierge et se résolvent à ne nous confondre que par un surcroît de lumière. Si tant de têtes bien faites préfèrent maintenant le symbole à la Théologie ou à ce qu'on en connaît, c'est qu'elle n'est déjà plus qu'une curiosité en marge de la Voie directe de l'intelligence au mystère. Des esprits superficiels ne verront peut-être dans cette attitude qu'un système de plus à pourfendre, mais pour les responsables de notre foi c'est le signal d'alarme. Il crie aux véritables théologiens qu'une grande époque s'ouvre pour eux avec ce demi-siècle; ou alors...

Dans cette perspective les graves avertissements de l'Encyclique prennent toute leur portée. Puisqu'il faut aller de l'avant et que loin de se niveler l'Église catholique se diversifie sans cesse, attirant à elle des philosophes en même temps que des populations de plus en plus primitives, les éclaireurs du troupeau sont rappelés

leur côté au respect d'une pensée religieuse fixée une
s pour toutes et que la Science ne talonnera jamais.
ıncue par des génies et vécue par des saints, toujours
lable en raison par sa haute cohérence et toujours suf-
ante pour conduire les âmes jusqu'aux cimes, elle ne
it subir les critiques d'aucun croyant. Le Pasteur
prême qui est aussi bien le berger de l'arrière-garde
ıe de l'avant-garde sait les défendre l'une et l'autre.

Les changements de ton et les renversements de sévé-
é qu'on remarque en effet à l'intérieur de l'Encyclique
ı avec des documents contemporains n'impliquent de
lâchement ni dans la doctrine ni dans l'autorité. Quand
ı cavalier craint que sa monture lui gagne à la main
qu'il ne soit plus maître, il la rappelle à l'ordre par
ı vigoureux coup de caveçon; mais sûr d'elle et les
nes bien en main, il la fait repartir d'une forte pression
: jambes dans un nouvel élan. Ainsi le Magistère
ompte et stimule tour à tour son haut enseignement
our que le porteur d'un tel message ne soit ni une
ıvale ni une rosse.

Ce que Rome appréhende, ce n'est pas le développe-
ıent régulier des sciences religieuses, mais qu'elles ne
ourent des aventures. Mon correspondant romain ne
raint pas d'écrire :

Je suis sûr de ne pas trahir la pensée pontificale en disant
u'elle s'inspire d'une double et très haute préoccupation :
mpêcher que la recherche scientifique ne se décourage dans
es milieux catholiques et empêcher parallèlement qu'elle ne
oit prématurément utilisée par une théologie ou une apolo-
gétique éphémères.

Ces points de départ prématurés ce sont par définition
es hypothèses. Une simple hypothèse à laquelle cher-
cheurs et curieux font une célébrité hâtive peut encore

servir aux théologiens d'hypothèse de travail : « Qu'arriverait-il si... ? » — mais sans infléchir l'enseignement. Elle ne doit pas sortir du rôle que lui assigne une recherche méthodique de la vérité.

Mais l'hypothèse a bon dos. N'est pas hypothétique ce qui embarrasse le clergé ni acquis ce qui rassure les fidèles. A côté de théories sans garanties, nombre de certitudes scientifiques postérieures aux travaux de l'École et encore en souffrance dans les séminaires sont bel et bien indubitables. Il ne suffit pas que deux hurluberlus remettent en question le sens de la poussée biologique pour qu'elle redevienne une hypothèse, ni que des personnalités étrangères à cette discipline tardent à reconnaître les faits pour qu'ils restent douteux.

Vous savez, m'écrivait-on de l'Université grégorienne le 5 janvier, ... avec quelle légèreté certains ont cristallisé la théologie autour du fixisme de Cuvier; à quelles extravagances certains évolutionnistes régressistes prétendent nous ramener aujourd'hui...

Hélas! Qu'eût dit le grand Léon XIII, le pape de mes quinze et de mes quarante ans, le père de ma foi et de ma vocation, de ce bon esprit rétrograde qui n'hésite pas à ridiculiser le Créateur? Quant à cette cristallographie sacrée qui fait injure au Paraclet, il semble à un laïc que la théologie reviendrait d'elle-même à l'état colloïdal, condition de toute vie et de toute fécondité, sans la terreur qui règne parmi les écrivains du clergé. Un magistère vivant ne peut-il donc arbitrer qu'une pensée morte!

Le critère des vérités naturelles admissibles en regard de la foi est encore moins l'adhésion unanime des croyants parce que rien ne les oblige à suivre le mouvement des sciences, pas même on l'a vu les savants catholiques. La soif de connaître n'est pas commune. Des con-

nents peuvent s'adonner au progrès matériel sans être ffleurés par les soucis de l'esprit. Mais laisser en sus- ens les chrétiens instruits jusqu'au ralliement des der- iers retardataires reviendrait à laisser périmer dans les ays où les idées prennent date, non plus des chapitres ais des traités de l'instruction religieuse traditionnelle. e là à reparler de l' « âge théologique », il n'y aurait as loin.

D'autres encore voudraient que les nouvelles notions eur fussent garanties comme définitives. Mais on n'en emandait pas tant aux Pères de l'Église, et d'où vient ette passion de l'irrémédiable alors que nous n'avons as ici de cité permanente ? Ne suffit-il pas qu'une con- eption s'avère plus solide que celle qui s'écroule à sa ue pour lui être préférée ? C'est le dépassement qui est éfinitif dans une démarche irréversible comme celle des ciences positives, non la matérialité du terme. Les ré- lactions inspirées elles-mêmes ne semblent pas imperfec- ibles puisque toute la gent théologienne s'applique à lire mieux que l'Écriture. En science, ni l'épreuve du emps ni les suffrages du nombre ne sont des marques le vérité car les confirmations de ce genre n'ont jamais anqué à l'erreur.

L'esprit conservateur mise enfin sur les chances de 'égarer qu'a tout explorateur. Mais elles sont faibles uand des découvertes objectives jalonnent son itiné- aire. La mésaventure de l'Exégèse qui a pu revenir en rrière sur quelques points est un phénomène unique dû u caractère littéraire de cette discipline. Elle s'est éver- uée en interprétations pendant un siècle sans mettre la ain sur des manuscrits plus anciens ou plus sûrs, ndis qu'on découvre sans cesse des ossements plus rchaïques, des tests plus décisifs. Les conclusions s'im-

posent alors à tous, il n'y a guère d'avant-garde dans les sciences de la nature.

Il faut donc admettre que la pensée religieuse la plus saine repose de nos jours comme à toutes les grandes époques sur des données en partie nouvelles. Le véritable inconvénient de ces dernières est d'être tardives et de redemander un effort à des doctrines déjà anciennes. Une analyse est toujours mal venue après la synthèse. Mais une fois déplorée l'anomalie, il n'y a plus qu'à y mettre ordre. Ce siècle ne pourra se dérober en aucun domaine à sa tâche de réparer les caprices de l'Histoire, et la confusion des esprits qui ont reperdu Dieu en perdant des chimères ne peut qu'inciter ses serviteurs à se hâter.

Les augures du Collège romain n'auront pas attendu la séance pontificale du 24 février pour reconnaître les nouvelles tâches de la théologie. Mais depuis que le docteur suprême a levé l'hypothèque qui pesait encore sur elles, il ne faut plus craindre d'appeler par son nom le progrès scientifique réalisé depuis Cuvier qui intéresse la théologie : c'est la découverte de l'Évolution comme processus de la Création et maintenant de la Vie car les dispositions de Dieu sont sans repentance. Le temps presse. Tout reste à dire pour un chrétien d'une loi de l'humanité qu'on s'imagine encore fatale, aveugle et amorale.

En effet, de cette évolution générale et qui se précipite, l'homme n'est pas le jouet mais le roi. Dieu l'avait remise entre ses mains libres sans le lui dire. A s'en apercevoir on comprend sa frayeur car son indignité est devenue tragique. Comme il a pu dévoyer l'évolution, il pourrait maintenant la décapiter en se retranchant de la

ie. Depuis quelques années ses mains lui font peur. Mais ce n'est pas le moment de faire l'autruche. Les ages ont au contraire la parole pour inculquer ses levoirs au roi de l'évolution.

Après bientôt un siècle de temporisation, — mon père a publié sa *Création évolutive* en 1879 — on n'harmonisera plus les thèses traditionnelles avec les nouvelles perspectives à coup de « secundum quid ». C'est toute une théologie catholique de l'évolution qui est devenue nécessaire : *Théologie* non plus improvisée par chacun dans les déchirements d'un double loyalisme ni réservée à la prédication, mais écrite, publique et avouée par l'Église enseignante; *catholique,* car c'est en l'intégrant à une vérité plus complète qu'on arrache un phénomène à des interprétations insuffisantes, moniste, panthéiste ou matérialiste, toutes économies mentales de l'autre bord; de l'*évolution* proprement dite enfin, non seulement sans fixisme même humain, mais sans âge d'or initial comme a soin de le préciser notre théologien contre l'hérésie régressiste.

Entre une vision chrétienne des origines digne de la Genèse et une spiritualité des développements de l'esprit digne de la Sagesse, la théologie de la préhistoire sera le panneau central et sans doute le plus délicat à tracer dans cette fresque, mais la récente *Théologie de l'Histoire* nous en donne un crayon. Le christianisme y paraît déjà grandi, or l'histoire n'était qu'une pierre d'attente pour la science plus ardue mais plus grave de la formation entière de l'homme qu'est la préhistoire. Ne peut-on pas voir aussi dans cette leçon magistrale de théologie la preuve d'une vitalité intellectuelle digne des appels qui se font entendre du Vatican, et pour nous une promesse ?

Les théoriciens de la foi ne sont pas seulement nos collègues, ils sont nos maîtres. Aussi de cet effort de pensée nul n'oserait les prier si Rome enfin n'avait parlé. Mais voici qu'au soleil d'août 1950, en cet été du siècle et au milieu de la grande transhumance catholique, la houlette de Pie XII s'est élevée sur les uns et les autres pour les relancer dans toutes les avenues de la connaissance, tant profane que sacrée. D'un côté la recherche continue et l'absence ou la timidité des croyants y serait désormais sans excuse; de l'autre un coup de fouet est donné aux sciences ecclésiastiques pour qu'elles ne fassent plus obstruction, ne laissent plus la science collée au sol et l'Église dans des impasses.

Ne fallait-il pas saluer cette aurore à la fin comme au début d'une carrière? Si la mienne en est aux conclusions, l'anthropologie, elle, est encore jeune. Croyant, je lui devais ce dernier bulletin : non, il n'y a pas de science maudite ni de curiosité impie, car il n'y a qu'un Dieu.

« Loyale et attentive, disait hier encore le pape aux universitaires français, la raison naturelle » découvre les lois et « les perfections invisibles de Dieu » dans « toutes les branches du savoir humain » : sciences, histoire profane, évolution, s'il faut entendre par là « les grandes lois générales qui régissent le monde ». (*Osservatore Romano* du 28 mars 1951.)

L'apparition de notre espèce, question du passé, n'est déjà plus le principal souci des chercheurs, mais ils sont assurés que toute découverte aura son débouché vers le ciel. Ceux qui disent la parole de Dieu se pencheront désormais sur leurs difficultés, les vrais problèmes de la religion. Ainsi les énigmes qu'une vérité en marche ne peut manquer de poser à leur foi ne resteront plus irrésolues ni désespérantes. L'angoisse ne viendra plus d'en haut.

Droits et devoirs de la recherche scientifique, droits devoirs de la réflexion théologique, autonomie des ources naturelles et surnaturelles de la vérité, concours es méthodes inductives et déductives, chacune selon a loi, pour rectifier l'acheminement de l'homme vers Dieu, est-ce trop dire qu'un nouveau chapitre de morale rend corps sous nos yeux dans l'Église romaine? Toute eprise d'activité appelle de nouvelles normes. Depuis n an les messages de Rome aux intellectuels en sont utant d'esquisses. Le tableau viendra.

Alors les rencontres de pensée entre interprètes, qui e la Création, qui de la Rédemption, ne sont plus abandonnées à des incompréhensions trop cruelles pour les orts et trop dissolvantes pour la foi des faibles. Ceux qui le Maître a « laissé sa paix » sont en train de la aire sur le terrain vague de la recherche longtemps aissé aux mauvaises querelles et aux rixes. Les échos qui nous en parviennent du Vatican, donjon de l'Unité, apaisent tout un secteur de l'inquiétude chrétienne et soulèvent de toutes parts une profonde reconnaissance. Scruteurs du ciel et fouilleurs de la terre, théologiens et anthropologues catholiques, enfin réconciliés, marqueront ensemble cette grande année d'un caillou blanc.

Mais ne serait-ce pas bien plus que la fin d'une crise, une nouvelle époque qui commence? L'enseignement de la religion régénéré par l'acceptation des vérités naturelles, c'est l'incroyance moderne coupée à la racine, la croyance déniaisée sur les points faibles et donc raffermie, la sclérose du Catholicisme conjurée, les réactions occultes contenues, l'intégrisme réglé, le prestige du Saint-Siège relevé, le mur des Pyrénées abaissé, la chrétienté peut-être retrouvée. Inutile de se dissimuler

l'importance de ce ralliement. On ne peut lui comparer que celui du XIII[e] siècle à l'analyse métaphysique, à l'équilibre humain et au bonheur. Le nouveau moyen âge, le voilà!

« Notre père avait assez de foi pour ne rien craindre des progrès de la science », écrivais-je il y a soixante-six ans en recueillant la plume paternelle pour préfacer son dernier ouvrage[1]. Il aura donc fallu tout ce temps pour que l'intrépidité dans la foi des fidèles de Léon XIII fût réclamée par un pape « à tous les intellectuels catholiques ». Il y avait, hélas! des esprits intéressés et leurs soubresauts ont été terribles, mais ce jubilé tourne une page. Que la recherche rassérénée soit désormais pour des travailleurs sans nombre le cantique auquel Rome les convie; aux survivants d'une si longue espérance il suffira d'entrevoir qu'entre ces deux manifestations du vrai Dieu, la Science et leur Foi, ils n'auront pas été écartelés en vain.

à Montesquieu-Avantès (Ariège),
avril 1951.

Comte Bégouën.

1. Comte Bégouën : *La vibration vitale*, Tours, 1885.

D. L., 2[e] trimestre 1951. — Imprimeur, n° 653.
Imp. Aubin, Ligugé (Vienne). *Le Gérant* : G. Chifflot
N.M.P.P.